Mars 1896 N° 27 3e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

M. DE ROCHAS

ET

L'EXTÉRIORISATION DE LA SENSIBILITÉ

En parcourant le numéro de janvier dernier des excellentes *Etudes Religieuses* (publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus), mon attention fut particulièrement attirée sur les pages ayant trait aux livres récents de philosophie scientifique ou d'occultisme. Le dernier livre de M. de Rochas : l'*Extériorisation de la Sensibilité* s'y trouvait analysé et magistralement critiqué. L'auteur de l'article y rappelant que le Dr Bataille s'y trouvait fortement malmené, je fus naturellement curieux de savoir pourquoi et comment mon nom se trouvait mêlé dans cette affaire, et je me procurai ledit volume. J'y vis qu'en effet, l'auteur y parlait à plusieurs reprises du *Diable au XIXe Siècle*, soit pour réfuter ce que j'y avais dit de lui et de ses expériences, soit pour avertir le public que cet ouvrage est « plein d'insanités. »

Lecture faite des endroits où l'article des *Etudes Religieuses* me disait si fortement malmené dans l'ouvrage du colonel, force me fut de reconnaître que l'attaque était beaucoup moins grave que ne le pensaient les RR. PP. de la Revue.

A la page 110 de son ouvrage, de son œil si clairvoyant et si subtil d'*expérimentateur philosophique*, M. de Rochas me surprend en flagrant délit de ce qu'il appelle « la genèse d'une des superstitions qui déshonorent encore notre siècle ». Il va sans dire que cette damnable superstition n'est autre chose que la croyance à l'action surnaturelle du diable dans le monde. Nous n'avions pas besoin de lire l'ouvrage de M. de Rochas pour savoir que ce devait être là, en effet, un crime impardonnable à ses yeux.

Dans le passage incriminé du *Diable au XIXe Siècle*, après avoir exposé la méthode d'envoûtement du colonel au moyen d'un cliché photographique (admirable invention, qui surpasse de bien loin celle des rayons cathodiques de Roentgen) nous mettions en regard de ce procédé une recette donnée par le vieux palladiste Walder, comme contre-partie et antidote à cet envoûtement. Nous nous gardions bien de dire quelle valeur nous attachions à cette recette, qui devait paraître au lecteur intelligent, aussi fantastique, sinon aussi diabolique, que celle du savant colonel, et nous le laissions parfaitement libre d'opter entre ces deux appréciations. Si M. de Rochas avait saisi notre ironique intention, peut-être nous l'eût-il pardonnée. Ce qu'il nous pardonne moins facilement, c'est d'avoir reproduit un article de M. Horace Blanchon relatant les expériences qu'il a vu faire au colonel sur des malades de la Charité, et avouant que ces expériences ne l'ont nullement convaincu. N'ayant jamais eu la bonne fortune d'assister aux expériences si curieuses de M. de Rochas, nous ne pouvions que nous en référer au témoignage de gens compétents qui en parlaient *de visu*. On verra plus loin, dans l'article suivant, d'autres témoignages non moins explicites et non moins autorisés que celui du Dr Blanchon. Ce qui horripile M. de Rochas, c'est notre conclusion finale : « La vérité est qu'il n'y a en tout cela ni résultat scientifique naturel, ni supercherie non plus, M. de Rochas n'étant pas un naïf à qui des farceuses en imposeraient : *il y a œuvre du diable*, ni plus ni moins, et c'est ce que beaucoup ont le tort de ne pas vouloir comprendre. Ce n'est pas la science des hommes, mais celle de l'Eglise seule qui est capable d'expliquer et qui explique ces phénomènes étranges et troublants. »

Avec une telle horreur du surnaturel, il n'est pas étonnant que M. de Rochas traite d'*insanités* les

faits (en réalité incroyables sans cette explication) que nous avons exposés dans le *Diable au XIXe Siècle* et qui ont paru non seulement fort vraisemblables, mais encore au-dessous de la réalité, à un grand nombre de missionnaires, témoins oculaires des prodiges diaboliques dont les missions sont encore aujourd'hui le théâtre. Pour s'en convaincre, M. de Rochas n'a qu'à consulter le livre récemment publié par M. Paul Verdun : *Le Diable dans les Missions.*

Mais il se gardera bien de le faire ; ce ne sont pas là ses autorités ; il aime mieux s'en rapporter aux libres-penseurs de toutes les époques, et nous opposer l'opinion d'un savant médecin de Louis XIII en nous appliquant ces lignes de Gabriel Naudé dans son *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de Magie* :

« Joint que ce serait une grande simplicité de croire qu'il n'y eut que ceux qui ont entré dans le Cercle, pratiqué les invocations et exercé la Magie, qui peuvent écrire ou faire des livres en icelle, puisqu'un chacun peut facilement en discourir à sa fantaisie et faire une infinité de ces Livres et Traités mystérieux, *lesquels ne se communiquent pas après qu'en cachette, et se vendent ordinairement bien cher* par ceux qui n'ont d'autre moyen de subvenir à leur nécessité qu'en pratiquant ces fraudes et tromperies aux dépens de beaucoup d'esprits faibles, superstitieux et mélancoliques qui se persuadent d'avoir trouvé la febve au gasteau et le moyen de faire beaucoup de choses merveilleuses et extraordinaires par la rencontre de ces trompeurs et charlatans. »

Devant l'application que M. de Rochas fait de ce passage à notre livre, on se demande s'il l'a bien lu, et où, s'il l'a lu, il a vu quelque part trace d'un *Traité mystérieux, ne se communiquant qu'en cachette* et indiquant aux *faibles, superstitieux et mélancoliques* le moyen de faire beaucoup de choses merveilleuses et extraordinaires, avec de fausses et trompeuses recettes. M. de Rochas nous a confondu tout simplement avec ceux mêmes que nous ne cessons d'attaquer, les prétendus mages ou savants que nous accusons, sous une forme plus ou moins scientifique, d'entraîner les crédules et les faibles dans des recherches ténébreuses, qui, de l'aveu de plusieurs d'entre-eux et de M. de Rochas lui-même, recèlent de terribles dangers. Si quelquefois nous avons donné les recettes de la Magie, c'est uniquement pour en faire ressortir le caractère absurde ou diabolique, tandis qu'au contraire les prétendues explications scientifiques des expérimentateurs du genre de M. de Rochas ne tendent, qu'ils le veuillent ou non, qu'à justifier et légitimer aux yeux du vulgaire les phénomènes diaboliques comme de purs effets des causes naturelles.

Quant à ce G. Naudé, dont M. de Rochas invoque triomphalement le témoignage contre nous, il nous serait facile de démontrer qu'il ne peut être d'aucun poids dans la balance, vu qu'il est lui-même un de ces *superstitieux et mélancoliques* personnages dont le colonel a horreur.

Si M. de Rochas a bien lu l'*Apologie pour les Grands hommes soupçonnés de Magie* (parmi lesquels sans doute il se compte), il a dû frémir en lisant le passage suivant :

« Je dirai donc que cette Apologie, ayant pour fondement la distinction que l'on doit faire entre la Magie permise et celle qui est défendue et illicite, et chacun s'étant efforcé d'en marquer les diverses espèces comme il lui a plu, il me semble que pour les comprendre plus facilement, l'on pourrait considérer l'homme comme une créature parfaite et accomplie, semblable à son Créateur, la pièce la plus hardie de toute la Nature, qu'elle a voulu combler de ses grâces et enrichir des plus belles de toutes les perfections, pour lui donner le commandement sur toutes les autres créatures... Or, comme l'homme peut régler et conduire ses actions ou par une grâce spéciale de Dieu tout-puissant, ou par l'assistance d'un ange, ou par celle d'un démon, ou enfin par sa propre industrie et suffisance : de ces quatre moyens tout différents, l'on peut en recueillir quatre sortes de magies : la Divine, du premier ; la Théurgique, du second ; la Goëtique, du troisième ; et la Naturelle, du dernier. La première est cette Magie sacrée, divine, heureuse et tout accomplie laquelle, surpassant nos forces, dépend absolument de cet esprit *qui quo vult spirat*, et qui se fait reconnaître en ses opérations excellentes et surnaturelles. Telles sont les Prophéties, les Miracles, le don des langues, etc... et cette magie de Moïse que *Pline condamne parce qu'il ne la connaissait pas* (M. de Rochas et ses pareils sont moins excusables que Pline de ne pas la connaître). La seconde est la Théurgique ou Magie Blanche laquelle, sous couleur de religion, (pour des motifs vraiment religieux) commande les jeûnes et abstinences, la piété, pureté, candeur et intégrité de vie... La troisième est cette Magie *diabolique* (et ici Naudé cite l'*Apologie* d'Apulée) « *quæ cum sit occulta, non minus quam tetra et horribilis, plerumque noctibus vigilata, et tenebris abstrusa, et arbitris solitaria, et carminibus murmurata* », nous doit être du tout (entièrement) suspecte et défendue, comme le principal instrument duquel le diable s'est toujours servi pour usurper un honneur qui ne lui appartient pas, pour s'attirer le culte des hommes et les détourner du service de Dieu... »

Celui qui écrivait ces lignes eût pu difficilement s'imaginer qu'un jour on invoquerait son témoignage pour s'inscrire en faux contre toute intervention surnaturelle de Dieu ou du diable dans l'humanité.

Nous pourrions faire à M. de Rochas un autre reproche au sujet de ses attaques contre nous : celui de manquer quelque peu de logique. Ainsi, tout

en affirmant que notre livre est plein d'*insanités*, il veut bien cependant reconnaître « qu'il renferme quelques détails intéressants au point de vue historique » ; et il cite à l'appui de ses observations sur l'envoûtement la lutte qui eut lieu, à ce sujet, il y a quelques années, entre Albert Pike, un des grands maîtres de la franc-maçonnerie, et le D. Gorgas, médecin de l'Université de Baltimore, chef d'un rite écossais dissident, lutte que nous racontons.

Nous ne voyons pas très bien pourquoi M. de Rochas fait exception pour ce fait, tout aussi empreint de Satanisme que tel ou tel autre, qu'il gratifie de cette aimable qualification d'*insanités*.

En dehors de ces attaques contre le *Diable au XIXe Siècle*, auxquelles nous devions quelques mots de réponse, le nouveau livre de M. de Rochas mérite une étude plus approfondie, et un de nos collaborateurs ordinaires a bien voulu se charger de l'analyser et de le critiquer avec quelque détail dans l'article suivant. Nous en acceptons entièrement les conclusions.

Dr BATAILLE.

*
* *

Jusqu'à présent, les recherches de M. Albert de Rochas s'étaient présentées au public sous la forme de petites brochures traitant de points particuliers de la science occulte, tels que : *l'Art des Thaumaturges dans l'Antiquité*, le *Fluide des Magnétiseurs*, les *Etats superficiels ou profonds de l'Hypnose*, l'*Envoûtement*. Aujourd'hui, faisant la synthèse de ses recherches, il nous offre, dans un respectable volume de 250 pages, les résultats généraux de ses expériences, tendant à la solution « *du problème si troublant de l'existence de l'âme et de la nature de ses rapports avec le corps.* » Mais ce n'est là que le début de ces études : il faut nous attendre à des travaux plus complets et plus approfondis, dont nous serions privés, si malheureusement l'autorité militaire, dont relève M. de Rochas, comme professeur à l'Ecole polytechnique, continuait à entraver les recherches de l'occultiste. Mais, bien qu'il ait dû interrompre ses expériences, et que sa synthèse scientifique soit loin d'être achevée, ce que nous en révèle M. de Rochas dans ce livre de l'*Extériorisation de la Sensibilité* vaut la peine d'être connu, ne fût-ce que pour nous donner une idée de la facilité avec laquelle les adversaires du surnaturel acceptent comme données indéniables de l'expérimentation scientifique les phénomènes les plus incertains et les moins rigoureusement constatés.

Disons tout d'abord que pour cet expérimentateur qui nous promet de nouvelles lumières sur *le problème troublant de la nature de l'âme et de ses rapports avec le corps*, la métaphysique n'est qu'un mot vide de sens et non avenu, c'est-à-dire, tout ce qui n'est pas de l'ordre purement physique, tout ce qui ne rentre pas dans le champ de cette méthode expérimentale, à l'aide de laquelle les observateurs modernes ont ouvert des horizons si inattendus « sur la possibilité de substituer une volonté étrangère à la personnalité propre du sujet, en s'emparant par certains procédés de l'*agent* (purement physique) qui sert d'intermédiaire entre son esprit et sa chair. » J'ai bien peur que les mots d'*esprit* et d'*âme* ne soient ici que pour la forme, et que la solution du problème proposé consiste tout simplement à supprimer l'un des termes dont il s'agit d'éclaircir les rapports : — méthode qui simplifie singulièrement la question.

Il y a dans le livre de M. de Rochas deux parties parfaitement distinctes : l'exposition des phénomènes qui l'ont amené au grand principe de l'extériorisation de la sensibilité, et les documents historiques relatant des faits prétendus merveilleux qui, d'après lui, peuvent s'expliquer par cette extériorisation ; de ce nombre sont : l'envoûtement, la poudre de sympathie, la guérison des plaies par la transplantation.

Tous les phénomènes miraculeux attribués par l'ignorance des temps passés à une intervention divine ou diabolique ne sont que l'effet très naturel de certaines facultés humaines inconnues ou méconnues jusqu'ici, et qu'il était donné à Mesmer et à ses disciples de révéler à notre siècle. Les miracles de Jésus-Christ lui-même rentrent dans cette catégorie. Veut-on savoir comment un apôtre de l'hypnose, M. Paul de Régla, explique, dans son *Jésus de Nazareth*, le miracle de la guérison de l'esclave du centurion (Math. VIII, 5-13) « C'est, dit-il, cette puissance électro-organique, vibratoire, créatrice et stimulante, issue d'un mouvement vital considérable du cerveau et de notre imagination, mis en activité extraordinaire par l'explosion qui résulte de la tension violente d'une idée, absorbant toutes les autres pour constituer une force collective considérable. » La plume de M. de Rochas ne se livre pas à ces sublimes et inintelligibles divagations ; il conserve, en face du miracle, le ton réservé et froid d'un *expérimentateur philosophe* digne de ce nom, et ce n'est qu'en passant qu'il fait allusion à certains phénomènes de la Mystique divine qui peuvent s'expliquer par sa grande découverte, tels que : l'auréole des saints, les effluves lumineux de l'extase, les rayons qui s'échappent des doigts de la Vierge ou du front de Moïse, « les effluves odorants qui faisaient ressentir à sainte Catherine de Gênes, flairant la main du prêtre qui dirigeait son âme, une odeur d'une suavité ineffable, capable de ressusciter les morts. »

Comment se fait-il que ces facultés merveilleuses si naturelles, bien que M. de Rochas les traite d'*anormales*, aient échappé jusqu'ici à l'observation des psychologues ? C'est tout simplement, nous dit l'auteur, *faute d'un grossissement suffisant.*

On ne pourra pas faire à M. de Rochas le même reproche ; rien qu'à voir les figures coloriées qui ornent son ouvrage et tirent fortement l'œil, on

sent qu'il y a là un grossissement formidable de phénomènes extrêmement déliés et à peine perceptibles, nous dit-on, à l'œil des sujets doués d'une *hyperesthésie sensorielle* considérable. Je fais allusion aux figures explicatives des premières expériences dont il parle et qui ont trait aux *effluves lumineux*, rayonnant du corps humain et susceptibles d'agir sur les sens *hyperesthésiés* de certaines personnes ou sujets propres à cette expérimentation. O mystiques insensés, qui vous imaginiez jusqu'ici que ces effluves lumineux, qui ont été le partage de quelques saints, étaient des privilèges miraculeux à eux accordés par une faveur spéciale de Dieu ! Ces prétendus saints ou saintes n'étaient que des sujets magnétiques exceptionnellement doués d'électricité dynamique, de ce fluide lumineux du baron de Reichenbach, qui, aux yeux des somnambules, s'échappe du corps de leur magnétiseur, et auquel ils reconnaissent même un goût fort agréable, goût qui se communique pour eux à l'eau et aux aliments. Pour apercevoir ces effluves, il faut un sujet spécial, doué d'une sensibilité ou hyperexcitabilité exceptionnelle ; tel est le nommé Albert L..., sujet ordinairement employé par M. de Rochas. Mais il faut remarquer que ledit Albert jouit d'un organe visuel spécialement conformé ; examiné à l'ophtalmoscope, le fond de son œil présente un phénomène d'*éréthisme vasculaire extra-physiologique*, « et les vaisseaux sanguins y ont presque triplé de volume. » Sur la foi d'Albert, M. de Rochas affirme que les effluves du côté droit du corps humain présentent en général une coloration bleue, tandis que ceux du côté gauche dégagent des effluves rouges.

Mais, dira-t-on, l'œil d'Albert est constitué de telle sorte qu'il voit ce qu'aucun autre à sa place ne verrait ; c'est là une sensation purement *subjective*, provenant de la constitution spéciale de son organe optique. M. de Rochas a prévu l'objection et s'efforce d'y répondre en reproduisant plusieurs expériences faites à l'aide de l'électro-aimant et de la polarisation de la lumière, qui lui semblent conclure à la réalité *objective* de l'effluve observé. — Mais, pourra-t-on répondre, dès que le sujet reste le même avec sa prédisposition anormale subjective, le subjectivisme ou l'illusion optique persiste dans chaque expérience ; on n'en saurait rien conclure touchant la réalité objective du phénomène.

Non, insiste M. de Rochas, différents sujets, décrivant l'effluve, lui reconnaissent des caractères communs et généraux constants, comme une flamme sortant du corps par toute sa surface, s'il présente une forme arrondie, par ses deux extrémités, s'il a une forme allongée. Ce n'est que dans ce dernier cas que chaque sujet attribue aux deux effluves deux colorations distinctes. Mais que peut-on conclure de ces colorations variables, « la coloration n'étant, comme l'avoue l'auteur, que fonction de la *perturbation apportée par l'état hypnotique dans le centre de la perception visuelle* et dans les organes intermédiaires qui transmettent de l'œil à ce centre l'impression lumineuse, perturbation compliquée encore du tempérament de l'individu ? D'autres sujets, il l'avoue, voient jaune et vert au lieu de rouge, et violet au lieu du bleu. Pour quelques-uns, la longueur des effluves va de vingt à trente centimètres, pour d'autres, jusqu'à quatre ou cinq mètres. M. de Rochas essaie bien d'expliquer comment la manière de voir l'effluve peut varier d'un sujet à un autre, et chez le même sujet, suivant son état. Il invoque dans ce but toutes ses connaissances sur l'amplitude et le nombre des vibrations moléculaires du corps observé. Mais qui reconnaîtra dans quel cas ces variations doivent être imputées à l'objet, et dans quel cas au sujet lui-même ? Il y a là une source d'incertitudes inextricables, et dont toute la physique de M. de Rochas ne peut pas rendre compte.

Il faut observer que toutes les descriptions du phénomène viennent uniquement du sujet hypnotisé qui seul le perçoit, et que M. de Rochas a bien soin, avant chaque nouvelle expérience, de lui faire la leçon, de telle sorte qu'il est difficile de ne pas croire que les perceptions constatées par le sujet hypnotisé ne sont qu'un effet de la suggestion opérée sur lui par l'hypnotisme. M. de Rochas lui-même reconnaît que cette suggestion peut influencer *partiellement* la manière de voir l'effluve. Si elle le peut partiellement, pourquoi ne le pourrait-elle pour tout le cours de l'expérience ? Une autre précaution indiquée par M. de Rochas, c'est qu'il est bon que le nombre des personnes présentes soit limité aux *deux seuls opérateurs*, « parce que, dit-il, un nombre plus grand détermine le plus souvent une agitation préjudiciable à l'expérience ». Je me défie de ces expériences qui redoutent la lumière du grand jour et ne veulent avoir pour témoins que les deux parties intéressées à leur succès.

Il faut toutefois rendre à M. de Rochas ce témoignage qu'il est lui-même assez sceptique sur le résultat final de ses expériences si malheureusement interrompues, et qu'elles n'ont pu jusqu'ici que l'amener « à des théories inexactes ou au moins incomplètes. »

Malgré cet aveu, entraîné par le démon de l'hypothèse, il n'en est pas moins très disposé à conclure que ces effluves sont dus à l'émission d'un certain nombre de corpuscules se détachant des corps eux-mêmes par les pores de la peau, corpuscules qui pourraient bien être doués d'une vie propre, et expliquer les merveilleux phénomènes d'extériorisation de la sensibilité qu'il aborde dans la suite de son ouvrage.

Ces phénomènes sont proportionnels aux divers états plus ou moins profonds par lesquels passe le sujet hypnotisé. M. de Rochas a tracé de ces divers états et de leurs effets sur la manifeslation des effluves un tableau synoptique que nous devons mettre sous les yeux du lecteur.

Etats superficiels

Hypnose. — 1er état : Crédulité. Première léthargie. *Hypnose.* — 2e état : Somnambulisme. Deuxième léthargie.	Insensibilité cutanée et suggestibilité

Etats profonds

Hypnose. — 3e état : Rapport. Troisième léthargie.	Tous les sens sont spécialisés pour le magnétiseur; le sujet voit les effluves extérieurs du corps.
Hypnose. — 4e état : Sympathie au contact. Quatrième léthargie.	Le sujet perçoit les sensations du magnétiseur quand il le touche ; sa suggestibilité a disparu.
Hypnose. — 5e état : Vue intérieure. Cinquième léthargie.	Le sujet ne voit plus les effluves extérieurs ; il voit les organes intérieurs de son corps et des autres.
Hypnose. — 6e état : Sympathie à distance. Sixième léthargie.	Le sujet perçoit les sensations du magnétiseur quand il ne le touche plus, pourvu qu'il soit à petite distance.

Dès que la sensibilité du sujet commence à disparaître, le duvet lumineux de son corps (qui n'est visible qu'aux yeux d'un autre hypnotisé) semble se dissoudre dans l'atmosphère, puis reparaît au bout de quelque temps sous la forme d'un brouillard léger qui peu à peu se condense et prend en définitive, généralement dans le 3e état décrit ci-dessus, l'apparence d'une couche très mince suivant, à trois ou quatre centimètres en dehors de la peau, tous les contours du corps. Si le magnétiseur agit sur cette couche d'une façon quelconque, le sujet éprouve les mêmes sensations que s'il avait agi directement sur la peau. Il se produit ainsi, au cours de la magnétisation et dans les divers états décrits plus haut, une série de couches équidistantes séparées par un intervalle de six à sept centimètres, qui se succèdent parfois jusqu'à deux ou trois mètres, et dont la sensibilité va en diminuant proportionnellement à l'éloignement du corps. Le sujet ne sent plus les attouchements que sur ces couches ; elles atteignent leur maximum d'intensité généralement après la 3e ou 4e léthargie.

La sensibilité, qui a disparu de la surface du corps, rayonne autour du sujet à une certaine distance, de sorte qu'en piquant ou en pinçant la peau, le sujet n'éprouve rien, et qu'en piquant ou en pinçant à distance, dans le rayonnement des couches sensibles, il éprouve une sensation analogue à celle d'une piqûre réelle. De plus, cette sensibilité, ainsi extériorisée, peut être fixée sur un corps quelconque saturé du fluide magnétique du sujet : un verre d'eau, un fruit, un animal, etc. Si l'on pique ce corps, le sujet ressent la piqûre. Si l'on modèle une figure de cire sur laquelle on extériorise la sensibilité du sujet, celui-ci ressentira les moindres attouchements pratiqués sur la statuette ; un stigmate restera marqué sur la peau.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des nombreuses expériences que M. de Rochas apporte à l'appui de ces mirifiques assertions. Ce que nous avons dit des expériences sur les effluves peut aussi bien s'appliquer à celles-ci. Les prétendues perceptions et sensations du sujet hypnotisé peuvent très bien n'être que l'effet illusoire de la suggestion mentale et de l'imagination. C'est, du reste, ce qu'ont soutenu, à l'encontre de M. de Rochas, d'autres expérimentateurs, au moins aussi autorisés que lui, qui n'ont vu dans cette prétendue extériorisation de la sensibilité qu'une *pseudo-extériorisation*, un phénomène purement subjectif déterminé par l'état hypnotique du sujet. Voici comment le Dr Antoine Mawroukakis, dans un rapport présenté à la Société d'Hypnologie (séance du 17 juillet 1893), relate les expériences qu'il a faites lui-même à ce sujet sur une femme très hypnotisable, Mme Cl. :

« Je me suis mis à quatre mètres de l'hypnotisée, et je lui ai dit : Madame, je vais vous piquer à la main gauche où vous ressentirez une très forte douleur; je vous pique ; et sans toucher la malade, j'ai obtenu la sensation de la douleur. Après j'ai dit au sujet : je vais vous piquer à la main gauche, et vous sentirez la douleur à la main droite, aux oreilles, au pied, au bout du nez, etc. ; et le phénomène s'est produit. J'ai vu que la prétendue couche sensible était d'une étendue beaucoup plus considérable. Pour m'en mieux assurer, j'ai fait la même expérience que M. de Rochas. J'ai pris un verre plein d'eau et je l'ai placé dans la main du sujet. J'ai attendu dix minutes; j'ai piqué les parois du verre sans bruit et j'ai observé la même insensibilité. Après, j'ai touché brusquement le verre en produisant un son, et la douleur fut aussitôt ressentie. J'ai obtenu les mêmes résultats à trois ou quatre mètres. J'en ai conclu que ce n'était pas le fluide magnétique qui provoquait cette prétendue extériorisation de la sensibilité, mais que c'était tout simplement la suggestion ; car si c'était le fluide, pourquoi le sujet ne sentait-il pas la douleur, quand il n'entendait pas le bruit de l'épingle piquant le verre? Si c'était le fluide magnétique, pourquoi sentait-il lorsque je piquais des verres n'ayant pas été en contact avec lui? Si c'était le fluide magnétique, pourquoi ne sentait-il pas avant d'être suggéré ? Les auteurs de la prétendue extériorisation ont été trompés par les faits, voici comment : en essayant d'obtenir les résultats, ils ont, à leur insu, suggéré leurs sujets, soit à l'état de veille, soit à l'état de sommeil hypnotique, en parlant, par exemple, à une tierce personne, ou tout simplement en leur faisant comprendre ce qu'ils voulaient obtenir, et les sujets, une fois endormis, ont exécuté ce qu'ils avaient entendu ou compris. »

— « J'ai invité M. de Rochas, dit à son tour le Dr M. A. Voisin, à venir dans mon service pour me démontrer l'existence de l'extériorisation de la sensibilité. Je l'ai mis en présence d'un sujet modèle en ne lui imposant comme condition que de ne pas prononcer un seul mot et de ne pas faire un seul geste ; son expérience a totalement échoué. »

— « Il n'est pas douteux, ajoute enfin le docteur Dumontpallier, que si nos sujets pouvaient sentir à distance avant le contact de l'épingle, l'un de nous, dans les nombreuses expériences que nous avons faites, l'aurait constaté. »

Les expériences de M. de Rochas sont sorties fort endommagées de cette critique si judicieuse, et l'on comprend que la Société d'hypnologie ne soit pas auprès de lui en odeur de sainteté. Mais non seulement le grand principe de l'extériorisation de la sensibilité s'écroule avec les expériences fort suspectes sur lesquelles il s'appuie ; mais quand même il pourrait être accepté dans certaines limites, les applications qu'en prétend faire M. de Rochas aux faits surnaturels du passé, n'en seraient pas moins impossibles et exigeraient de la part de celui qui les ferait avec lui une bonne volonté qui friserait la mauvaise foi.

(A suivre.) **Gilbert Jonas.**

ÉLOQUENT MANIFESTE

de la SEMAINE RELIGIEUSE de Cambrai

A la fin du mois de février, la *Semaine religieuse* de Cambrai publiait un chaleureux appel à l'union effective et active de tous les catholiques de France contre les efforts de plus en plus menaçants de la ligue maçonnique ; nous regrettons de ne pouvoir en citer que quelques extraits.

Le cardinal de Paris résumait la situation en deux mots, quand il disait que la question qui se pose est de savoir : « si la France restera chrétienne ou non. » Et depuis que le vénérable prélat parlait ainsi, il y a cinq ans, que d'attentats nouveaux ont été consommés ! Combien se préparent.

L'Etat réduit l'Eglise à l'état de vasselage. Il entend se réserver le contrôle de tout ce qui intéresse le temporel du culte par la triste loi des fabriques. Il poursuit avec acharnement la ruine des Congrégations religieuses par la loi d'accroissement et la taxe d'abonnement. Il menace ces mêmes Congrégations, bien mieux, il menace l'organisation ecclésiastique en France par la loi des associations.

Non contents de dépouiller l'Eglise de la liberté d'enseignement, ils songent à resserrer la charité privée et à lui imposer des entraves qui l'empêcheront de se donner carrière. Ce sera l'inauguration du monopole nouveau, celui de l'assistance. Comme l'Etat n'y pourra suffire qu'en drainant pour son compte la richesse publique par des impôts exorbitants, ce sera l'avènement du socialisme et la ruine du pays. Qu'importe aux francs-maçons que la France périsse, s'ils ont du même coup tué l'Eglise de France !

Ainsi se resserre le champ clos, où tout à l'heure l'Eglise et la France chrétienne d'une part, d'autre part la Secte maçonnique, avec la France révolutionnaire, vont se livrer la bataille suprême...

Le moment approche où il faudra être aveugle ou traître, pour ne pas comprendre que la vie même, comme au temps des Maccabées, est l'enjeu de la bataille : *pro anima res est nobis*. Et ce moment n'est-il pas déjà venu ?

Il s'agit donc pour les catholiques de France de se constituer, de s'organiser et d'engager cette lutte décisive.....

Qui groupera ainsi le parti catholique ? Le clergé. Lui seul dispose du principe de vie et de la force de cohésion. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit la tête, qu'il en prenne ostensiblement la direction. Le corps existera en dehors de lui, mais il en sera l'âme. Aux évêques donc de s'unir pour donner le branle à ce grand mouvement ; au clergé de l'étendre et de le propager. Sans l'épiscopat, il sera toujours difficile d'arriver à rien : c'est pourquoi nous tendons les mains à nos évêques, les suppliant de nous sauver par leur union et leur ferme attitude.

Dans le même numéro de la *Semaine de Cambrai*, une lettre pastorale de S. G. Mgr Sonnois, archevêque, confirmait ainsi ce généreux appel :

Dans le cours de notre histoire nationale, il serait difficile de rencontrer une époque plus féconde en erreurs antichrétiennes et en hostilités anticatholiques que la nôtre, et surtout il serait difficile de trouver, dans les siècles précédents, au service de l'erreur et de l'hostilité, une propagande aussi ardente, aussi libre dans son action, aussi largement munie des moyens de diffusion rapides et puissants.

En présence de cette situation, il n'est point inutile que les catholiques français rappellent à leurs souvenirs les principes de la doctrine catholique relatifs à la liberté normale de l'Eglise.

De la part de l'Eglise, il n'existe aucun esprit d'antagonisme systématique à l'égard des divers gouvernements de ce monde et des diverses formes qu'ils peuvent prendre ; elle leur conserve à tous le respect et la soumission dans toutes les choses qui sont de leur ressort ; et, loin de vouloir compromettre la tranquillité sociale et l'ordre établi, elle emploie volontiers son influence à inspirer autour d'elle l'amour de l'ordre, de la justice et de la paix ; mais elle réclame et réclamera toujours l'indépendance de son enseignement et le libre exercice de son ministère spécial.

ALEXANDRE AKSAKOF

ET LES

RÉCENTES ÉLUCUBRATIONS SPIRITES

Le spiritisme tend à se développer en Russie (dans la haute société), grâce à la propagande active d'un de ses plus zélés apôtres, M. Alexandre Aksakof, conseiller d'État actuel de S. M. l'empereur de Russie, directeur des *Psychische Studien* (Recherches psychiques) de Leipzig, bien connu dans le monde spirite par ses nombreuses contributions aux Revues de la secte (1). Il a résumé toutes ses observations et ses théories dans un énorme volume, que vient de traduire en français M. Berthold Sandou, intitulé :

Animisme et Spiritisme : Essai d'un examen critique des phénomènes médiumniques, spécialement en rapport avec les hypothèses de la « force nerveuse », de l' « hallucination » et de l' « inconscient ».

Fortement intéressé au mouvement spirite dès 1855, M. Aksakof ne se contenta pas du témoignage d'autrui ; mais il voulut se rendre compte par lui-même de la réalité des phénomènes et des faits ; il forma en 1870 un cercle intime d'observateurs et se livra avec eux à des expériences suivies qui l'amenèrent, nous dit-il, à cette conviction « que ces faits offraient une base vraiment solide, un terrain ferme pour le fondement d'une *science nouvelle*, qui serait peut-être capable, dans un avenir éloigné, de fournir à l'homme la solution du problème de son existence. »

L'étude des phénomènes spirites lui fit aussitôt reconnaître ces deux faits « incontestables » : l'*automatisme évident des communications spiritiques* et la *fausseté impudente et tout aussi évidente de leur contenu*. Mais plus il avançait dans l'étude des faits et l'accumulation des expériences, plus la solution du problème (à savoir : quelle était la source ou la cause explicative de ces phénomènes?) semblait reculer devant lui. « Les années se passant, dit-il, les côtés faibles du spiritisme ne devenaient que plus apparents : la banalité des communications, la pauvreté de leur contenu intellectuel, même quand elles ne sont pas banales, le caractère mystificateur et mensonger de la plupart des manifestations, l'inconstance des phénomènes physiques quand il s'agit de les soumettre à l'expérience positive, la crédulité, l'engouement, l'enthousiasme irréfléchi des spirites et des spiritualistes, enfin la fraude qui fit irruption avec les séances obscures et les matérialisations, — que je fus forcé de constater moi-même par ma propre expérience, dans mes rapports avec les médecins de profession les plus renommés — en somme une foule de doutes, d'objections, de contradictions et de perplexités de toute sorte ne faisaient qu'aggraver les difficultés du problème. »

En 1885, parut la savante réfutation de l'hypothèse spirite par le fameux docteur allemand Edouard von Hartmann : *le Spiritisme*. Celui-ci, à l'hypothèse des spirites substituait celles-ci, qui lui semblaient rendre suffisamment compte des divers phénomènes du spiritisme : 1° une force nerveuse produisant, en dehors du corps humain, des effets mécaniques et plastiques ; 2° des hallucinations doublées de cette même force nerveuse et produisant également des effets physiques ; 3° une conscience somnambulique latente, capable de lire, dans l'âme d'un autre homme, son présent et son passé ; 4° enfin cette même conscience disposant d'une faculté de clairvoyance qui met le sujet en rapport avec l'Absolu, et lui donne par conséquent la connaissance de tout ce qui est et a été. Voilà par quelles hypothèses, non moins merveilleuses, il faut l'avouer, que celle de l'intervention des âmes des trépassés ou des esprits, le continuateur de Schopenhauer, le grand-maître de la *Philosophie de l'Inconscient*, essayait d'expliquer tous les phénomènes dits spiritiques.

Ces explications ne satisfirent pas complètement M. Aksakof, qui se sentait un faible pour l'hypothèse de l'intervention des « esprits ». Toutefois, la théorie schopenhauérienne de l'Inconscient fit sur lui une vive impression, et il admit dès lors que « tous les phénomènes médiumniques, quant à leur type, peuvent être produits par une action inconsciente de l'homme vivant... que l'activité psychique inconsciente de notre être n'est pas limitée à la périphérie du corps, mais qu'elle peut en franchir les limites et produire en dehors de lui des effets physiques et même plastiques. » A cette faculté d'une activité extracorporelle, désignée sous le nom d'*Animisme*, se rapportent une foule de faits merveilleux généralement considérés comme surnaturels. Cela posé, M. Aksakof classe tous les phénomènes médiumniques en trois grandes catégories qu'il désigne ainsi :

1° *Personnisme* ou phénomènes intramédiumniques inconscients, se produisant dans la sphère corporelle du médium, dont le trait distinctif est la *personnification*, ou l'appropriation du nom et souvent du caractère d'une

(1) M. Aksakof se glorifie d'avoir fait paraître, aux frais d'un ami russe, feu M. Lvoff, la première Revue française consacrée à l'étude scientifique du sommeil, du somnambulisme, de l'hypnotisme et du spiritualisme, qui parut en effet à Paris de 1874 à 1876, en 6 livraisons, sous ce titre : *Revue de psychologie expérimentale*. Il dirige actuellement le *Rébus*, journal hebdomadaire, publié à Saint-Pétersbourg.

personnalité étrangère à celle du médium ; dans cette catégorie rentrent les tables parlantes, l'écriture et la parole inconsciente. C'est la plus simple manifestation du *dédoublement de la conscience,* ce phénomène fondamental du médiumnisme, révélant la dualité de l'être psychique, ou la non identité du moi personnel, individuel, intérieur, inconscient avec le moi extérieur et conscient. Dans cette théorie, le moi personnel et conscient, qui seul cependant, compte dans la vie ordinaire et en dehors duquel nous ne concevons qu'un état anormal et maladif, l'ivresse, le sommeil artificiel, la folie, etc., ce moi personnel n'est qu'une des manifestations phénoménales du moi individuel et réel (nouménal, comme disent les Allemands) ; ces manifestations pouvant avoir un caractère multiple, *anormal ou fictif*, selon les conditions de l'organisme (somnambulisme, médiumnisme, etc.).

Une pareille théorie mettant sur la même ligne, comme également importants, et légitimes, d'une égale valeur au point de vue moral et pratique, les états inconscients et les états conscients de l'âme humaine, n'a besoin que d'être exposée pour être jugée. On comprend de suite qu'elle fait merveilleusement l'affaire du diable, à qui elle livre notre pauvre humanité désarmée, désemparée à la merci de toutes ses suggestions, en l'absence de la seule lumière qui pourrait la mettre en garde contre ses prestiges, la lumière de la conscience. Il serait puéril d'insister sur ce point ; et voilà du premier coup le spiritisme jugé, s'il ne repose, comme le veulent M. de Hartmann et Aksakof, que sur l'application de la théorie psychologique de l'inconscient.

2° *Animisme*, ou phénomènes psychiques inconscients, se produisant en dehors des limites de la sphère corporelle du médium ou *extramédiumniques* (transmission de pensée, télépathie, mouvements d'objets sans contact, matérialisations, etc.). Avec cette catégorie, nous voilà loin des phénomènes simplement subjectifs dont nous venons de parler. L'activité humaine inconsciente sortant du corps se manifeste à distance par des effets mécaniques, physiques et plastiques ; elle va jusqu'à s'objectiver, s'extérioriser sensiblement, en se créant un simulacre d'organe visible, selon le degré de désagrégation du corps fluidique ou du périsprit. Tous ces phénomènes sont le produit personnel de la force mimique inconsciente du médium.

3° *Spiritisme*. Sous ce nom se classent tous les phénomènes qui ne peuvent se rapporter qu'à une cause *extramédiumnique, supraterrestre,* c'est-à-dire en dehors de la sphère de notre existence. « Nous avons ici, dit M. Aksakof, la manifestation terrestre du moi individuel au moyen de ceux des éléments de la personnalité qui ont eu la force de se maintenir autour du centre individuel, après sa séparation d'avec le corps, et qui peuvent se manifester par la médiumnité ou l'association avec les éléments psychiques homogènes d'un être vivant. »

On le voit, toute la théorie de M. Aksakof prend pour point de départ une des plus grandes aberrations de la philosophie moderne, la *nouvelle notion* de la *personnalité*, qu'une prétendue science, au nom de ce qu'on appelle la *métaphysique expérimentale,* s'efforce de substituer à la vieille notion, bonne pour les imbéciles, de l'unité consciente, simple et permanente de l'âme humaine. Celle-ci n'est plus qu'un agrégat d'éléments psychiques divers et incohérents qui peuvent, dans un état donné de l'organisme, se détacher du noyau central et revêtir temporairement en dehors de la personnalité corporelle le caractère d'une personnalité indépendante. Qui ne comprend que, si cette notion pouvait avoir cours dans la masse des cerveaux humains, cet univers deviendrait bientôt un immense Bedlam, un monde d'inconscients, d'hypnotisés, de somnambules, de visionnaires et de fous, de *mediums,* en un mot, c'est-à-dire d'êtres humains chez qui, selon la définition de M. Aksakof, l'état de *désagrégation psychologique* deviendrait habituel et normal, ou chez qui, selon M. Janet (1), « la puissance de synthèse psychique est affaiblie et laisse échapper, en dehors de la perception personnelle, un nombre plus ou moins considérable de phénomènes psychologiques. » Nos maîtres en *animisme* et en *spiritisme* ne désespèrent pas de voir la science réaliser enfin ce *desideratum* de la destinée humaine : « Nous n'hésitons pas à l'affirmer, s'écrie M. Aksakof, l'hypnotisme deviendra *bientôt* un instrument au moyen duquel presque tous les phénomènes de l'*animisme* pourront être soumis à une expérimentation positive, obéissant à la volonté de l'homme ; la suggestion sera l'instrument au moyen duquel la désagrégation psychique franchira les limites du corps et produira des effets physiques à volonté. »

On comprend que nous n'entrions pas ici dans la revue des faits apportés par M. Aksakof à l'appui de sa théorie (2) ; ces faits se retrouvent à peu près les mêmes dans tous les livres sur le Spiritisme ; on en trouvera dans le *Diable au XIXe siècle* un assez grand nombre et d'assez concluants au point de vue de l'inter-

(1) *L'Automatisme psychologique,* Paris 1889. L'auteur, M. Pierre Janet, est professeur de philosophie au Lycée du Havre.

(2) Nous nous proposons du reste de revenir sur ce livre au point de vue plus spécial de l'hypothèse des « *esprits* », et de l'intervention diabolique.

vention diabolique. Il m'a paru plus utile d'emprunter au livre du spirite russe un catalogue qui témoigne de l'importance qu'a prise la question dans ces derniers temps, et des efforts tentés par la science en Angleterre, en Amérique et en France, pour éliminer du problème le seul facteur qui puisse aider à le résoudre, le prince des ténèbres et du mensonge. Voici ce catalogue :

1. *The Daimonion, or the Spiritual Medium, its Nature, illustrated by the History of its Uniforme Mysterious Manifestations, when unduly excited.* By Traverse Oldfield, Boston, 1852, 8°. (Le daimonion, ou le médium spirituel et sa nature, illustré par l'histoire de ses manifestations uniformément mystérieuses, lorsqu'il est indûment excité.) Le Daimonion, ou médium spirituel dont il s'agit n'est autre chose que le principe nerveux. Le véritable auteur de l'ouvrage est G. W. Samson.

2. — *Philsophy of Mysterious Agents, Human and Mondane, or the Dynamic Laws and Relations of Man, embracing the Natural Philosophy of Phenomena styled : Spiritual Manifestations.* (Philosophie des Agents mystérieux, humains et terrestres, ou les lois et les relations dynamiques de l'homme, comprenant la Philosophie naturelle des Phénomènes appelés : Manifestation des Esprits.) Par E. C. Rogers, Boston, 1853, 8°.

3. — *A Discussion of the Facts and Philosophy of Ancient and Modern Spiritualism* (Discussion des faits et philosophie de l'Ancien et Moderne Spiritualisme) By S. B. Brittan and B. W. Richmond. New-York, 1853, 8°.

4. — *Modern Mysteries explained and exposed* (Mystères modernes expliqués et démasqués). By Rev. A Mahan, premier Président de Cleveland University. Boston, 1855, 8°. Ce livre explique toutes les manifestations spirites au moyen de la force *odique* ou du fluide inventé par le baron von Reichenbach.

5. — *Mary Jane, or Spiritualisme chemically explained; also Essays by and Ideas (perhaps erroneous) of a Child at School.* (Mary Jane, ou le Spiritualisme expliqué chimiquement, ainsi que Essais et Idées (peut-être erronées) d'une écolière). London, 1863, 8°. L'auteur de ce livre, Samuel Guppy, matérialiste accompli, se servait de sa propre femme comme médium dans ses expériences spirites.

6. — *On Force, its Mental and Moral Correlates, and oh that which is supposed to underlie all Phenomena ; witn Speculations oh Spiritualism and other Abnormal Conditions of Mind.* (De la force, ses corrélations mentales et morales, et de ce qui est supposé être la base de tous les Phénomènes ; y joint des Spéculations sur le Spiritualisme et autres conditions anormales de l'esprit.) By Charles Bray, London, 1867, 8°. L'auteur était à la fois phrénologiste, fataliste et socialiste.

7. — *Exalted States of the Nervous System in Explanation of the Mysteries of Modern Spiritualism, Dreams, Trance, Somnambulisme, Vital Photography, etc.* (Etats de surexcitation du système nerveux expliquant les mystères du spiritualisme moderne, des Songes, Extases, du Somnambulisme, de la Photographie vitale, etc.) By Robert H. Collyer. Londres, 1873, 8°.

8, — *Spiritualism and allied Causes and Conditions of Nervous Derangements.* by William A. Hammond. M. D. (Le spiritualisme et les causes et conditions congénères des troubles nerveux) par le Dr A. Hammond, professeur de maladies mentales et de maladies des nerfs au département de la médecine à l'Université de New-York). Londres, 1876, 8°.

9. — Agénor de Gasparin: *Des tables tournantes, du Surnaturel en général et des Esprits* 1854, 2 v. 8°. L'auteur considère comme un fait pleinement établi par ses expériences que la volonté, dans certaines conditions de l'organisme, peut agir à distance sur la matière inerte.

10. — *Les tables parlantes*, par Thury, professeur à l'Académie de Genève, 1855. L'auteur attribue tous les phénomènes spirites à un fluide particulier ou force *ecténique*, agissant à distance par le moyen de l'influence *psychode*.

11. — *Etude expérimentale sur certains phénomènes nerveux, et solution rationnelle du problème spirite,* par Chevillard, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, Paris, 1872, 8°. D'après celui-ci, les frappements ou mouvements des objets sont un effet réel, mais nervo-dynamique des médiums « qui transforment l'objet en organe extérieur momentané, sans en avoir conscience » ; en d'autres termes les phénomènes dits spirites ne sont que des manifestations inconscientes de l'action magnéto-dynamique du fluide nerveux.

12. — *Essai sur l'humanité posthume et le Spiritisme*, par un positiviste, Adolphe d'Assier, Paris, 1883, in-12. M. Aksakof cite de longs fragments de ce livre dont il fait beaucoup de cas. L'auteur y développe avec complaisance l'hypothèse de l'*existence posthume de la personnalité humaine*. Le résumé qu'il a fait lui-même de son système suffira pour donner une idée de sa méthode et du pur matérialisme de ses conclusions.

« Ne voulant faire appel à *aucune cause surnaturelle*, je cherche s'il n'existe pas dans

la nature vivante un principe peu connu jusqu'ici qui, dans certains cas et dans certaines limites, peut agir comme force active et indépendante. Je trouve ce principe non seulement dans l'homme, mais encore dans les espèces supérieures de l'échelle zoologique, de sorte que l'humanité posthume n'est, à vrai dire, qu'un cas particulier de l'animalité posthume, et que cette dernière se présente comme la conséquence immédiate du monde vivant. — L'étude de ce principe me conduit à celle du *fluide magnétique*, qui paraît en être le générateur. J'analyse alors les diverses manifestations de ce facteur de la psychologie, notamment dans le mesmérisme, et je trouve l'explication d'une foule de phénomènes qui, n'étant connus que par leurs côtés merveilleux, semblaient ne pouvoir se rattacher qu'à la théologie proprement dite ou à sa sœur cadette, la démonologie. Débarrassée de toute interprétation surnaturelle, la personnalité d'outre-tombe apparaît dans sa physionomie propre, et l'on entrevoit l'origine des ombres, leur état physique et moral, le sort qui leur est réservé. L'idée philosophique du livre peut donc se résumer ainsi : faire rentrer dans le cadre des lois du temps et de l'espace, les phénomènes d'ordre posthume niés jusqu'ici par la science, parce qu'elle ne pouvait les expliquer et affranchir les hommes de notre époque des énervantes hallucinations du spiritisme. »

En somme, le positivisme de M. Adolphe d'Assier n'aboutit qu'à une hypothèse dont le spiritisme, qu'il a l'air de mépriser et d'attaquer, pourra s'autoriser pour invoquer la *science* à l'appui de ses rêveries insensées. Toute la thèse tend uniquement à démontrer que les miracles des saints ne sont que des faits d'ordre naturel, « des modes d'action de l'éther ou du fluide mesmérien, mis en jeu par une foi vive jointe à la pratique de la vie ascétique. » Jésus-Christ et ses apôtres n'ont été que les précurseurs de Mesmer et de ses disciples. La puissance miraculeuse qui a converti le monde n'est en résumé qu'une *pléthore d'électricité vitale.* C'est à ce blasphème impie qu'aboutissent, en termes plus ou moins catégoriques, tous les ouvrages, spirites ou antispirites, qui éliminent du champ de leurs recherches la notion du surnaturel.

Le Lecteur.

LE MAGE SÉDIR
ET
LES MIROIRS MAGIQUES

Comme on le sait, les Miroirs magiques sont des instruments de cette divination que nous n'hésitons pas, avec le Dr Bataille, de traiter de diabolique, du moins dans un grand nombre de ses pratiques, où la cause prétendue naturelle n'a aucun rapport avec l'effet merveilleux que l'opérateur en obtient. Il ne s'agit point ici, en effet, de ces vagues présages demandés par la superstition populaire aux phénomènes les plus insignifiants de la vie commune, de cette prétendue révélation de l'avenir au moyen de faits vulgaires et fortuits, tels que le vol d'un oiseau, la rencontre d'un homme ou d'un animal, la présence d'une treizième personne à table, etc... La théorie et la pratique des Miroirs magiques se rattachent à un autre système, qui s'appuie sur les traditions de la science occulte, et s'efforce de déguiser son origine diabolique sous les formes scientifiques d'une théorie cosmogonique et théologique. Ce système prend pour point de départ, comme loi fondamentale, la Trinité chrétienne. De même que Dieu est triple dans son Unité, l'homme aussi est triple dans sa personnalité une : le *Corps*, ou l'homme physique, l'*Ame doublement polarisée*, ou l'homme animique, et l'*Esprit*, ou l'homme spirituel (1). Le monde ou *Cosmos* est triple aussi : — *Nature naturée* — *Humanité*, l'Adam de la *Genèse* ; — *Nature naturante*, esprits, génies planétaires, anges. Ainsi placé au centre du *Cosmos*, l'homme peut interroger tour à tour chacune de ces trois parties, selon la nature de ses triples facultés.

L'homme *physique* interroge le corps de la Nature ou la Nature naturée ; de là la divination par les présages naturels.

Il interroge les autres hommes ou l'humanité ; de là la physiognomonie, la chiromancie, etc., etc...

S'il interroge la Nature naturante, ou les esprits, ils lui répondront à l'aide du cercle ou miroir magique. Disons, en passant, que c'est de ces anges commis aux diverses évolutions et mouvements planétaires que descendent en ligne directe (on ne nous dit pas par quelle espèce de génération) « *ceux qui forment ici-bas la fraternité glorieuse et bénie des adeptes.* »

L'homme *animique* ou *astral* interroge tour à tour : la nature naturante, dans les rêves ; l'humanité, dans les révélations que ses sens spirituels lui feront découvrir dans l'âme des

(1) Papus : *Traité de Magie pratique*, 1894, 8°, et *La Science des Mages et ses applications*.

autres hommes ; la nature naturante, ou les génies, dans le « sommeil sacré de l'extase. »

Enfin l'homme *spirituel* ou *intellectuel* interroge le ciel dans les déductions de l'astrologie, dans les oracles des tarots, dans les anciens téraphim et dans la Lumière même du Verbe, qui lui inspirera des *prophéties conscientes*.

Voilà, dialectiquement décrit, tout le champ de la divination, et catégoriquement expliqué tout le système divinatoire, depuis les simples pressentiments du rêve et les plus vulgaires accidents de la nature extérieure jusqu'aux sublimes inspirations d'un Isaïe ou d'un saint Jean. Ce n'est pas plus malin que cela. L'homme, en mal de présages ou de prophéties, n'aura, le jour où il se sentira en veine, qu'à se consulter lui-même pour savoir s'il doit mettre en jeu son moi physique, animique ou spirituel, et interroger la nature naturante, ou l'humanité, ou les génies et esprits planétaires : alors il consultera ou le vol des oiseaux, ou les lignes de la main, ou le miroir magique, pour voir se dérouler à ses yeux tous les mystères de l'avenir.

On comprend que de ces divers procédés à l'usage des amateurs de divination, le miroir magique est celui qui a la prédilection des inventeurs de cette belle théorie. Aussi, nous dit le mage Sédir (1) « celui qui veut posséder la maîtrise de la divination devra s'assurer tout d'abord de son *développement astral* (sensibilité ou clairvoyance astrale), centre de tout le système, point solaire de toute culture. » Ce n'est qu'à la suite d'un développement astral considérable qu'il arrivera à la divination intellectuelle ou à l'*extase* des prophètes proprement dits.

Or, l'instrument de cette culture ou de ce développement de la sensibilité ou clairvoyance astrale, c'est le *Miroir magique*.

D'après ce que nous avons dit plus haut, on devine que ce Miroir magique est destiné à mettre l'homme en communication avec ce que nos occultistes contemporains, élèves de Papus, appelent le plan *astral*, ou plan intermédiaire entre le monde supérieur et le monde visible. En voici la définition donnée par le mage Sédir :

« Protée aux formes infinies, l'*astral* est ce milieu, ce médiateur universel qui reçoit passivement les influences positives des principes du *Monde ;* il les nourrit dans son sein, les élabore, les *organise*, et les ayant vitalisés, il les fait servir, — devenus partie intégrante de lui-même, et ses facultés fécondatrices propres — au modelage de l'élément ultime de la matière, de ce protyle récemment entrevu... »

Je m'arrête, la suite est encore plus obscure. Mais pourquoi nous répéter en termes pédants et louches ce qui se trouve si prestigieusement développé dans la théorie platonicienne de l'*Ame du monde* et plus récemment encore dans la théorie du *Médiateur ou nature plastique* du théologien anglais Cudworth ? Nous renvoyons le mage Sédir et ses confrères en Papus au *Système intellectuel* (1) du professeur de Cambridge. Ils y verront que non seulement ils n'apportent absolument rien de nouveau à l'appui de cette insoutenable théorie, mais que tous leurs efforts ont été devancés avec une science et une érudition qui, hélas ! ne servit qu'à faire condamner plus sévèrement par l'opinion orthodoxe un système qui, tout en prétendant ruiner les arguments des athées et asseoir l'existence de Dieu sur des bases inébranlables, n'aboutit, en somme, chez nos modernes partisans de l'Astral, comme chez Cudworth, qu'à éliminer Dieu du monde comme un rouage inutile en faveur d'une cause intermédiaire dont il n'a nullement besoin pour en vitaliser ou organiser les principes.

Lors donc que le Mage Sédir s'écrie d'un air de triomphe après la définition que nous avons vue plus haut : « Voilà la vraie nature de ce mystère invisible qui nous effraie par sa profondeur et qui se dérobe avec tant de souplesse à nos recherches dès que nous le voulons interroger ! » il se contente, il faut l'avouer, de bien peu de chose ; sa solution est à bien peu de chose près, un vulgaire et obscur panthéisme.

Mais encore, prenons cet « *Astral* » pour ce qu'on nous le donne : comment nos occultistes en prouveront-ils l'existence ? Deux mots suffisent pour ce tour de passe-passe. Etant donné qu'il y a trois plans dans l'Univers, le plan idéal ou métaphysique, le plan physique ou visible, et le plan intermédiaire ou astral, il s'ensuit que « puisqu'un phénomène quelconque appartient *ipso facto* au monde physique, puisque sa cause première appartient au monde idéal, métaphysique, le moyen par lequel celle-ci se manifeste appartient au monde des lois, au monde astral. » Ce qui revient à dire : le monde astral existe, parce que nous, Mages, adeptes descendants des génies ou anges astraux, nous ne concevons le monde que sous cette triple forme : en haut, l'esprit pur ; en bas, la matière : et au milieu, une nature qui ne sera ni esprit, ni matière, mais l'un et l'autre à la fois, comme la cause est dans l'effet. En d'autres termes : avec notre baguette magique, nous ressuscitons *l'âme du monde* de Platon et le *Médiateur plastique* de Cud-worth, pour en faire à l'aide d'une complication de termes inutile, le *Médiateur astral*,

(1) *Les Miroirs magiques*, in-12, 1895.

(1) *The True Intellectuel System of the Universe*, wherein the Reason and Philosophy o. Atheism is confuted, 1678.

le *Monde Astral* ou l'*Astral* tout court, au choix des amateurs.

Quand il s'agit de sortir des termes généraux et de décrire par le menu l'essence et la nature de cet *Astral* et de sa faculté protéenne d'adaptation et d'organisation, nos occultistes se trouvent assez embarrassés. L'astral est-il un être vivant, ou une immense collectivité d'individus vivants? En quoi consiste l'opération de cette faculté, qui est l'essence de l'astral? Bien qu'il éprouve quelque difficulté à répondre à ces questions, le Mage Sédir n'en conclut pas moins d'un ton d'oracle, que l'Invisible est à la fois un être et une immense assemblée d'êtres, et — comme il faut donner à ces théories un petit air Kabbalistique — qu'il est le corps cosmique d'Adam-Kadmon, dont l'homme physique n'est lui-même qu'une cellule. Où sommes-nous si nous ne nageons pas en plein panthéisme? Et, si vous doutez qu'en réalité « ce qui nous apparaît comme un milieu inconscient soit un individu doué de corps, d'âme et d'esprit, c'est ce dont une méditation plus profonde vous convaincra, et dont le miroir magique peut vous rendre témoin. »

Quel merveilleux spectacle, ami lecteur, le miroir magique ne va-t-il pas dérouler devant nous? Cette merveilleuse et enfantine hypothèse, renouvelée des Stoïciens, que l'univers est un grand animal, va prendre corps sous nos yeux. Nous allons le voir se mouvoir, s'agiter, l'entendre respirer, palpiter...

Grâce au don de *clairvoyance astrale*, qui nous fait découvrir dans le temps les choses futures et produit dans l'espace des « hallucinations télépathiques visuelles », c'est-à-dire nous permet de voir tout ce qui se trouve hors de la portée de notre regard physique, nous allons assister aux mystères intimes de la vie cosmique, à l'élaboration intrinsèque du grand corps de la nature. — Nous n'avons pour cela qu'à faire usage de notre *œil astral* ou de notre *oreille astrale*...

— Mais, me direz-vous, ami lecteur, où prenez-vous l'œil astral, et l'oreille astrale? Je ne me connais qu'un œil qui souvent, pour apercevoir seulement les réalités ambiantes, a besoin de recourir à un instrument optique vulgairement appelé lunettes; une oreille que le moindre accident peut rendre sourde aux bruits d'ici-bas, bien loin qu'elle soit assez subtile pour entendre le bruit que font les génies ou les esprits astraux, à moins qu'ils ne parlent par les mille voix ordinaires de la nature, vent, bruit des eaux, tonnerre...

— Ami lecteur, que vos sens sont obtus, et votre entendement épais! Apprenez que si v rossièrement en vous l'existence de l'œil astral et de l'oreille astrale, c'est que « vous n'avez pas conscience de leurs activités »; c'est que « le champ de votre conscience ne s'est pas encore développé jusqu'au plan astral (conscience transcendante des Allemands) » — *Etendre le champ de votre conscience jusqu'au plan astral*, voilà donc tout le secret dont la pratique vous tirera de votre profonde ignorance et vous rendra digne du merveilleux spectacle qu'on vous annonce.

— Il n'y a rien que je ne fasse, me direz-vous, pour arriver à un pareil résultat. Parlez, je suis tout oreilles.

Puisque vous êtes si curieux, voici donc la recette du Mage Sédir.

Il faut, avant tout, vous faire entrer dans la tête une petite théorie indienne sur l'organisation physiologique et psychologique de l'homme, la vôtre et la mienne. Au-dessus du corps *physique visible* se meut le corps *subtil*, formé des éléments purs et comprenant tout l'appareil mental (sens, intellect, conscience, etc, etc.)

En d'autres termes : l'âme. Nous voilà en plein matérialisme.

Le corps subtil est à son tour animé par le corps *causal*, premier reflet de l'Atma, du Soi divin, du Logos... et par certains organes que la science moderne appelle des *plexus* et que les Indous appellent *Chakrams* ou roues; il y en a sept :

Muladara Chakram, ou plexus sacré;
Souadis thana Chakram, ou plexus prostatique;
Manipuraka Chakram, ou plexus solaire;
Anahata Chakram, ou plexus cardiaque;
Viandha Chakram, ou plexus pharyngien;
Agneyà Chakram, ou plexus caverneux;
Sahasrarà Chakram, ou glande pinéale (trou de Brahma).

Vous n'êtes pas assez étranger aux choses de la philosophie, ami lecteur, pour ignorer que le père de la philosophie moderne, Descartes, logeait l'âme dans cet organe du cerveau, ce ganglion lymphatique, ou glande vasculaire sanguine (la médecine n'est pas encore parvenue à se mettre d'accord sur ce point) que l'on appelle vulgairement la *glande pinéale*. Mais appelons-la avec le Mage Sédir : le *trou de Brahma*; voilà qui développe tout de suite la clairvoyance astrale!... Aussi bien, d'après la théorie indienne que nous vous exposons, la glande pinénale est « le point où *les énergies physiques se subliment* pour fournir un aliment aux activités du corps subtil; le point de départ et le point d'arrivée du grand courant animateur du corps physique que Sankaracharya appelle Kundalini, et comme tel, il appartient au corps subtil où siègent le mental et la conscience... D'autre part, le sens de la vue psychique est localisé dans le plexus caverneux; pour amener à la conscience les impressions

de cet organe, il suffit donc de *faire passer Kundalini par Agneya Chakram*...

— Vous n'avez pas compris, ami lecteur ? Rendez grâce au Mage Sédir, qui condescend pour vous à cette explication en langue vulgaire : « Il faut concentrer, par un acte volontaire, toute la force nerveuse du corps au milieu des sourcils, point où se trouve le siège de la vision mentale (l'œil de Siva) en abolissant toute autre perception : c'est ce que Patandjali (*Yoga Sastra*, liv. III) appelle voir les choses par *Prathiba*, c'est-à-dire par la lumière ou la connaissance produite instantanément par la conjonction de l'âme et de l'esprit, avant l'exercice de toute faculté raisonnante. »

Mais ce n'est là, ami lecteur, qu'un préambule savant à la recette qui suit :

« En fait, le commençant devra, pour percer l'Invisible, s'abstraire du Visible », c'est-à-dire perdre la conscience du visible, en fermant la porte à toutes les sensations externes, en un mot s'*hypnotiser* soi-même. Pour arriver à ce résultat, il y aurait bien un moyen assez radical, celui de s'enfermer comme les *Yogis*, dans le silence et l'obscurité d'une retraite souterraine. Mais ce moyen paraît à notre Mage supposer une puissance de concentration intellectuelle bien au-dessus de la majorité des étudiants. Il préfère la méthode indiquée par Papus dans son *Traité de Magie pratique*, art. *Maniement des Excitants* : endormir le sens physique par le triple emploi des parfums, de la musique et de la lumière, selon le tempérament du sujet « C'est ainsi, ajoute le Mage Sédir, que celui qui voudra se développer en clairvoyance, assoupira tout d'abord son odorat par une fumigation appropriée, son oreille par une musique d'un caractère spécial — tandis qu'à la demi-obscurité d'une petite lampe il fixera ses regards sur le miroir magique. »

On le voit, il ne s'agit que de faire sortir l'adepte des conditions ordinaires et normales de la vie régulière, pour le faire tomber dans un état anormal et maladif, où, perdant la conscience de lui-même, il est le triste jouet de toutes les rêveries, de toutes les illusions fantasmatiques de l'imagination livrée à elle-même, de toutes les hallucinations que peut y créer à son gré l'inexplicable domination d'une volonté étrangère à laquelle elle est aveuglément et fatalement soumise.

Or, pour produire cet effet de l'*hypnose*, et faire voir à l'adepte bien disposé l'invisible, l'instrument le pus puissant est sans contredit le miroir sphérique et concave. Le miroir magique résout une fois pour toutes le problème : il suffit « de placer l'œil du sujet en rapport avec le foyer astral, et au bout d'un temps plus ou moins considérable, — selon le degré de concentration mentale ou de désir, c'est-à-dire : selon la perfection avec laquelle la septième force astrale de notre corps aura pénétré la *Roue ignée* — la clairvoyance se produira... » (1)

Mais n'allez pas vous imaginer, ami lecteur, que du premier coup vous allez décrocher la timbale et lire à livre ouvert les mystères de l'avenir ; ce n'est qu'à la suite d'un tel exercice répété que les destinées n'auront plus de secret pour vous et que l'invisible se découvrira à vous sans voile et sans nuage : « la clairvoyance, a bien soin d'ajouter notre maître Sédir, afin de ne point vous décourager, la clairvoyance ne sera pas tout d'abord parfaite, ni même précise peut-être ; mais un exercice continu et soigneux donnera progressivement aux *organes astraux* toute la sensibilité qu'ils sont capables d'acquérir. »

Mais, afin qu'il ne vous reste aucun doute sur l'efficacité de cette opération, voici un petit tableau synopotique qui va décider en vous la conviction :

EMPLOI DU MIROIR

POUR UN DOUBLE OBJET

(0)

1	2
Absorption de la lumière physique	Concentration en un point de l'espace d'une parcelle de lumière hyperphysique.
(—)	(+)

RÉSULTAT :

La clairvoyance

Mais enfin, demanderez-vous, en attendant l'expérience, ce monde ou cette âme astrale dont on nous dit tant de merveilles, les voyants ou clairvoyants, admis à les contempler, ne pourraient-ils nous en donner un léger aperçu qui soulève un coin du voile et nous encourage à tenter l'aventure ?

Ici, le Mage se trouve de plus en plus embarrassé ; votre curiosité frise l'indiscrétion, et après tout, ami lecteur, vous pourriez bien n'être pas de ce très petit nombre d'hommes qui possèdent « une mentalité assez puissante pour provoquer le triple entraînement nécessaire pour se rendre compte *de visu* de ce que contiennent les trois grands plans de l'Invisible : le *terrestre*, le *lunaire* et le *solaire*...

« Pour replonger dans les formidables cou-

(1) Il faut aussi consulter les tempéraments, dont la diversité nous prédispose particulièrement à telle ou telle catégorie de divination. Eliphas Levi les classe ainsi : le nerveux est prédisposé à la clairaudiance et à la géomancie ; le bilieux peut plus facilement évoquer des formes ou en déterminer ; le sanguin est plutôt développable en psychométrie, et le sympathique clairvoyant.

rants de ces canaux cosmiques, il faut de toute nécessité une connaissance parfaite de leurs cycles, de leurs lois et de leurs qualités. »

Cependant il veut bien vous en révéler ce qui est essentiellement indispensable pour oser se plonger dans les formidables courants des canaux du monde astral.

Ces canaux qui sont des plans, ou ces plans qui sont des canaux, considérés au point de vue des *individus* qui les habitent, peuvent être attribués à trois catégories d'êtres : les *élémentaux*, les *élémentaires* et les *anges*. Les élémentaux sont les esprits des éléments, les *Saganes* de Paracelse, les *Shadaim* de la Kaballe, les innombrables esprits qui animent la Nature : le moindre brin d'herbe, le plus petit grain de sable a son *Shadaim*.

Mais quelles formes, direz-vous, revêtent ces Elémentaux aux yeux du clairvoyant ?

Ici le Mage oublie la discrétion qu'il s'est imposée, et entre dans un détail si merveilleux que, sur ma foi, ami lecteur, si vous ne vous laissez pas séduire par le boniment pour entrer dans la baraque, vous serez plus stoïcien que Caton lui-même.

« En voici de tristes, de grisâtres aux yeux glauques couchés dans le sein morne des étangs et des marais : voici, se jouant sur la crête irisée des vagues, les tritons, les *mermaids* (*Sirènes* est trop commun), les ondines capricieuses ; amies de l'homme parfois, plus souvent dangereuses, fascinatrices ; formes merveilleuses de passions dont l'attrait jette l'homme sur les écueils du crime et de la folie.

« Entendez-vous dans les cavernes souterraines les marteaux cristallins des gnomes et des kobolds malicieux? Au profond des forges invisibles, les pygmées enferment de pures âmes dans le tombeau brillant des gemmes; tandis qu'au-dessus d'eux, moitié aériens, moitié terrestres, les Trolles, les Nixies, les Brownies, familiers du Gallois superstitieux, se jouent au seuil de la chaumière.

« Mais le voyant admire descendre dans ce rayon de lune les formes aériennes des fées ; les plus suaves figures de l'art peuvent seules se comparer aux gracieuses sylphides qui convient les humains au doux régal de leurs lèvres...

« Les plus élevés des *élémentals* cosmiques, les sujets ignés du roi Jehuel et de ses sept ministres vivent dans les sphères subtiles du feu. Les salamandres sont terribles et proches des anges; leur vie est très longue et leurs mœurs pures. »

— Vous vous imaginiez, comme moi sans doute, ami lecteur, que toutes ces formes fantastiques n'étaient que la création des poètes de l'antiquité payenne, désireux d'animer et de peupler la nature; détrompez-vous ; les clairvoyants voient toutes ces belles choses ailleurs que dans les dictionnaires de mythologie et les traditions mythiques des Gallois ou des Scandinaves ; ils voient en chair et en os, pour ainsi dire, travailler ces facteurs invisibles des trois règnes de la nature; bien plus, ils assistent aux détails les plus intimes de leur vie domestique ; ils les voient naître, vivre, se marier et mourir (1). C'est au moins, d'après Paracelse, le sort des *Saganes*. Non seulement ils les voient, mais ceux-ci répondent à leur appel et deviennent pour celui qui les a évoqués, des *protecteurs* ou des *obsesseurs*.

Voilà le premier verre de la lanterne magique du Mage Sédir; le second nous introduit dans le plan des *élémentaires ;* ceux-ci ne sont autre chose que les âmes des morts. Beaucoup moins complet sur ce plan que sur le précédent, le Mage nous montre un certain nombre d'âmes des morts liées à la terre par un désir non satisfait ; d'autres, les âmes des ancêtres, venant au foyer familial, lorsque leurs descendants les évoquent avec amour; d'autres se rendant visibles dans la coupe magique ; « d'autres enfin, dont les énergies furent, au cours de leur vie terrestre, exclusivement consacrés à des buts égoïstes, tombent dans les orbes maudits du satellite sombre ; là, se pressent les vampires, les magiciens noirs, les Frères Inversifs, voués aux souffrances sans nom de la désintégration totale; là est réalisée la loi de mort dans son sens le plus absolu. »

Enfin, pour nous dédommager de ce lugubre tableau, le Mage nous transporte dans le troisième plan ou plan des anges; et ici, il est encore, on le comprend, plus réservé et plus discret.

« Pendant cette nuit de lune montante, s'écrie-t-il, envoyons le clairvoyant au delà des sphères de vie infrahominales ; plaçons-le en observation dans les vagues de l'éther subterrestre, dans cet océan de force qui vitalise notre planète. Ses yeux éblouis s'extasieront devant la gloire de ces régions inconnues ; il verra, parmi les âmes des justes, flottant sur les ondes harmonieuses de la symphonie cosmique, les Elohims, les soleils secondaires se mouvoir ; il percevra, au sein des vagues gigantesques de la spirale terrestre, les génies planétaires bénir

(1) Si vous n'en croyez pas le Mage Sédir, écoutez la Kabbale. — La Kabbale appelle *Rouchin*, les élémentaux mâles, et *Lilin*, les femelles. Les esprits de feu sont gouvernés par Jehuel et sept ministres ; ceux de l'Eau, par Michel et sept ministres ; ceux de Terre et d'eau ont pour prince Asmodée. Rachiel et trois ministres gouvernent les esprits des vents ; Gabriel, ceux du tonnerre ; Nariel, ceux de la grêle ; les gnômes des rochers obéissent à Makuniel ; ceux des arbres fruitiers à Alpiel, et ceux des autres arbres à Saroel ; Mesannahel est le roi des esprits des vers ; Hariel et trois ministres gouvernent ceux du bétail. Les créatures de la terre et de l'onde vivent sous la dépendance de Samniel, et les oiseaux sous celle d Anpiel.

les génies des peuples de leurs influences bienfaisantes, tandis que, selon les doubles courants hermétiques, les âmes descendent et remontent sans fin, sur les vagues du Feu céleste. »

— Ami lecteur, n'êtes-vous pas saisi d'enthousiasme, et ne vous tarde-t-il pas de contempler de votre œil astral ces merveilleux Elohim « flottant sur les ondes harmonieuses de la symphonie cosmique »? Que serait-ce, si le Mage vous en disait davantage? Mais par malheur, il y a le secret professionnel qui lui ferme la bouche justement au plus bel endroit, au moment d'aborder **« les mystères sacrés de l'extase! »**

— « Pour les réaliser, ajoute-t-il mystérieusement, il faut des *instruments et des rites spéciaux, dont il ne nous est pas permis de parler ici.* »

Nous nous doutions bien jusqu'ici qu'au fond de toute cette physiologie et pneumatologie Indico-Kabbalistique se cachait la note diabolique, la présence de Satan et de ses infernales puissances; les deux lignes qui précèdent ne laissent plus aucune incertitude à ce sujet. Ou votre Magie tend à un but honnête, bon et avouable, et alors, pour y parvenir, vous ne pouvez user que de moyens licites, honnêtes et avouables; ou, si vous employez des moyens et des instruments dont vous ne pouvez révéler ni la nature, ni le caractère, c'est que vous les empruntez à une source impure et coupable : votre *Extase* n'est qu'une possession diabolique. Et du même coup, voilà vos miroirs magiques convaincus de n'être, ou bien que d'innocents instruments d'une fascination naturelle, aboutissant à une hypnose naturelle, ou, si vous leur attribuez une vertu dépassant les phénomènes de ce genre reconnus par la science, de véritables moyens occultes, évocateurs d'une puissance surhumaine et qui, vu le caractère de ses effets, ne peut être taxée que de diabolique.

Cependant, pour donner le change et dérouter la critique, nos Mages modernes s'efforcent de rattacher l'histoire de ces Miroirs à la tradition religieuse orthodoxe. Selon eux, ces Miroirs ont leur origine sacrée dans les livres de Moïse: c'est d'eux qu'il est question dans l'*Urim* et le *Thummim,* et les Génies planétaires ont bien voulu nous révéler le véritable sens de ces mots mystérieux qui ont fait le désespoir des commentateurs. Voici l'explication qu'un de ces Génies en a donné dans l'*Art Magic* : « La meilleure et la plus ancienne méthode de divination est celle du *Cristal* ou de l'*Urim* et du *Thummim.* Son origine était céleste, et les inspirations, les visions et les communications reçues au moyen du cristal par un homme saint et pur, étaient purement divines et dégagées de toute influence humaine. L'emploi du cristal dans les temps modernes est presque aussi puissant que l'*Urim* et le *Thummim* des juifs. Entre les mains d'un sujet clairvoyant, ses révélations sont infaillibles. Les esprits n'apparaissent pas effectivement dans le cristal, mais le voyant reçoit une aide magnétique pour pénétrer profondément le monde spirituel au travers du translucide de l'instrument; par cette voie, il (ou elle) est amené à un contact très intime avec les esprits qui peuvent volontiers converser avec des mortels. »

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des diverses opinions soutenues sur la signification de ces deux mots mystérieux (leur véritable sens en hébreu est *Lumière* (Urim) et *Perfection* (Thummim) (1); mais à coup sûr c'est faire subir aux mots une violence singulière et fortement abuser de l'analogie, que de voir dans ces deux termes ce qu'y voit le mage Sédir. « Dans *Thummim* : l'idée générale de réflexion, d'image reçue et rendue fidèlement, d'eau miroitante : le cristal magique » ; et dans *Urim* : « la manifestation générale de la lumière, sens qui, matérialisé, aboutit à celui de miroir réflecteur. » Si, dans ces deux mystérieux objets, qui semblent être une dépendance de l'Ephod, résidait une vertu prophétique, cette vertu y avait été attachée par le Dieu même de Moïse et d'Aaron et elle fait partie du merveilleux divin de l'Ancien Testament. Elle n'a rien à voir avec les autres faits dont on la rapproche et qui, ou sont purement fabuleux, ou appartiennent évidemment au merveilleux diabolique : les miroirs où les Sagas de la Thessalie traçaient leurs formules sibyllines en caractères sanglants qui s'imprimaient sur le croissant de la lune; les miroirs d'or dont les initiés indiens se servent encore aujourd'hui dans le secret de leurs temples ; les cent espèces de miroirs magiques, dont le Dr Bataille a donné un aperçu dans le *Diable au XIXe siècle.* Notre Mage Sédir ne sait à laquelle de ces variétés de miroirs magiques il doit s'arrêter; il les juge probablement toutes bonnes et suffisantes à attirer les génies planétaires. Il semble cependant avoir un faible pour les recettes du *Comte de Gabalis* (2) ; prenant au sérieux ce persiflage du sceptique abbé de Villars, qui valut à son auteur la censure et l'interdit, il énumère avec complaisance les quatre sortes de miroirs mystiques décrits par le facétieux comte pour attirer les esprits des éléments : « Pour attirer les *salamandres* (voir ci-dessus), on prendra des globes de verre

(1) Nous serions reconnaissant à quelqu'un de nos correspondants versés dans la science des Ecritures, de vouloir bien nous donner quelques renseignements décisifs sur ce point si débattu.

(2) *Le Comte de Gabalis,* ou entretiens sur les sciences secrètes, 1670, in-12.

remplis du feu du monde concentré pendant 40 jours??... Pour attirer les *sylphes*, d'autres sphères remplies *d'air conglobé*??... Pour les ondins, on remplira ces vases d'eau et de terre solarisée pour les Gnômes... »

Au milieu de cette infinie variété de miroirs plus ou moins magiques, notre Mage a le courage d'essayer une classification. Il la divise en trois grandes classes : les Miroirs de couleur noire ou *Miroirs saturniens;* les vases et cristaux remplis d'eau, ou *Miroirs lunaires*, et les portions de sphères métalliques, ou *Miroirs solaires;* chacune de ces classes se divisant à son tour en quatre groupes, selon les divers tempéraments de ceux qui doivent en faire usage.

Ce n'est pas assez d'indiquer les miroirs magiques et leurs différentes espèces, si l'on ne donne aussi la manière de s'en servir de façon à arriver à la clairvoyance. Et ici viennent une foule de rites, sans l'observation desquels on ne pourrait atteindre ce résultat.

C'est d'abord la *Consécration* de l'instrument. Cette consécration diffère selon la variété du miroir employé. Pour le miroir *lunaire*, elle est fort simple; la voici, selon la formule de Papus (recette bonne à employer dans un salon mondain aussi bien que dans le silence de l'oratoire) : « Une coupe en cristal remplie d'eau jusqu'au bord est posée sur une table recouverte d'un linge blanc. Derrière la coupe on place deux bougies et tout est prêt pour l'opération. Le sujet s'assied en face de la coupe de manière à bien voir la surface horizontale de l'eau. Alors l'opérateur s'approche, et restant debout, place sa main droite étendue sur la tête du sujet en faisant appel par trois fois à *Anael*, l'ange qui préside à cette opération. Au bout d'une minute, le sujet voit l'eau bouillir, puis, les couleurs du spectre apparaissent, des visions se manifestent et des réponses aux questions mentales sont données. »

Le rite de consécration pour les Miroirs *métalliques* est beaucoup plus compliqué; il se compose de plusieures prières adressées (à la nouvelle lune), au même ange Anael (1); après cette cérémonie préliminaire : « On prend une plaque d'acier légèrement concave, brillante et bien polie, et on écrit dessus avec le sang d'un pigeon mâle, blanc, aux quatre coins du miroir, les noms suivants : *Jehovah, Metatron, Elohim, Adonaï.* » Mais l'opération ne va pas si vite que la première; l'esprit n'apparaît que le quatorzième jour, et il faut quelfois attendre jusqu'à quarante-cinq jours; cela dépend de la dévotion et de la ferveur de l'opérateur. Quand Anael juge le moment venu de répondre à vos prières, il vous apparait sous la figure d'un bel enfant, vous salue et commande à ses compagnons de vous obéir en tout ce que vous leur demanderez. On le voit, ce n'est là qu'une forme déguisée du pacte diabolique. Nous vous ferons grâce, ami lecteur, des rites qui s'appliquent aux divers autres miroirs, tels que le miroir de Nostradamus, le miroir de l'Ange gardien, le miroir des Arabes, le miroir des Indiens Bhattahs, dont la consécration est agrémentée de danses lascives de femmes nues. Sache seulement que ce dernier, vu les circonstances particulièrement diaboliques qui en accompagnent l'usage, est, au dire de notre Mage « l'un des plus grands secrets du Temple. »

On trouvera du reste la plupart de ces miroirs magiques décrits dans le *Diable au XIXe siècle*, et nous doutons fortement que ceux qui en préconisent aujourd'hui l'usage puissent facilement se disculper d'être en cela des adeptes de la science diabolique, ou, s'ils l'aiment mieux, d'insignes farceurs exploitant indignement la crédulité des simples et des naïfs.

Capitaine Pierre.

(1) Il ne faut pas oublier de parfumer le miroir en le mettant sur un réchaud neuf de terre cuite ou de fer, dans lequel on aura jeté le parfum qui plait à Anael, le safran.

LA SŒUR DE LA NATIVITÉ

En face des intéressantes discussions récemment ouvertes dans nos colonnes sur la venue de l'Antechrist et la fin des temps, d'après les différentes révélations publiées sur ce sujet, il nous a paru opportun de faire connaître en détail celles qui sont les plus discutées, attribuées à la Sœur de la Nativité, religieuse converse, au couvent des Urbanistes de Fougères, et écrites sous sa dictée par l'abbé Genet, prêtre du diocèse de Rennes. Obligé de s'expatrier pendant la Révolution pour échapper à la mort, l'abbé Genet s'exila en Angleterre et acheva d'y rédiger l'ouvrage qu'il avait commencé en France et qu'il intitula : *Vie et révélations de la Sœur de la Nativité, religieuse converse Urbaniste, à Fougères.*

Pour se conformer aux intentions formelles de cette Sœur, qui a toujours voulu rester entièrement soumise à l'Église et accepter en toute soumission d'esprit et de cœur le jugement qu'elle porterait sur ses révélations, l'abbé communiqua son manuscrit à plusieurs prélats distingués et savants docteurs dont il a réuni les opinions à la suite de son écrit. En attendant le jugement doctrinal de l'Eglise, ces jugements forment une autorité fort respectable en faveur de l'origine surnaturelle et divine des Révélations de la Sœur de la Nativité, autorité qui reçoit une singulière confir-

mation, quand on étudie la vie de cette sainte religieuse, si en garde contre les séductions et les pièges du Malin.

« Sur six évêques ou davantage, nous dit l'abbé Genet, à qui j'ai eu l'honneur de présenter mon Recueil à Londres et dans les différents lieux de mon exil, depuis 1792 inclusivement (1); sur vingt ou trente vicaires généraux et chanoines de différents diocèses, dix ou douze docteurs ou professeurs de théologie, en différentes universités ; sur plusieurs auteurs bien connus d'ouvrages estimés en matière de religion, et pour le moins cent cinquante autres ecclésiastiques, vicaires, curés ou recteurs de différentes provinces, tant du clergé français que de celui d'Angleterre, tous également pieux et savants ; à peine, dis-je, sur un si grand nombre, pourrait-on nommer cinq ou six individus qui ne lui eussent été favorables sous tous les rapports, et encore a-t-on de bonnes raisons de croire que ce petit nombre n'a suspendu son jugement que par prudence, et non par aucune mauvaise volonté ; plutôt pour éclaircir les faits que pour les contredire ou combattre l'opinion prépondérante.

« L'ouvrage a donc été universellement applaudi par les lecteurs de tous les ordres de l'Église, je pourrais ajouter, de toutes les classes de citoyens. On l'a unanimement jugé *bon et utile en lui-même*, ce qui était le point principal, vu surtout que tous les vrais principes du dogme et de la morale y ont paru à couvert ; mais encore je puis assurer que la très grande majorité des examinateurs et des juges a constamment penché à lui accorder l'inspiration proprement dite, qui leur a semblé incontestable : *Digitus Dei est hic*, ont-ils répété comme de concert, et, ce qu'il est bon de remarquer, cet aveu m'a été fait par des théologiens qui avaient, avant d'en rien lire, commencé par m'avouer leur répugnance, presque invincible, à admettre aucune espèce de nouvelle révélation. »

A la suite de ces autorités venant de la bouche des évêques, l'abbé Genet en cite d'autres fort importantes de théologiens et docteurs très versés dans les matières théologiques.

Le savant abbé Barruel s'exprime ainsi :

« On attaquera l'ouvrage de cette bonne âme, mais on ne l'anéantira pas : il est marqué à un coin qui le fera triompher de la critique.

(1) Les évêques consultés et qui ont lu les cahiers contenant le recueil en question sont, entre autres, Mgr l'archevêque d'Aix, aujourd'hui archevêque de Tours ; Mgr l'évêque de Tréguier, celui de Troyes, de Nantes, celui de Montpellier, celui de Lescar, etc., etc. Je ne fais point mention des laïcs en grand nombre et de toutes les classes, qui les ont lus avec beaucoup de profit et d'édification ; car, quelque éclairés que soient plusieurs d'entre eux, ils ne peuvent être admis pour juger dans ces sortes de matières. (*Note de l'abbé Genet.*)

Faites-moi part de tout ce que vous pourrez apprendre de cette sainte fille. Plus je lis votre ouvrage, plus je le trouve édifiant et admirable, plus j'y découvre quelque chose de plus qu'humain... »

Le célèbre professeur de théologie, l'abbé Pons, curé de Mazamet, au diocèse de Lavaur, en porte ce jugement :

« L'ouvrage de la religieuse de Fougères m'a paru contenir une théologie sublime, une morale douce, pure, des principes de conduite grands et lumineux ; et quel que soit le jugement qu'on prononce sur son inspiration, je pense que la lecture en sera très utile aux fidèles, et leur donnera un grand goût pour la vertu. »

Consulté à ce sujet par Mgr Douglas, évêque de Londres, ne sachant point assez la langue française pour en bien juger par lui-même, le célèbre écrivain Milner, attaché aux catholiques de Winchester, eut avec l'abbé Genet une longue correspondance, où, entre autres jugements favorables aux Révélations, se lit celui-ci :

« Cette production me paraît, en général, très étonnante par sa sublimité, son énergie, l'abondance des idées et des choses, la profondeur de théologie qui y règne, son orthodoxie et l'esprit de piété qu'elle respire. C'est pourquoi je ne doute aucunement qu'elle ne produise de très grands avantages et d'heureuses impressions sur bien des âmes, qui en feront leur profit, quand vous jugerez à propos de la donner au public. »

Un autre prêtre anglais, très distingué par ses connaissances théologiques, M. Rayment, de la province d'York, voulut traduire l'ouvrage en anglais, et assura l'abbé Genet « qu'il ne donnerait pas sa traduction pour une bibliothèque ». Un vicaire général de Mgr Douglas, M. Hodgson, appelle le recueil : *Une théologie infuse, theologia infusa.*

Un jésuite anglais, le P. Bruning, va jusqu'à dire que, si tous les bons livres qu'on a jamais écrits, sans en excepter aucun, étaient perdus, « on pourrait les retrouver, et avec avantage, dans celui-ci... tout seul. »

Une objection capitale pouvait cependant être faite au rédacteur de ces Révélations : jusqu'à quel point sa relation était-elle une reproduction exacte des paroles mêmes de la Sœur ? N'y avait-il pas ajouté beaucoup du sien, ou altéré, par la forme qu'il leur avait donnée, l'essence même de ces révélations ?

L'auteur seul pouvait répondre à cette objection, en décrivant avec exactitude son procédé de rédaction, et comment il entendait qu'on comprît ce qu'il en disait : que ces révélations

avaient été écrites sous la dictée de l'inspirée. C'est ce qu'il a fait avec une bonne foi et un ton de sincérité qui ne laissent aucun doute sur sa véracité (1).

« Outre la vie de la Sœur, qui, quelque abrégée qu'elle fût, devait nécessairement occuper un certain espace, outre les circonstances également inévitables des premiers écrits qui furent faits il y a plus de trente ans, j'avais pour la tranquilliser, à discuter et à résoudre toutes les difficultés de la Sœur, ou plutôt toutes les objections et les chicanes par où le démon tâcha de la déconcerter et de la détourner de son projet, comme on le verra (2).

« Il fallait abréger tout cela, dira-t-on. Fort bien. Aussi l'a-t-on fait autant qu'on l'a cru possible ; mais aussi il fallait prendre garde de trop abréger, et on en conviendra si on veut un moment se mettre à ma place et voir la chose comme il convenait de l'envisager.

« Car, enfin, ou je devais taire les objections de la Sœur, ou de son ennemi, ce qui eût été une infidélité impardonnable, ou je devais en les rapportant, rapporter aussi avec la même exactitude les réponses qu'on y a faites et les raisons au moins principales par où l'esprit de la Sœur fut tranquillisé...

« Aussi de bons juges ont-ils regardé ces préambules comme la pierre essentielle et fondamentale de tout l'édifice. Ils en ont fait cas à proportion qu'ils en ont fait de l'ouvrage même...

« Je ne puis finir cette discussion avant d'avoir expliqué une bonne fois, pour ne plus y revenir, de quelle manière se sont prises les notes qui forment le recueil, et de quelle manière j'en ai fait la rédaction. Par cet exposé simple et naïf, je préviendrai mille questions qu'on pourrait faire, et mille fausses conséquences qu'on pourrait tirer ; je rendrai la justice que je dois à la vérité que Dieu connaît, et je mettrai tous les supérieurs ecclésiastiques et toutes les personnes bien intentionnées à portée de juger sainement sur un point aussi essentiel à la chose.

« Je le déclare donc, il s'en faut de beaucoup que les récits qui composent ce recueil m'aient été dictés de mot à mot comme le thème d'un écolier. Tout mon soin, comme celui de la Sœur, était de me faire entrer dans son sens, plutôt que dans ses expressions, qui très souvent n'étaient pas françaises. « *Vous direz toujours mieux que moi, pourvu que vous me compreniez* », me disait-elle fréquemment : c'est donc à quoi spécialement nous nous sommes appliqués tous les deux dans toute la suite de nos entretiens ; et elle m'a témoigné plus d'une fois que j'y réussissais...

« Il est vrai cependant qu'en bien des choses j'eus beaucoup à écrire sous la dictée de la Sœur, si on peut le dire. Outre les expressions qu'elle employait comme de la part de Dieu, et dont elle m'enjoignait de me servir, j'eus à écrire une très grande partie, et le plus qu'il me fut possible, de tous ces grands détails touchant les attributs divins, la création, l'Eglise, le purgatoire, l'enfer, *la fin du monde*, le sort des petits enfants, notre révolution, et toutes les visions par où Dieu lui en avait montré les causes et les effets... J'écrivais donc, parce que je sens parfaitement qu'en tout cela, ni la bonne volonté, ni les mots ne pouvaient suppléer aux grandes choses qu'elle me disait, et je ne me fiais point assez à ma mémoire pour oser me promettre de ne rien omettre d'essentiel. Il me fallait donc écrire ; mais, loin d'avoir amplifié ces endroits-là même, comme on pourrait peut-être se l'imaginer, on verrait, si l'on avait entendu la Sœur elle-même, que je n'ai guère fait que de prendre le fond et la quintessence de ce qu'elle me disait.

« J'ai encore plus quintessencié ce qu'elle m'a fait écrire dans la suite par Mme la Supérieure (1), parce que celle-ci, ne voulant prendre sur elle que la peine, était obligée d'écrire tout ce que la Sœur disait pour se bien faire entendre à elle, et me mettre à portée de la bien apprécier dans ma rédaction ; ce qui emportait nécessairement bien des mots qu'il m'a fallu abréger. Mais les détails de la Sœur, quoique un peu longs quelquefois, m'ont toujours paru si intéressants pour le fond des choses et quelquefois même pour la manière, qu'en bien des points je craindrais plutôt d'avoir fait trop que trop peu de retranchements. Quoiqu'il en soit, voici en général de quelle manière tout s'est passé, surtout par rapport aux détails qui pa-

(1) *Observations sur la vie et les révélations de la Sœur de la Nativité*; suivies de sa vie intérieure, écrite d'après elle-même par le dépositaire de ses révélations et rédigées à Londres et dans les différents lieux de son exil, 1800. T. III, p. 307 et suiv. (Nous suivons dans cette étude l'édition de 1849 en 4 volumes in-12.)

(2) Cette lutte de la Sœur de la Nativité contre les attaques du démon, dans le but de la décourager et de lui faire abandonner son œuvre, n'est pas, comme on le verra plus loin, la partie la moins intéressante de sa biographie.

(1) N'est-ce pas un coup de la Providence que je n'aie pas été le seul à prendre les premières notes ? Dieu l'a permis sans doute pour fournir au moins un témoin de plus à la vérité fondamentale d'un ouvrage qu'il prévoyait devoir être attaqué par la base même. Voilà de quoi lever les doutes de la bonne foi ; cela suffit, et la bonté de Dieu ne doit rien de plus. (Note de l'abbé Genet.) — Mme Le Breton, dite de Sainte-Madeleine, supérieure de la Sœur de la Nativité, écrivait à l'abbé Genet, 13 mai 1818, en lui envoyant une copie du supplément des Révélations de la Sœur : « Il me semble que toutes ces belles choses sont comme des diamants enchâssés dans du plomb. Il y a une multitude de répétitions. Je puis vous certifier qu'on n'y a rien changé ni ajouté. Il est tel que nous l'avons trouvé, ne nous proposant que la gloire de Dieu et le salut des âmes. » Ce supplément forme la matière du 4e volume de l'édition par nous citée.

raissaient demander moins de précision, dans les premières notes que j'ai tirées moi-même.

« La Sœur parlait quelquefois assez longtemps sans que je fisse autre chose que de l'écouter avec attention, comme elle me le recommandait. Ensuite, après six ou huit minutes passées de la sorte, c'est-à-dire après que le sujet avait été suffisamment développé à sa manière, alors, ou je la priais d'arrêter, ou elle me demandait si je l'avais bien comprise : « *Voilà, mon Père,* me disait-elle, *ce que Dieu me fait voir, afin que vous en preniez le fond.* » Sur cela, j'écrivais huit ou dix lignes en notes abrégées, que je lisais ensuite lentement à la Sœur, qui m'écoutait avec beaucoup de soin ; elle me faisait sur le champ ses réflexions : « *Bon, bon, mon Père,* me disait-elle ordinairement, *vous y êtes bien, vous avez mieux parlé que je n'avais fait : mais surtout je vois que vous êtes dans le vrai sens de la lumière qui m'éclaire et me conduit. Tenez-vous-y bien, et n'en sortez pas quand vous travaillerez sur vos notes.* »

« Quelquefois, il lui est arrivé de me dire que je n'y étais pas encore tout à fait, et qu'elle voyait quelque différence entre le vrai sens et ma façon de rendre la chose ; mais je ne me rappelle pas qu'elle m'ait jamais dit que j'eusse été dans un sens directement opposé au sien. Quoiqu'il en soit, tout était corrigé souvent par le changement d'un seul terme, et je ne lâchais prise qu'après qu'elle m'avait approuvé, en me disant que *j'étais dans le vrai sens que Dieu lui faisait voir.* Elle m'a dit aussi, dans certains moments, que ce qu'elle voyait était exactement dans le même sens que ce que j'avais dit tel jour, à tel endroit de mon instruction sur tel sujet, et que j'aurais pu profiter des mêmes idées dans ma rédaction, etc...

« Ainsi, tout consistait, entre la Sœur et moi, dans un certain commerce de pensées de son côté et d'expressions du mien ; dans une pareille correspondance, je ne devais pas, je n'aurais pas voulu penser sans elle, et il me semblait assez souvent qu'elle n'eût pu que très difficilement exprimer ses pensées sans moi, Qu'on le prenne comme on voudra ; Dieu, probablement, avait ses raisons d'en ordonner ainsi, ne fût-ce que pour humilier l'un et l'autre. Pourtant, il lui suggérait quelquefois les expressions mêmes, et alors il n'y avait plus aucunes recherches à faire, il fallait s'en tenir au terme prescrit, qui était toujours le plus propre et le meilleur qu'on pût employer. Souvent elle avait l'idée sans l'expression ; mais ce qui a de quoi surprendre, c'est qu'il arrivait quelquefois qu'elle avait l'expression et l'idée sans en avoir la convenance. Voilà bien exactement comment se sont tirées les premières notes...

« Maintenant on doit bien s'imaginer que la rédaction a dû se faire dans le même esprit et la même crainte de m'écarter du plan et des vraies idées de la Sœur ; mais si, en rédigeant, j'ai quelquefois puisé dans les principes de la théologie, ou même dans mon propre fonds, de quoi remplacer ce qu'elle m'avait dit, et que je n'avais pu écrire ; en un mot, de quoi donner à ses idées la juste étendue et le développement nécessaire qu'elle me chargeait elle-même de leur donner en suivant toujours le même sens, je crois n'avoir fait en cela que ma tâche, loin de m'en écarter ; et quand tout cela ne serait pas compris dans l'idée même de rédaction, je suis sûr, à n'en pas douter, que tout cela était compris dans l'idée de la personne qui me chargeait de la rédiger. Ainsi, le recueil, tel qu'il est, présente les vraies pensées de la Sœur, prises dans leur ordre naturel et présentées dans leur vrai point de vue, autant du moins qu'il m'a été possible ; les premières notes ne feraient que les défigurer.

« Il y a donc, en fait de style et de rédaction, trois choses à considérer dans le recueil :

1° Les expressions qu'on attribue à Dieu lui-même, ou qui sont employées comme venant de la part de Jésus-Christ ;

2° Les expressions de la Sœur, auxquelles je joins tout ce que je lui ai lu et qu'elle a approuvé ;

3° Tout ce qui est de moi, je veux dire tout ce que j'ai cru nécessaire pour donner à l'ensemble un certain ordre et une certaine étendue dans le même sens ; mais tout cela se trouve tellement lié dans l'ouvrage qu'en bien des choses j'aurais peine à en faire moi-même le discernement, et je pense qu'il serait encore plus facile à tout autre de s'y méprendre...

« Le point serait donc, pour dire quelque chose, de montrer que je n'eusse pas exactement saisi ni rendu ses idées, qu'en bien des rencontres je me fusse écarté de ses vues et de son dessein. Tout cela, sans contredit, est très possible ; mais, pour le montrer, il faudrait d'abord l'avoir entendue soi-même ; il faudrait, en second lieu, prouver qu'on l'aurait mieux comprise que je n'ai pu le faire ; jusque-là, le bon sens décide qu'on doit s'en tenir à mon témoignage comme à celui de la Sœur, parce que toute la présomption est en faveur de celui qui, non seulement a été le seul à l'entendre, mais encore qui a été à portée d'elle, et chargé par elle-même de l'interpréter et de la faire parler à la postérité. On n'a donc d'autre voie de récuser son témoignage que de montrer qu'il lui prête un langage contradictoire, opposé aux divers oracles, aux lois et décisions de l'Eglise, indigne enfin de celui qui la fait parler. Voilà, je crois, ce que doit naturellement penser l'homme de bon sens qui désirera de s'instruire et non d'incidenter.

« Il s'en suivra presque, dira-t-on peut-être, que vous eussiez été inspiré vous-même, ou du moins que vous eussiez reçu une espèce d'infaillibilité pour cette rédaction, aussi bien que pour vos réponses à la religieuse... Il s'en suivra tout ce qu'on voudra, car je ne veux entrer ni dans les raisonnements qu'en peut faire ni dans les conséquences qu'on peut tirer. Je déclare seulement que, loin d'y avoir aucune espèce de droit, je me reconnais absolument indigne de pareilles faveurs; mais aussi j'ajouterai avec la même candeur et la même naïveté, qu'au pis aller, si une fois on suppose que le ciel les ait accordées à cette bonne âme pour le bien de l'Eglise, pourquoi, pour les mêmes raisons, ne pourrait-on pas supposer qu'il eût aussi gratuitement accordé quelque assistance, en particulier, au chétif travail de celui qu'il a appelé à la seconder? Il me semble au moins y voir quelque convenance, et quand je réfléchis que les instruments les plus vils, les plus faibles et les plus méprisables en eux-mêmes sont précisément ceux dont Dieu se sert d'ordinaire en pareil cas, ceux qu'il préfère à tous les autres, il me paraît alors qu'on pourrait bien le croire de moi plus que de personne. C'est le seul titre que j'aie à la chose, titre qu'on aurait grand tort de me contester, et qu'on ne s'avisera pas même de m'envier. Voilà toute ma réponse sur cet objet. »

En lisant ces pages d'un prêtre persécuté au nom de la religion, si profondément empreintes de foi et d'humilité véritablement chrétiennes, on ne peut s'empêcher de les rapprocher de celles où naguères, Léo Taxil, dans son livre *le Diable et la Révolution*, nous montrait un prêtre apostat, Pontard, se faisant le révélateur et l'apôtre d'une autre prophétesse, mais celle-ci prophétesse de mensonge et organe de Satan, la trop célèbre Suzanne Labrousse. Ce rapprochement nous offre un des exemples les plus frappants de la double action parallèle du Ciel et de l'Enfer, de cette lutte mystérieuse où le diable se fait le singe de Dieu, en essayant maladroitement d'imiter, sur des sujets qui lui sont dévoués, les effets de l'inspiration divine. Heureusement, le caractère satanique est trop visiblement empreint dans ces contrefaçons du merveilleux surnaturel divin, pour que des esprits droits et sains puissent s'y laisser prendre; quant aux manifestations venues du ciel, elles ne sauraient non plus tromper des yeux clairvoyants; le sceau divin y est marqué par d'indubitables caractères, qui éclatent tant dans les œuvres inspirées d'en haut que dans la vie même des saints personnages que Dieu a jugés dignes de ces faveurs exceptionnelles. C'est ce qui a lieu dans le cas des révélations de la Sœur de la Nativité, ainsi que le fait remarquer l'abbé Genet :

« Nous l'avons déjà dit, tout livre qui s'annonce sous l'enseigne périlleuse de l'inspiration doit au moins, sous peine de mépris public, fournir au soutien des preuves que la saine raison puisse avouer. Rien de plus équitable que la demande qu'on en fait; aussi, je le répète, j'ose assurer qu'on sera satisfait de ce côté-là par la lecture de l'ouvrage même, surtout si, au lieu de s'arrêter à quelques détails isolés, à quelques circonstances minutieuses et accessoires, sur lesquelles les objections et les réponses ne finiraient jamais, on le considère dans les circonstances et sous le point de vue où il doit être envisagé. Si, le bandeau sur les yeux, on examine d'où partent ces grandes choses qu'on y dit et le terme où elles aboutissent, quel est le caractère de la personne qui parle, la trempe de sa vertu, le ton qu'elle prend, le cadre qu'elle présente, la variété et l'élévation des objets qu'elle embrasse, la manière dont elle les traite, et surtout le but qu'elle s'y propose, paraîtra-t-il alors naturel et raisonnable qu'une telle production pût être le résultat des conceptions incohérentes, nécessairement incohérentes, faibles, incertaines, et souvent contradictoires, d'une ignorante abandonnée à elle-même, et ne pouvant trouver en elle-même aucun moyen suffisant, aucune cause proportionnée à un pareil effet? Car, enfin, il ne s'agit pas de faire des suppositions en l'air, ni de se payer de mots insignifiants.

« Quand cette bonne âme serait aussi ambitieuse qu'elle est modeste et timide; quand elle serait aussi artificieuse qu'elle est humble et éloignée de toute duplicité; enfin, quand il serait possible d'allier ensemble et dans la même personne des qualités et dispositions aussi inconciliables et aussi évidemment contradictoires que le sont celles qu'il faudrait lui supposer, je demande si cet ensemble bizarre, dont peut-être on n'a jamais vu d'exemple, lui donnerait des connaissances qu'elle ne peut avoir, et une profondeur théologique absolument au-dessus de sa portée?

« Qu'on réponde. Suffit-il d'avoir la volonté de tromper le public pour y réussir à ce point? Dieu peut-il le permettre, et en a-t-on quelque preuve? Qu'on cherche parmi les imposteurs et les fourbes dont le monde a été dupe, quelqu'un qui, sans autres moyens humains, ait produit dans le même genre un ouvrage qu'on puisse comparer à celui-ci, et une suite de preuves qui puissent entrer en parallèle..... Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en connais point, et que les examinateurs m'ont avoué plus d'une fois l'impossibilité de la trouver. Ces imposteurs, j'en conviens, se sont cependant donnés pour les envoyés de Dieu. Jusque-là, rien de plus facile, et tout est égal de part

et d'autre. Mais quelles preuves nous ont-ils laissées de leur mission? Voilà précisément le point qui décide et qu'il faudrait examiner, sans quoi nous serions dupes de trompeuses apparences, en admettant un parallèle qui ne peut jamais se soutenir.

« Aura-t-on recours, pour expliquer la chose, à un cœur tendre et échauffé par le suc de l'amour divin, à une imagination vive et exaltée par la méditation profonde des grandes vérités de la religion? Mais y a-t-on bien réfléchi, quand on m'a fait une pareille supposition? Ou cette exaltation vient des forces de la nature, ou elle vient de Dieu, ou elle vient du démon : pas de milieu. Si elle vient des seules forces de la nature, nous en soutenons l'insuffisance par les raisons déjà données. Si c'est l'ouvrage de Dieu qui l'excite et la conduit, c'est à peu près la supposition que nous faisons nous-même. Si elle vient du démon, nous prions ceux qui le pensent de nous dire :

« 1° Comment Dieu, qui n'a jamais permis que l'erreur ait prévalu sur la vérité pour l'obscurcir au point de ne laisser aucune ressource à la bonne foi, ait pu permettre que cette bonne âme ait été constamment, et sans aucune faute de sa part, dupe d'une illusion damnable et le jouet d'un ennemi aussi cruel que subtil; ne serait-ce point le cas de lui dire ici, avec un savant théologien : Seigneur, si je suis dans l'erreur, c'est vous qui m'y avez mise; oui, mon illusion vient de vous, puisque vous l'avez permise, sachant que par moi-même je ne pouvais y échapper : *Domine, si error est, a te decepti sumus.*

2° Nous les prions de nous dire comment le démon, qui a tant d'intérêt à nous tromper et à nous retenir dans les pièges où il nous fait tomber, a pris ici précisément tout le contrepied de sa marche ordinaire, en nous indiquant les moyens les plus sûrs de découvrir ces pièges, de nous préserver de ses embûches et de toute la noirceur et la subtilité de ses desseins. Ne serait-ce pas là travailler à détruire son ouvrage et à renverser son propre empire, comme le dit Jésus-Christ aux Pharisiens incrédules : *Si Satanas Satanam ejecit, adversus se divisus est; quomodo ergo stabit regnum ejus?* (Matth. 12, 26.) Encore une fois, c'est à eux à nous expliquer tout cela. Pour moi, j'avoue que cette explication serait absolument au-dessus de ma portée. De pareilles découvertes demandent un effort de génie qui n'est ni de mon genre ni de mon pouvoir. Mais ce qui achève de montrer l'invraisemblance ou plutôt l'impossibilité d'une opinion qui n'a pas paru admissible ni en elle-même, ni dans ses suites, qui seraient horribles, comme on a dû le sentir, c'est la réflexion qu'on peut faire sur les différentes positions où s'est trouvée la Sœur, et les différentes affections qu'elle a éprouvées, et qui toutes paraissent incompatibles avec cette exaltation du cœur ou de l'imagination qu'on voudrait lui supposer.

« Car, 1°, dès le commencement de sa vie intérieure, la Sœur nous atteste, et cela d'après J.-C. lui-même, qu'elle n'avait que deux ans et demi, quelques jours de plus, lorsqu'elle fut favorisée de sa première vision. Or, on ne dira pas qu'à cet âge son entendement ni aucune de ses facultés intellectuelles aient été naturellement susceptibles d'élévation ou d'exaltation, puisqu'elles n'existaient pas encore et qu'il s'agissait plutôt de les former que de les exalter. L'enfant, à cet âge, n'a qu'une idée confuse de sa propre existence; il ne soupçonne pas même celle de Dieu : on en conviendra facilement.

« 2° Elle nous atteste qu'en bien des choses elle parle sans s'entendre, et se voit même comme forcée d'employer des expressions dont elle ne comprend pas le sens, quoique toujours les meilleures. Je demande encore si l'exaltation a jamais produit un pareil effet.

« 3° Elle nous déclare que plusieurs fois elle a essayé si par elle-même elle n'ait pas pu se procurer de pareilles affections, en tâchant de monter son cœur ou son imagination, mais qu'elle ne l'a jamais fait sans que ses efforts aient abouti à lui prouver son impuissance.

« 4° Dieu lui a fait perdre tout-à-coup la mémoire des choses qu'elle devait oublier, tandis que les choses oubliées depuis longtemps lui sont revenues par ordre au moment de les faire écrire.

« Qu'on joigne à tout cela la manière admirable dont elle parle de l'opération de Dieu sur les facultés de l'âme humaine, comme de la manière de la discerner des vains efforts par où le démon s'efforce quelquefois de la contrefaire, et qu'on nous dise en quoi tout cela peut différer d'une inspiration proprement dite, et sur quoi pourraient se fonder ceux qui s'obstineraient encore à ne voir en tout cela que l'effet d'une imagination exaltée ou d'un cœur saintement dupe de sa piété. »

On ne saurait établir avec plus de logique et de clarté la vraisemblance de l'opinion qui veut voir dans les révélations de la sœur de la Nativité l'effet d'une véritable inspiration divine. Ces considérations sont encore fortifiées par la conclusion de l'abbé Genet:

« Aussi le très grand nombre des examinateurs ont été tellement frappés de toutes ces considérations, qu'ils ont pensé, comme moi, que l'ouvrage, pris dans son ensemble, présentait une preuve de l'assistance divine, infiniment plus forte que ne le seraient toutes les attestations et les authenticités qu'on pourrait lui donner : car quel poids l'autorité des hommes peut-elle ajouter à celle de Dieu quand

elle se manifeste ? Ils ont donc cru, comme moi :

« 1° Qu'on ne pouvait sérieusement comparer la manière frappante et circonstanciée avec laquelle la Sœur avait annoncé notre révolution et ses suites (1), plus de vingt ans avant qu'il y en eût aucune apparence, avec les conjectures générales et toujours hasardées que la politique humaine en avait pu faire sur quelques indices tirés, ou du déficit des finances, ou du progrès de l'irréligion et de l'immoralité ;

« Ils ont cru comme moi qu'on ne pouvait sérieusement supposer qu'une ignorante parlant d'elle-même, ou d'après quelques citations sans suite des Saintes Ecritures qu'elle aurait entendues et méditées à loisir, eût pu donner, sans le secours d'en haut, une suite d'applications aussi justes et aussi heureuses des textes qu'elle n'a pas même lus, et cela sans tomber dans aucun écart, dont les plus habiles commentateurs ne sont pas toujours exempts, et que ce serait trop accorder à une fille, quelque savante d'ailleurs qu'on pût la supposer.

« 3° Enfin ils ont cru, comme moi, qu'avoir prédit et annoncé tant de choses, et aussi longtemps avant l'évènement, c'était un titre suffisant pour être crue sur les évènements qu'elle annonce encore par la même connaissance, n'étant pas plus difficile d'y avoir vu l'avenir dans le présent que d'y avoir vu le présent dans le passé... Or, jugeant d'ailleurs de l'ouvrage par son ensemble, non pas par quelques détails isolés, ils ont pensé, comme moi, que la manière unique et lumineuse dont tant de matières différentes, et toutes aussi épineuses que sublimes, étaient traitées par cette ignorante, pouvaient bien former un motif suffisant de croire à son inspiration, indépendamment de toute autre considération ; et plusieurs d'entre eux n'ont pas craint d'avancer *qu'on ne pouvait sans témérité s'opiniâtrer à la rejeter*. En un mot, ils ont vu dans le recueil, ou *l'œuvre de Dieu* ou *une énigme*. »

Tous les arguments de l'abbé Genet se trouvent singulièrement corroborés par la vie même de la Sœur, qu'il faut lire dans l'autobiographie qu'elle a dictée elle-même peu de temps avant sa mort (2). Nous ne saurions ici reproduire cette sainte vie qui occupe tout un un volume. Notre tâche doit se borner à remettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux textes des *Révélations*, ici en cause, *sur la fin des temps et la venue de l'Antechrist,* pour les mettre mieux à même de juger de la valeur des différentes opinions précédemment exposées.

(1) Il est plusieurs fois question, dans l'ouvrage de l'abbé Genet, de ces prédictions circonstanciées faites à différentes époques par la Sœur de la Nativité touchant les persécutions de l'Eglise, l'usurpation des biens du clergé, le mépris de la puissance du Pape, la persécution des ecclésiastiques, etc., etc. Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs une merveilleuse vision sur la Révolution et ses suites, qui se trouve au 4ᵉ volume de l'ouvrage, p. 400 et suiv.

(2) Tome IV de l'édition de 1849.

I. — *Préludes et annonces du dernier avènement de Jésus-Christ* (1).

« Par Jésus et Marie, et au nom de la Très Sainte Trinité, j'obéis. »

Mon Père, nous allons aujourd'hui commencer par une matière bien terrible ; ce sera l'annonce du jugement dernier, dont nous devons ensuite suivre les épouvantables circonstances. Je vous avoue que cette tâche est pénible pour moi à plus d'un égard ; enfin, il le faut, commençons.

Notre-Seigneur lui fait connaître que le monde touche à sa fin.

Je me suis trouvée plus d'une fois, au moins en esprit, dans cette vaste campagne dont je vous ai déjà parlé. Un jour que j'y étais seule et avec Dieu seul, Jésus-Christ m'apparut ; et, du sommet d'une éminence, me montrant un beau soleil attaché à un point de l'horizon, il me dit d'un air triste : « La figure « du monde passe, et le jour de mon dernier « avènement approche. Quand le soleil est à « son couchant, poursuivit-il, on dit que le « jour s'en va et que la nuit vient... Tous les « siècles sont un jour devant moi ; juge donc « de la durée que doit encore avoir le monde « par l'espace qui reste encore au soleil à par- « courir. »

Je considérai attentivement, et je jugeai qu'il ne restait au plus qu'environ deux heures de hauteur au soleil. J'observai aussi que le cercle qu'il décrivait tenait un certain milieu entre les jours longs et les jours courts de l'année.

Voyant que Jésus-Christ ne me paraissait point opposé au désir, qu'il me donna sans doute, de lui faire des questions sur certaines circonstances de cette vision frappante, je me hasardai de lui demander si le jour dont il me parlait devait se compter d'un minuit à l'autre, ou du crépuscule du matin à celui du soir ; ou bien du soleil levant au soleil couchant. Sur cela, il me répondit : « Mon enfant, l'ouvrier ne travaille que durant que le soleil est sur l'horizon ; car la nuit met fin à tous les travaux. Malheur à celui qui travaille dans les ténèbres, et qui n'aura point profité de la lumière du soleil de justice qui s'était levé pour lui. C'est donc, ma fille, depuis le soleil levant, jusqu'au

(1) Tome I, p. 301. On doit se souvenir que c'est là un des sujets particuliers sur lesquels il s'est borné à écrire sous la dictée de la Sœur (Voir plus haut).

couchant, qu'il faut mesurer la longueur du jour... N'oubliez pas, ajouta-t-il, qu'il ne faut plus parler de mille ans pour le monde ; il n'a plus que quelques siècles, en petit nombre, de durée. » Mais je vis dans sa volonté qu'il se réservait à lui-même la connaissance précise de ce nombre, et je ne fus pas tentée de lui en demander davantage sur cet objet, contente de savoir que la paix de l'Eglise et le rétablissement de sa discipline devaient durer encore un temps assez considérable.

Calamités de tout genre qui précèderont le règne de l'Antechrist.

Sans profiter en rien de ce que l'Ecriture nous dit des signes avant-coureurs du jugement général, et ne parlant que d'après la lumière qui m'éclaire, je vois en Dieu que longtemps avant que l'Antechrist arrive, le monde sera affligé de guerres sanglantes ; les peuples s'élèveront contre les peuples, les nations contre les nations, tantôt unies et tantôt divisées, pour combattre pour ou contre le même parti ; les armées se choqueront épouvantablement, et rempliront la terre de meurtres et de carnages. Ces guerres intestines et étrangères occasionneront des sacrilèges énormes, des profanations, des scandales, des maux infinis, par les incursions qu'on fera dans la sainte Eglise, en usurpant ses droits, dont elle recevra de grandes afflictions... Outre cela, je vois que la terre sera ébranlée en différents lieux par des tremblements et des secousses épouvantables. Je vois des montagnes qui se fendent et éclatent avec un fracas qui jette la terreur dans les environs. Trop heureux, si on en était quitte pour le bruit et la peur ! Mais non : je vois sortir de ces montagnes, ainsi séparées et entr'ouvertes, des tourbillons de flammes, de fumée, de soufre et de bitume, qui réduisent en cendres des villes entières. Tout cela et mille autres désastres doivent précéder la venue de l'homme de péché...

Jésus-Christ m'a fait voir un certain chemin étroit, obscur et ténébreux, environné de satellites et de gens armés pour en interdire l'approche... Tout à coup parut un homme fort et robuste, qui se disposait à passer par ce chemin ; il tenait de la main gauche un flambeau et de la droite un glaive à double tranchant. Il entra dans le chemin obscur, marchant à la lueur de son flambeau, et se battant à droite et à gauche avec son glaive, comme s'il eût eu une armée entière à combattre. Il y avait autour du chemin obscur un grand nombre de précipices, où les satellites tâchaient de le faire tomber. Enfin, malgré leurs embûches et leurs efforts, cet homme puissant et courageux arriva heureusement au terme, et se tourna alors vers ses ennemis pour insulter à son tour à leur faiblesse et à leur lâcheté...

Plus on approchera du règne de l'Antechrist et de la fin du monde, me dit Jésus-Christ en m'expliquant cette apparition, plus les ténèbres de Satan seront répandues sur la terre, et plus ses satellites feront d'efforts pour faire tomber les fidèles dans ses pièges et ses filets. Pour échapper à tant de dangers, il faudra que le chrétien marche le glaive et le flambeau à la main, et qu'il s'arme de courage comme cet homme robuste que tu viens d'admirer...

Plus on approche de la fin du monde, et plus je vois que le nombre des enfants de perdition s'augmente et que celui des prédestinés diminue dans la même proportion.

Cette diminution des uns et cette augmentation des autres se fera de trois différentes manières, que Jésus-Christ m'a indiquées : 1° par le grand nombre d'élus qu'il attirera à lui pour les soustraire aux terribles fléaux qui frapperont son Eglise ; 2° par le grand nombre de martyrs, qui diminuera considérablement les enfants de Dieu, et cependant fortifiera la foi dans ceux que le glaive de la persécution n'aura pas moissonnés ; 3° par la multitude des apostats qui renonceront Jésus-Christ, pour suivre le parti de son ennemi, en combattant les mystères et les grandes vérités de la religion...

Un jour de communion, je me trouvai plus vivement frappée et pénétrée de la présence réelle dans la sainte Eucharistie... Alors j'entendis intérieurement une voix qui me dit : « Quelques années avant la venue de mon grand ennemi, Satan suscitera de faux prophètes qui annonceront l'Antechrist comme le vrai Messie promis, et tâcheront de détruire tous les dogmes du christianisme... Et moi, ajouta-t-il, je ferai prophétiser les petits enfants et les vieillards ; les jeunes gens annonceront des choses qui feront connaître mon dernier avènement... Ce que je vous dis ici, ma fille, sera lu et raconté jusqu'à la fin des siècles. »

II. — *Règne de l'Antechrist.*

... Quand ce méchant paraîtra sur la terre, tout l'orgueil, toute la malice de l'ange rebelle et de ses complices y paraîtront avec lui. Il semble qu'il sera accompagné de tout l'enfer et suivi de tous les crimes. Tous les suppôts de ce malheureux enfant de perdition se rassembleront autour de leur chef pour faire la guerre à l'Eternel. Jésus-Christ alors semblera leur dire ce qu'il dit aux satellites de Judas qui vinrent le prendre au jardin des Olives : « *Votre heure est venue ; la puissance des ténèbres va étendre son empire...* » Et il leur permettra de pousser leur malice jusqu'au point qu'il a mar-

qué, et où il a dessein de les arrêter, sans qu'ils puissent jamais passer au delà.

Je vois un si terrible scandale dans l'Eglise, un carnage si général dans l'univers, que la seule pensée en fait frémir. On n'a jamais vu tant de tromperies, de trahisons, d'hypocrisies, de jalousies, d'abominations, de scélératesses dans tous les genres... Une multitude d'illuminés, de faux dévots, de fausses dévotes, favoriseront beaucoup l'imposture et étendront partout l'empire du charlatanisme par des illusions magiques capables de séduire l'entendement, l'esprit et le cœur des hommes qui en seraient le moins susceptibles. Jamais on n'aura tant vu de faux miracles, de fausses prophéties, ni de faux prophètes ; on ira jusqu'à faire paraître des lumières et des figures resplendissantes qu'on prendra pour des divinités... En un mot, tout ce que l'enfer pourra inventer d'illusions et de prestiges sera mis en œuvre pour tromper les simples en faveur de l'antechrist.

Il est vrai que les ministres de Jésus-Christ combattront d'abord la nouveauté séduisante de ces fausses doctrines et l'imposture de ces prestiges, et que leur zèle, animé par l'Esprit-Saint y mettra de grands obstacles, et soutenant la cause de Jésus-Christ et la vérité de son Evangile... Mais, hélas ! ces précieuses victimes seront bientôt traitées comme leur divin maître ; on se jettera sur eux ; ils seront conduits au supplice ; les enragés croiront, en les mettant à mort, détruire absolument son règne ; mais ils ne feront que l'affermir de plus en plus.

...Aveuglé par l'orgueil de Lucifer même, je vois ce téméraire s'élever dans sa présomption jusqu'au trône de l'Eternel, comme pour lui ôter sa couronne et la placer lui-même sur sa propre tête ; il porte l'aveuglement jusqu'à se croire la Divinité, jusqu'à s'efforcer de l'anéantir afin d'occuper son trône et d'y recevoir l'adoration de toute créature... Que fais-tu, malheureux ? me suis-je écrié. Téméraire, que fais-tu ? Arrête, de grâce ! reviens à ton Dieu ! peut-être il en est temps encore !... Je me trompe : il est trop tard... Le trait est parti de la nuée... l'orage a crevé sur sa tête coupable, et le malheureux est enfin frappé de la foudre qu'il avait osé défier... Tandis que par un dernier attentat il s'efforçait, pour ainsi dire, de réduire l'Eternel sous ses pieds, Jésus-Christ l'extermine d'un souffle de sa bouche ; du haut de son élévation, il le précipite avec ses complices jusqu'au fond de l'enfer, pour y éprouver le sort de l'ange rebelle dont il avait imité la révolte et l'orgueil. Je les y vois tomber si rapidement et avec tant de force que la profondeur de l'abîme en est troublée, et que tout l'enfer en retentit !... Quel fracas ! Satan lui-même en est épouvanté...

(A suivre). B. M.

TRIBUNE DES ABONNÉS

ENCHAINÉ OU DÉCHAINÉ ?

QUELLE EST LA VÉRITÉ SUR L'ENCHAINEMENT DU DÉMON

I. — *Etat de l'opinion à ce sujet*

« Il est évident, disait naguère Mgr Meurin, — dans une conférence rapportée par la *Revue Mensuelle* de décembre (p. 721), — il est évident que dans ce monde la lutte sera engagée et continuera jusqu'à la fin, entre les puissances de l'enfer et le royaume du ciel, entre Satan et Jésus-Christ, entre les esclaves du démon et les libres enfants de Dieu... Puisque cet état de choses doit durer *jusqu'à la fin des siècles,* ne nous laissons pas séduire par l'illusion de croire que la victoire du bien sur le mal s'achèvera de nos temps. Comptons plutôt sur une lutte continuelle...

D'après un autre article de la *Revue Mensuelle* de janvier dernier, rédigé par M. Ricoux, « Lucifer est enchaîné au fond des enfers... Mais à la fin des siècles il sera relâché : *alors aura lieu le grand combat*. Ce sera une lutte à mort contre le dragon infernal, et *celui-ci sera vaincu* (p. 41). »

Les opinions de ces deux auteurs ne sont pas aussi opposées qu'elles le paraissent à première vue. Et en effet, M. Ricoux s'explique ainsi : « Nous ne voulons pas dire que Lucifer soit absolument étranger au mal qui se commet dans le monde ; nous ne voulons pas dire qu'il n'inspire pas les diables qui, eux, peuvent venir sur la terre, et qui transmettent aux hommes qui se donnent à lui ses ordres et ses conseils. » Donc, d'après cet écrivain, quoique Lucifer soit enchaîné, c'est à peu près comme s'il ne l'était pas, car il a presque autant de moyens pour séduire les hommes que s'il était en liberté. D'un autre côté, si l'on avait demandé à Mgr Meurin ce qu'il fallait penser de l'enchaînement du démon, il est à peu près certain qu'il aurait répondu : « Lucifer est enchaîné depuis la Rédemption, et il ne sera relâché contre le monde que sous le règne de l'Antéchrist. »

Et en effet, Mgr Meurin et M. Ricoux sont tous les deux partisans de l'opinion commune sur la condition du diable ; et d'après cette opinion le démon est en même temps libre et enchaîné. Cela nous rappelle l'histoire de celui à qui on demandait si la statue dont il parlait était *équestre* et qui, ne voulant pas s'avouer ignorant du sens de ce mot, répondait avec prudence : « Oui... *un peu.* » Ainsi répondent en général les théologiens et les scripturistes.

sur la condition du démon. « Est-il enchaîné ? Oui... un peu. — Est-il déchaîné ? Oui un peu. »

C'est qu'ils ne savent comment concilier l'histoire avec leurs théories, parce que les faits prouvent à l'évidence que le démon a possédé jusqu'ici la plus grande liberté pour tenter les hommes, — tandis que les théories contraires au millénarisme forcent à supposer que le diable est enchaîné dans l'enfer depuis la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Eh bien, il nous semble que la question de l'état réel du démon par rapport aux hommes vaut la peine d'être traitée sérieusement, surtout dans une revue qui est destinée avant tout à tracer l'histoire de l'action diabolique sur notre monde.

II. — *L'Eglise et l'histoire présentent le démon comme déchaîné.*

S'il fallait en croire M. Ricoux, tout ce qu'on pourrait opposer à son sentiment serait à peu près sans aucune valeur ; voici en effet comment il s'exprime (p. 41) : « Ces raisons de convenance que nous avons données à la suite de saint Chrysostome, de saint Augustin et de Suarez, qui lui-même cite, comme partageant son opinion, saint Grégoire, suffisent pour satisfaire tout esprit qui ne veut pas ergoter sur des pointes d'aiguilles, et aime, quand il avance une opinion, à se trouver en bonne compagnie. »

Mais serait-ce se trouver en mauvaise compagnie que d'être d'accord avec le Souverain Pontife et l'Eglise tout entière, parlant d'une manière officielle sur la question qui nous occupe ?... Voici ce que tous les prêtres catholiques de l'univers répètent chaque jour à la fin du Saint Sacrifice, par ordre de Léon XIII, depuis plusieurs années : « Nous vous en supplions, ô Prince de la milice céleste, repoussez au fond de l'enfer, par la vertu divine, *Satan* et les autres esprits malins qui *circulent dans ce monde* pour la perdition des âmes. *Tuque, princeps militiæ cœlestis, Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute, infernum detrude.* » Ainsi donc, quand M. Ricoux soutient que « Lucifer est enchaîné au fond des enfers », il se met en pleine contradiction avec une affirmation catégorique et officielle de toute l'Eglise ; car celle-ci proclame que Lucifer circule dans notre monde autant que tout autre esprit malin, et elle supplie ardemment les puissances célestes de les refouler tous dans l'enfer. Est-ce qu'une affirmation nette et absolue de l'Eglise entière n'a pas autant et même plus d'autorité qu'une simple opinion de quelques Pères ou théologiens ?

D'un autre côté, toute l'histoire des siècles écoulés depuis la mort de notre divin sauveur atteste que l'enchaînement du démon n'a jamais été réalisé jusqu'ici, tel qu'il est annoncé par Jésus-Christ lui-même et par l'Apocalypse de saint Jean.

Que dit en effet Notre Seigneur ? « C'est maintenant que le monde va être jugé ; *c'est maintenant que le Prince de ce monde va être jeté dehors.* Quant à moi, lorsque j'aurai été élevé de la terre j'attirerai *tout* à moi (Joan. XII, 31). » Nous lisons en outre dans l'*Apocalypse* (XX) : « Je vis un ange qui descendait du ciel, ayant la clef de l'abîme, et une grande chaîne en sa main. Et il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans. Il le jeta dans l'abîme et l'y enferma et il mit un sceau sur lui, afin qu'il *ne séduisît plus les nations...* Et lorsque les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché ; il sortira de sa prison, et séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde...

« Voilà donc, disons-nous dans la *Justification du Nouveau Millénarisme* (p. 120), la grande différence qu'il doit y avoir entre les effets de l'enchaînement du démon et ceux de sa mise en liberté ; tant qu'il sera enfermé dans l'enfer, il ne pourra pas séduire les nations, et quand il ne sera pas ainsi enchaîné, il les séduira réellement.

« Eh bien, s'est-il passé seulement un siècle dans lequel Satan ait été chassé hors de son royaume, et ait omis de séduire les nations et les individus, c'est-à-dire de porter les hommes à l'erreur et au mal ? Tout d'abord, il faut bien convenir que par rapport à l'action diabolique, il n'y a guère eu de changement pendant l'ère chrétienne dans les trois quarts de l'univers, c'est-à-dire dans les parties du monde restées ou redevenues infidèles. Là, il n'y a jamais eu ni moins de tentations, ni moins de séductions qu'auparavant ; et « le Prince de ce monde n'a jamais été jeté hors de ces contrées », puisqu'il y a toujours régné en véritable maître. Peut-on dire du moins qu'il ait été chassé des pays hérétiques et schismatiques ? Mais il est écrit qu'il n'y a pas d'accord possible entre le Christ et Bélial, et qu'on est contre Dieu dès le moment qu'on n'est plus avec lui. Par conséquent, les chrétiens séparés ont vécu sous l'empire du démon à peu près autant que les infidèles. Quant aux nations restées longtemps catholiques, elles ont été sans doute beaucoup moins *dominées* par le dragon infernal ; mais des *tentations* et des *obsessions* de sa part, elles en ont reçu autant et même plus que les autres...

« Chaque chrétien, même catholique, a toujours été attaqué jusqu'ici par l'esprit infernal avec une véritable fureur. Il n'y a pas un seul Père de l'Eglise, pas un seul maître

de la vie spirituelle qui ne le dise formellement ou ne le suppose. D'ailleurs, c'est là une vérité bien impossible à révoquer en doute, puisque l'Eglise elle-même la rappelle tous les jours à ses membres, en obligeant ses prêtres à commencer l'office de Complies par ces paroles fameuses de saint Pierre : « Mes frères, soyez sobres et vigilants, parce que le diable, votre ennemi, rôde sans cesse autour de vous, comme un lion rugissant, à la recherche de quelqu'un à dévorer. » On ne saurait affirmer d'une manière plus formelle que le démon a été jusqu'ici infiniment loin d'être enchaîné, ou enfermé dans l'enfer, ou impuissant à nous séduire. »

III. — *Le futur enchaînement de tous les démons prouvé par une foule de textes de l'Ecriture.*

« Mais, répondra sans doute M. Ricoux, il est bien impossible de démontrer par l'histoire que Lucifer est déchaîné sur le monde à peu près aussi bien depuis la Rédemption qu'auparavant ; car ce n'est pas l'exclusion d'un seul tentateur qui peut préserver les peuples de la séduction — quand il en reste des millions d'autres pour ravager les âmes dans le monde entier. »

Cette objection démontre la vérité de notre thèse au lieu de l'infirmer ; car en réduisant à peu près à rien les effets de l'enchaînement de Satan, elle fait éclater la complète fausseté du sens prêté par nos adversaires aux textes de l'Ecriture qui le décrivent.

Est-il réellement possible que le chef des démons soit le seul qui doive être chassé de son royaume terrestre, et enfermé dans l'enfer avec une chaîne qui le serre étroitement, tandis que tous les autres esprits malins garderaient la pleine liberté de circuler en tous sens à la surface de la terre, pour perdre le genre humain ? Mais alors les hommes ne gagneraient à peu près rien à cet enchaînement. Or, il résulte précisément d'une foule de textes de l'Ecriture qu'ils doivent y gagner énormément.

Et en effet, nous voyons dans la déclaration précitée de Jésus-Christ, qu'à l'époque où le « prince de ce monde sera jeté dehors », le monde lui-même *sera jugé* et par conséquent changera de manière d'être, — de telle sorte que le divin Sauveur « attirera *tout* à lui ». Ainsi, tandis que le démon attirait presque tous les hommes à son culte pendant la période de sa liberté, — une fois qu'il aura été chassé loin de ce monde, presque tout le genre humain se donnera au vrai Dieu. Donc ce texte suppose une transformation complète dans la conduite des enfants d'Adam. Or, cette transformation exige à son tour que le genre humain soit délivré, non seulement d'un démon pris à part, — car cela n'aurait à peu près aucun résultat — mais encore de toutes les obsessions diaboliques ayant causé sa perte jusque-là.

Le texte de l'*Apocalypse* sur l'enchaînement de Satan fournit une démonstration identique. Il suppose, en effet, que pendant ces mille ans d'exil les nations ne seront plus séduites, ni par le chef des légions infernales ni par ces légions elles-mêmes. Car « lorsque seront accomplis les mille ans, Satan sera relâché de sa prison et sortira, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, et il les assemblera au combat, eux dont le nombre est comme le sable de la mer ». Mais si Satan a besoin de séduire les nations quand il est relâché de l'enfer, c'est qu'elles n'étaient pas séduites à l'avance. Or, si tous ses lieutenants avaient joui de leur liberté pendant son emprisonnement, ils se seraient bien chargés d'opérer cette séduction par eux-mêmes ; et lorsque le général en chef se serait présenté il n'aurait eu aucun besoin de former ses troupes, il les aurait trouvées toutes prêtes à marcher au combat.

Voici, d'ailleurs, comment sont organisées les puissances infernales, d'après la *Revue mensuelle* d'avril 1895 (p. 211) :

« Au sommet est Lucifer, qualifié de Dieu-Bon, au-dessus de tout rang. Le premier rang de la hiérarchie est occupé par un seul génie supérieur ; c'est Baal-Zéboub, vulgairement Belzébuth, vice-roi des cieux (en langage luciférien), généralissime et premier chef souverain... Le deuxième rang de la hiérarchie luciférienne est occupé par trois génies supérieurs : Astaroth, Astarté et Moloch. Les lecteurs du docteur Bataille savent que dans l'armée de Satan, selon le livre *Apadno*, Astaroth commande en chef l'aile gauche, Astarté, le centre (avec ses daimones), et Moloch, l'aile droite... Afin de combattre les maléachs d'Adonaï en Tellus, Lucifer a immobilisé un milliard quatre cent millions de lutins et lutines sur notre planète. »

Il est vrai que tout cela n'est pas article de foi. Mais c'est l'Evangile lui-même qui nous donne Belzébuth comme l'un des premiers chefs des légions infernales, et l'histoire nous montre Baal ou Bel comme la principale divinité mâle des Phéniciens, des Chananéens et des Babyloniens. On lui associait d'ordinaire la divinité femelle Astarté, — ainsi que Moloch, le dieu des Carthaginois, honoré, comme Baal, par des sacrifices humains. L'Ecriture nous dit avec raison que « tous les dieux des nations étaient de vrais démons : *Omnes dii gentium dæmonia*. Qu'aurait donc gagné le genre humain à être délivré de l'un d'entre eux, s'il restait encore en proie à des millions d'autres, habitués à se faire servir et adorer des différentes nations ? Or, il y a une foule de textes de

l'Ecriture qui supposent le monde entier délivré de toute servitude diabolique et voué *sans partage* au culte du vrai Dieu.

En voici un certain nombre :

« *Tous* les rois de la terre l'adoreront (le Fils de Dieu); *toutes* les nations le serviront; *toutes* les tribus de la terre seront bénies en lui; *toutes* les nations le glorifieront; *toute* la terre sera remplie de sa majesté (Ps. LXXI).

« Il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de Jéhovah sera préparée sur le sommet des montages et s'élèvera par dessus les collines; *toutes* les nations afflueront vers elle. (Isaïe, II.)

« *Tous* les peuples, *toutes* les tribus, *toutes* les langues le serviront (le Fils de l'homme)... La royauté, la puissance et l'étendue de l'empire de *tout ce qui est sous le ciel* sera donné au peuple des saints du Trè-Haut: car sa royauté est une royauté perpétuelle, et *tous* les rois le serviront et lui obéiront. (Daniel, VII.)

» Le Seigneur sera roi sur *toute* la terre; en ce jour là il n'y aura qu'*un seul* Seigneur, et il n'y aura plus d'autre nom divin que le sien. (Zach. XIV.)

D'après saint Paul (Philip. II), il faut qu'un jour « au nom de Jésus *tout* fléchisse le genou dans le ciel, *sur la terre* et dans les enfers, et que *toute langue* confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. »

Voilà une foule de prophéties sacrés, infaillibles, qui, évidemment n'ont pas encore été réalisées, et qui, par conséquent, doivent s'accomplir dans les siècles futurs. Or, pour que le genre humain tout entier se consacre au culte du vrai Dieu, il faut de toute nécessité un changement radical dans les conditions de son existence. Il est indispensable que la vertu devienne un jour beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'ici; et pour qu'elle devienne générale, une des principales conditions nécessaires, c'est que le genre humain soit délivré pour de longs siècles des tentations perpétuelles du démon.

Voilà ce que démontrent, ou directement, ou indirectement, tous les textes de l'Ecriture que nous venons de citer, et qui, selon l'aveu du R. P. Piffard, de la Compagnie de Jésus, n'ont jamais reçu une explication satisfaisante des adversaires du millénarisme.

Mais il nous reste encore un passage très important de l'*Apocalypse* à faire valoir comme preuve de notre thèse; c'est celui du chapitre XII sur le grand combat qui doit avoir lieu entre le ciel et l'enfer sous le règne de l'Antéchrist :

« Alors il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait et ses anges aussi. Mais ils ne prévalurent pas; aussi leur place ne se trouva plus dans le ciel. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, qui s'appelle le Diable et Satan, et qui *séduit tout l'univers,* fut précipité sur la terre, *et ses anges furent jetés avec lui.* Et j'entendis une voix forte dans le ciel disant : C'est maintenant qu'est accompli le salut de notre Dieu, et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ, parce qu'il a été précipité, l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. Et eux l'ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole de leur témoignage; et ils ont méprisé leur vie jusqu'à souffrir la mort. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, *sachant qu'il n'a que peu de temps.* »

« Cette défaite des démons, avons-nous dit dans l'*Avenir* (p. 72), a pour cause le sang versé par l'Agneau et par tous les martyrs de l'Eglise, et pour résultat la domination et le règne de Dieu et de son Christ. Il est donc bien certain qu'elle ne peut avoir lieu qu'après la mort du divin Sauveur et d'un assez grand nombre de chrétiens ». Elle est d'ailleurs tout à fait universelle et s'étend à tous les démons sans exception; car Satan n'est pas jeté seul sur la terre; il est jeté *avec ses anges.* Or, les uns comme les autres n'ont que *peu de temps* à rester sur la terre, à peine le temps d'infliger sept terribles fléaux à l'Antéchrist et à ses partisans. Cela fait, un ange descendra du ciel pour les enfermer tous dans l'enfer pendant mille ans. Aussi le ciel se livre à une réjouissance extraordinaire, parce que les hommes ne seront plus calomniés par le Diable en général, parce que la puissance et le règne de Jésus-Crist passeront enfin de la période virtuelle à une phase réelle et effective.

Voilà la seule explication possible de ce passage fameux de l'*Apocalypse;* car toutes les autres interprétations qui en ont été données vont se heurter contre des obstacles invincibles.

Il y a donc trois textes de l'Ecriture qui prouvent directement la future suppression de toute action diabolique dans le monde; et il y en a une foule qui la démontrent indirectement, par la prédiction d'un concert général de tout le genre humain dans le service du vrai Dieu, qui ne peut se réaliser sans que tous les démons soient refoulés dans l'enfer.

IV. — *Condition morale de l'humanité sous le règne universel de Jésus-Christ et de l'Eglise, coïncidant avec l'enchaînement du démon.*

M. le comte d'Aubigny, de Chambéry, nous

priait dernièrement, par une gracieuse lettre, de lui expliquer dans la *Revue mensuelle*, quelles seraient, d'après nous, les conditions physiques et morales dans lesquelles vivraient les hommes après le règne de l'Antéchrist et l'apparition foudroyante du divin Sauveur. « Le libre arbitre sera-t-il changé? Sera-t-on tout disposé au bien, ou la tendance au péché sera-t-elle aussi grande qu'auparavant? »

Nous nous faisons un honneur et un plaisir de répondre à ces questions, parce qu'elles ont une grande raison d'être, non seulement par elles-mêmes, mais encore à cause des affirmations extraordinaires qui ont été exprimées à ce sujet par les chiliastes de l'antiquité et même par quelques-uns de notre époque.

Ainsi, M. l'abbé Chabauty, dont le système a été récemment mis à l'index, soutient que « des justes auront pour mission de continuer l'humanité et l'Eglise, *après le jugement dernier*, sur la terre renouvelée et transformée tout entière en *paradis terrestre;* qu'ils seront rétablis dans *l'état et tous les avantages de la justice originelle;* puis qu'ils engendreront une postérité sainte et chère au Seigneur comme eux, à laquelle ils transmettront *tous les privilèges de l'innocence primitive,* la sainteté et l'immortalité, — et des privilèges plus précieux encore, c'est-à-dire le droit et le fait de recevoir des grâces toujours efficaces, en conséquence desquelles ils ne commettront *jamais de péché mortel.* » Le même auteur affirme que « cet état de choses si avantageux pour l'Eglise et pour l'humanité durera *éternellement,* pendant les siècles des siècles; que l'enfer sera fermé pour jamais et que le ciel demeurera ouvert durant l'éternité ».

C'est M. Chabauty lui-même qui s'exprime de la sorte dans sa brochure de 1894 intitulée : *Etat de la question eschatologique ;* et c'est encore lui qui ajoute, à la page suivante, page 10 : « Des objections de toutes sortes, et surtout théologiques, ont été formulées contre ce système. Elles ont porté principalement sur les points suivants : le millénarisme et la tradition ; — les analogies de la foi ; — l'*universalité du péché originel* et le privilège *unique* de Marie; — la mort imposée à tous les hommes sans exception ; — les *sacrements* et le baptême en particulier ; — la nécessité d'une fin et d'une terminaison pour les collectivités comme pour les individus; — le changement opéré, d'après le système, dans l'épreuve imposée à l'homme et dans les conditions du salut ; — *la nécessité de la liberté de la foi, et la nécessité de la souffrance et de la lutte,* liberté, souffrance et lutte qui n'existeraient plus avec le système... — l'universalité du jugement dernier, etc., etc.

Notre millénarisme échappe heureusement à toutes ces difficultés — et surtout à la principale, qui consiste dans la suppression du péché originel; et voilà pourquoi la *Revue biblique* des Pères Dominicains l'a appelé le « Millénarisme *orthodoxe* », pour le distinguer de tout autre.

D'après nous, il n'y aura aucun changement *essentiel* dans la nature physique ou morale de l'homme sous le règne universel de Jésus-Christ et de l'Eglise. Les enfants d'Adam naîtront avec le péché originel autant qu'auparavant, et ils continueront d'avoir besoin des sacrements des morts, ainsi que des sacrements des vivants. Ils seront sujets à la triple concupiscence *à peu près* autant que nous, et voilà pourquoi ils pècheront quelquefois, même mortellement; ils seront donc obligés de lutter toute leur vie contre leurs passions et de souffrir volontairement pour faire pénitence, — sans compter les souffrances involontaires causées par le travail, par les maladies, par les diverses misères de notre condition terrestre et par la nécessité de la mort.

Et cependant nous soutenons — avec une vingtaine de prophéties de l'Ecriture — que sous le règne effectif de Jésus-Christ et de l'Eglise sur toute la terre, « il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur que; toutes les nations et toutes les tribus de l'univers serviront le vrai Dieu ; et que notre divin Sauveur attirera *presque* tous les hommes à lui. »

Pourquoi cela? C'est *surtout* parce que tous les hommes seront délivrés des tentations du démon, et qu'ils connaîtront le vrai Dieu et la véritable Eglise cent fois mieux qu'auparavant. Voilà en deux mots toute l'essence de notre millénarisme.

Remarquons d'abord ce que dit l'apôtre saint Jean, dès les premières lignes de son Evangile, au sujet du Verbe divin : « Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui *et le monde ne l'a pas connu.* Il est venu chez lui, et *les siens ne l'ont pas reçu.* » Et, non contents de ne pas le recevoir, ils l'ont crucifié, « parce qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient : *nesciunt enim quid faciunt.* »

Quelle est la cause de cette ignorance des juifs, et en général de l'incrédulité du plus grand nombre des hommes? Beaucoup de chrétiens se hâtent de répondre : « Ce sont les mauvaises passions ; c'est le défaut de bonne volonté. » Mais en jugeant de la sorte, on a le tort de se tromper à moitié, parce qu'on prend une simple moitié pour le tout. Si Jésus-Christ avait montré sa divinité au peuple juif d'une manière *très claire et à peu près évidente,* presque tous ses compatriotes l'auraient reconnu pour Dieu et l'auraient adoré, en dépit de toutes leurs passions. Et la conduite des juifs aurait été imitée par toutes les nations de l'univers si les preuves du christianisme et du

catholicisme avaient été *facilement palpables pour tout le monde*. Si en effet, on trouve des fous qui s'obstinent à nier l'existence du soleil en plein midi, on ne voit jamais un homme raisonnable tomber dans un pareil ridicule. Mais en revanche il y a des millions de personnes très raisonnables, soit savantes, soit plus ou moins ignorantes, qui sont dépourvues de la vraie foi, — un peu à cause de leurs passions, et beaucoup à cause de l'*obscurité* des preuves actuelles de la vraie religion.

Il est vrai que cette obscurité des motifs de la foi a été spécialement voulue de Dieu pour une vingtaine de siècles, afin qu'elle servît de transition entre une longue époque de ténèbres plus complètes et une période presque indéfinie de clarté radieuse. D'ailleurs, le mérite de la foi et de toutes les vertus étant proportionné à leur difficulté, il était assez naturel de sacrifier pour quelque temps la quantité des élus afin d'en obtenir une qualité supérieure. Mais si la qualité a du bon en cette matière, la quantité en a aussi ; et voilà pourquoi le salut doit devenir un jour relativement très facile pour tout le genre humain, afin que le ciel soit peuplé par un nombre de saints presque infini.

Pour cela il faut et il suffit que les hommes aient d'un côté beaucoup moins d'ennemis à vaincre, et d'autre part des armes très supérieures pour en triompher.

Les adversaires qu'il a fallu combattre jusqu'ici ne comprenaient rien moins que trois armées formidables : armée des démons qui se réunissent souvent en grand nombre contre un seul individu ; armée des incrédules et des méchants, qui ont recours à toute la puissance de l'exemple, et de la parole parlée ou écrite, pour séduire les hommes ; et enfin la triple concupiscence, engendrant les sept péchés capitaux et beaucoup d'autres, pour incliner au mal et détourner du bien.

Si encore les hommes jouissaient d'une foi à toute épreuve, la plupart réussiraient plus ou moins à triompher d'ennemis si nombreux et si redoutables, puisque tant de chrétiens des premiers siècles, et même du moyen âge et des temps modernes, en sont venus à bout. Mais c'est la foi *invincible* qui manque par dessus tout, car il n'y a guère aujourd'hui que des *demi-croyants*, et il n'est pas au pouvoir des apologistes de donner aux pièces justificatives de la religion une *évidence démonstrative* qui leur manque radicalement, parce que Dieu n'a pas encore jugé à propos d'en faire jouir le genre humain.

Cependant, il doit y avoir bientôt un grand changement dans les conditions extérieures du salut, de manière que les hommes parviendront, en général, à mener une vie dix fois meilleure que celle du passé, — sans qu'il y ait aucune modification essentielle dans leur nature, soit physique, soit morale.

Et, en effet, comme nous l'avons dit dans l'*Avenir* (p. 208), à la fin du règne de l'Antéchrist, « ce sera bien face à face que tous les hommes verront le Fils de Dieu, et tous le reconnaîtront d'une manière aussi évidente que les bienheureux dans le ciel. C'est qu'en effet il se manifestera avec tout l'éclat éblouissant du plus formidable des éclairs ; et cette lumière sans pareille montrera parfaitement tous les signes de sa puissance et de sa colère, — de manière à faire agoniser tous les méchants sans exception, et à tuer réellement à force de terreur, l'Antéchrist et toute son armée, qui seront l'objet particulier de ses menaces... Ainsi, il n'y aura plus de doute possible sur l'existence et la divinité de Jésus-Christ, et par conséquent sur la divinité du christianisme : ce sera la première cause positive de la *conversion subite de l'univers entier*. Mais pourra-t-on hésiter au sujet de l'Eglise catholique ? Assurément non, car sa divinité sera démontrée aussi clairement que celle de Jésus-Christ... »

Nous ne pouvons pas reproduire cette preuve et une foule d'autres que nous avons données dans l'*Avenir*, la *Justification du Nouveau Millénarisme* et *la prochaine conversion du monde entier*. Quiconque désirera les connaître en détail n'a qu'à parcourir ces trois opuscules. Il nous suffit d'avoir indiqué ici, pour notre but actuel, les trois grands changements qui doivent s'opérer bientôt dans les conditions du salut, c'est-à-dire : 1° l'apparition foudroyante de Jésus-Christ aux yeux de tout le genre humain, afin d'exterminer les ennemis de l'Eglise catholique et de prouver sa divinité en ressuscitant tous ses martyrs ; 2° l'enchaînement de tous les démons dans l'enfer, et la suppression de toute tentation de leur part ; 3° la substitution de l'autorité bienfaisante de l'Eglise et d'une multitude de saints à l'action corruptrice des mauvais gouvernements, de la mauvaise presse et de tous les genres d'influence que les méchants ont exercés jusqu'ici contre les bons et les faibles.

A ces trois causes principales de rénovation et de sanctification à peu près universelles, nous pourrions en ajouter quelques-unes de secondaires, telles que la sélection et l'hérédité.

C'est par la sélection et l'hérédité que l'on parvient à constituer des races distinctes et à leur donner des qualités plus ou moins caractéristiques. C'est ainsi que s'est formée la noblesse dans la plupart des contrées européennes. Or, ce qui s'est passé pour un ensemble de qualités mondaines peut se réaliser aussi pour des vertus proprement dites.

Au prochain avènement de Jésus-Christ, presque tous les méchants seront exterminés, et ceux qui ne le seront pas seront entièrement convertis. Il ne restera donc que des hommes très bons et de véritables saints pour repeupler la terre. Voilà donc une sélection parfaite produite dans tout le genre humain. D'un autre côté, les enfants de tels saints ne pourront guère manquer de se sanctifier à leur tour, parce qu'ils jouiront directement ou indirectement de toutes les causes qui auront influencé leurs parents en bonne part. Ils ne recevront que d'excellents exemples et de parfaits préceptes ; ils n'auront aucun démon pour les tenter ; et les évènements sans pareils dont leurs pères auront tous été les témoins oculaires seront pour eux aussi certains et aussi présents que s'ils les avaient vus de leurs propres yeux.

Quant à leurs arrières petits-enfants, ils auront encore les mêmes avantages moraux, et en outre, ils possèderont de plus en plus une tendance innée vers la pratique du bien, parce que les longues habitudes deviennent une seconde nature, et que la nature se transmet par l'hérédité avec une force toujours croissante.

Voilà comment il pourra se faire qu'en dépit de la triple concupiscence, — que tous les hommes apporteront toujours plus ou moins en naissant, — toutes les nations et toutes les tribus de la terre se consacrent au culte du vrai Dieu et à la pratique de la vertu, pendant une foule de milliers d'années.

Mais il est temps de clore ces explications pour examiner ce qui est objecté contre elles par Mgr Meurin et M. Ricoux.

V. — *Réponse aux objections.*

Mgr Meurin prétend que d'après la parole de Jésus-Christ et de saint Paul les hommes auront à lutter contre le démon *jusqu'à la fin des siècles.*

Si cela était vrai, il est évident que nous serions dans l'erreur. Mais il est très certain que jamais ni Jésus-Christ ni saint Paul n'ont dit de pareille chose.

Voici d'abord le texte de l'Apôtre qui est cité par Mgr Meurin : « Mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante, revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin que vous puissiez demeurer fermes contre les embûches du démon. Car, *nous avons* à combattre... contre les esprits de malice répandus dans l'air. » (Ephes. 6, 9.)

Voilà tout ce que dit saint Paul; c'est que les chrétiens de son temps, tels que lui et ses interlocuteurs, doivent toujours être prêts à combattre le démon. Mais avons-nous jamais supposé le contraire? Est-ce qu'affirmer les tentations du diable au premier siècle de l'Eglise, c'est soutenir par le fait même que ces tentations dureront toujours jusqu'à la fin des siècles? C'est vraiment raisonner d'une manière pitoyable, que d'émettre une conclusion cent fois plus large que les prémisses. C'est comme si l'on disait que, d'après nous, le démon doit toujours être déchaîné contre la terre, même dans l'avenir, parce que nous affirmons son déchaînement pour le passé.

Mgr Meurin allègue encore la parabole de l'ivraie, que Jésus-Christ explique ainsi, en saint Matthieu (XIII, 39) : « L'ennemi qui l'a semée, c'est le démon. La moisson, c'est la consommation *du siècle,* et les moissonneurs sont les anges... A la consommation *du siècle,* le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité. »

Sommes-nous en contradiction avec ces paroles de Notre-Seigneur? Il nous semble au contraire que nous venons d'en donner une explication bien plus satisfaisante que celles de tous les adversaires du millénarisme.

Cette expression de *consommation du siècle* revient une foule de fois dans l'Evangile, et on l'explique toujours comme s'il s'agissait de la consommation *des siècles* ou de la fin de l'univers. On sait cependant que le mot *siècle*, au singulier, est souvent pris dans le Nouveau Testament comme synonyme de *monde mauvais*, de monde des démons et des méchants. Eh bien, en réalité, chaque fois que Jésus-Christ parle de la *consommation du siècle,* il ne veut parler que de la fin du monde *mauvais*. C'est à la fin de *ce monde* que « le Fils de l'homme enverra ses anges, *pour qu'ils enlèvent de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité.* » A la fin des siècles et de l'univers, le champ ou le royaume étant détruit par le feu, il serait bien inutile d'envoyer les anges pour en arracher les mauvaises herbes du scandale et de l'iniquité ; tout cela disparaîtra par le seul fait que le fonds lui-même sera consumé.

Si l'on désire de plus longues explications sur cette difficulté, on les trouvera dans la *Justification du Nouveau Millénarisme,* en réponse à la même objection faite autrefois par le P. Desjacques, un autre jésuite.

Venons-en maintenant à M. Ricoux, qui s'exprime ainsi : « Les raisons de convenance que nous avons données à la suite de saint Chrysostôme, de saint Augustin et de Suarez, qui, lui-même, cite, comme partageant son opinion, saint Grégoire, suffisent pour satisfaire tout esprit qui ne veut pas ergoter sur des pointes d'aiguilles, et aime, quand il avance une opinion, à se trouver en bonne compagnie. »

En quoi consistent ces raisons de convenance? A dire que Satan devait être enchaîné

« pour avoir osé tenter le Christ et afin qu'il ne pût plus séduire les nations ». Mais cela ne prouve pas qu'il ait été chassé de ce monde *dans les siècles passés*. Cela montre uniquement qu'il doit l'être dans un temps ou un autre, — et cela confirme notre thèse, au lieu de la contredire.

— « Mais saint Chrysostôme et saint Augustin, saint Grégoire et Suarez pensent que l'enchaînement de Satan a été réalisé depuis la mort de Jésus-Christ. »

— Qu'est-ce que cela prouve ? C'est tout simplement que ces Pères de l'Eglise ou théologiens n'ont pas eu l'idée d'un millénarisme orthodoxe. Ils n'ont connu que le chiliasme des Juifs, des hérétiques et des anciens Pères, qui était un mélange de vérités, et d'erreurs absolument condamnables. Or, les textes de l'Ecriture relatifs à l'enchaînement de Satan, comme ceux qui décrivent le futur règne universel et pacifique de l'Eglise, ne peuvent recevoir une explication réelle que dans la théorie millénaire. Il ne faut donc pas s'étonner que ces Pères ne l'aient pas donnée. Mais ils étaient obligés de justifier d'une manière quelconque les textes qu'ils rencontraient dans leurs commentaires, et ces textes avaient l'air de supposer que Satan devait être enchaîné pour longtemps *aussitôt* après la mort de Jésus-Christ. Ils ont donc émis l'opinion que c'était déjà accompli, — quoique l'Ecriture ne dise pas que ce sera *aussitôt* après la Rédemption, et quoique les faits démontrent le contraire. En réalité, quand Notre-Seigneur dit que « le Prince de ce monde va être jeté dehors », et qu'une fois élevé de la terre sur la croix « il attirera tout à lui », il veut faire entendre seulement que ces grands effets de la Rédemption seront produits *virtuellement* par sa mort; mais il n'affirme nullement qu'ils seront réalisés aussitôt après.

Voilà cependant ce qui est affirmé par quelques Pères de l'Eglise, — uniquement parce qu'ils sont obligés de justifier les deux passages de l'Ecriture relatifs à l'expulsion du démon, et qu'ils ne peuvent pas réserver cette expulsion pour un avenir lointain sans tomber dans des idées millénaires, qui sont à leurs yeux inséparables d'erreurs choquantes, et même d'hérésies.

Est-ce là un motif suffisant pour adopter aveuglément leurs opinions, démenties par toute l'histoire de dix-huit siècles, sous prétexte de se trouver en bonne compagnie ? Il est sans doute assez commode d'ouvrir une page de théologie ou de commentaires de l'Ecriture, et de se persuader que l'on possède à fond une question capitale des plus difficiles, parce qu'on a vu ce qu'un tel ou un tel ont pensé à ce sujet. Mais c'est un procédé qui n'a rien de commun avec les méthodes scientifiques. Le vrai philosophe dit : *Amicus Plato, magis amica veritas*. Pour nous, nous aimons bien à être d'accord avec saint Chrysostome et saint Augustin ; mais quelle que soit notre vénération pour les grands docteurs, nous leur préférons encore la vérité. Mais comme tous les goûts sont dans la nature, nous comprenons très bien que d'autres fassent passer les grands noms avant tout. Cela les dispense du rude travail qui est nécessaire pour la conquête de la vérité, et cela leur permet de rester mollement endormis sur le doux oreiller de la routine.

Abbé J.-B. Bigou,
curé de Sonnac (Aude).

*
* *

OU EST LUCIFER ?

La lettre suivante de l'auteur de la *Réponse à M. l'abbé Bigou* publiée dans notre précédent numéro a pour objet de compléter, d'après les révélations du secret de la Salette, l'article de M. Ad. Ricoux : *Où est Lucifer ?*

Monsieur le Directeur,

C'est encore avec le secret de la Salette qu'il est très facile de répondre à l'interrogation : où est Lucifer ?

Il cite :

« En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer, ils aboliront la foi peu à peu, etc. »

N'est-ce pas depuis 1864 que le Palladium a été inventé et que le général Pike est devenu le vicaire de Lucifer ?

N'est-ce pas depuis 1864 que le temple de Charleston a été bâti sur les plans du général Pike, qui a dû consulter Lucifer lui-même pour les plans de cette construction vraiment diabolique ? Il consultait bien le Dieu Bon, lorsqu'il était embarrassé pour la rédaction de ses encycliques, et Lucifer lui apparaissait chaque fois qu'il l'appelait par ses évocations. Chaque vendredi Lucifer ou un de ses lieutenants dans son royaume de feu apparaissait dans le Sanctum Regnum et y donnait ses ordres en père du mensonge.

Depuis 1864, Lucifer est donc déchaîné, ainsi qu'un grand nombre de démons; c'est ce qui explique les progrès du Palladium et de la Franc-Maçonnerie, ainsi que les nombreuses apparitions de Lucifer, tant aux Palladistes qu'aux satanistes. Peu lui importe sous quel nom il est adoré, pourvu qu'il perde les âmes.

Citons encore :

« Les mauvais livres abonderont sur la

terre, et... il y aura des églises pour servir ce esprits. »

Cela n'est-il pas réalisé ? et pour les livres et pour les églises, témoin le grand temple de Charleston en tête ?

« Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, etc... »

Le général Pike n'avait-il pas la faculté de se faire transporter instantanément à Charleston pour assister, quand il le voulait, aux apparitions du vendredi ? Bien d'autres exemples peuvent être cités depuis 1864.

Il n'y a pas à hésiter, notre bonne mère du ciel nous a prévenu, afin que nous nous tenions en garde contre les grands efforts de notre plus grand ennemi.

Répondant seulement à l'interrogation de M. Ad. Ricoux : où est Lucifer, je n'ai pas à parler des grands châtiments qui sont annoncés dans le secret, ni de l'ère de paix et de conciliation de Dieu avec les hommes qui les suivra, précédant la naissance de l'Antechrist.

Admirons la prévoyance de notre bonne mère immaculée dans son amour pour les enfants que son divin fils lui a légués sur le Calvaire.

Après avoir pleuré sur la montagne de la Salette et nous avoir annoncé qu'en 1864 Lucifer serait déchaîné, elle dicte, à l'approche de cette date, vers 1863, à un saint prêtre, M. l'abbé Cestac, une prière pour nous servir de bouclier, lui ordonnant de la répandre gratuitement. Elle pouvait donc déjà être fort répandue lorsque Lucifer, en 1864, a été détaché de l'enfer avec beaucoup de démons.

Voici cette prière :

« Auguste Reine des Cieux, Souveraine Maî-
« tresse des Anges, vous qui dès le commence-
« ment avez reçu de Dieu le pouvoir et la
« mission d'écraser la tête de Satan, nous vous
« le demandons, envoyez vos légions saintes,
« pour que, sous vos ordres et par votre puis-
« sance, elles poursuivent les démons, les
« combattent partout, répriment leur audace
« et les refoulent dans l'abîme. »

Cette prière que M. l'abbé Cestac, en la faisant imprimer, a cru devoir faire suivre du cri victorieux de saint Michel et d'invocations aux anges et à la Très Sainte Vierge n'est-elle pas très opportune en ces jours difficiles ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués,

Ernest de Poulpiquet.
Chev. de S. Grégoire et du S. Sépulcre.

Post-Scriptum. — A l'appui de ce que j'avance sur l'authenticité de cette prière, sans préjudice de ma complète soumission à l'Eglise, ne voulant en rien anticiper sur son jugement, voici deux extraits de lettres qui indiquent son origine.

Anglet, N.-D. du Refuge, 5 janvier 1864.

Monsieur,

Une personne de la Communauté que je dirige s'est trouvée, un jour, comme frappée par un rayon de clarté divine; elle a vu en esprit les démons faisant d'incroyables ravages sur la terre, et en même temps il lui a semblé entendre intérieurement la Très Sainte Vierge lui dire qu'en effet l'enfer était déchaîné et que l'heure était venue de la prier comme Reine des Anges, et de lui demander d'envoyer la Légion sainte pour combattre la puissance infernale. Mais, ma Mère, lui aurait dit cette âme, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas m'enseigner comment il faut vous prier. Cette âme, alors, a entendu la prière dont vous me parlez (*Auguste Reine des Cieux*, etc.).

Naturellement, j'ai été fait dépositaire de cette prière, et notre divine Maîtresse m'a fait connaître que je devais la faire imprimer aux frais de la Communauté et la répandre franco et gratis..., etc. Partout elle est accueillie avec empressement et récitée avec amour et confiance. Nous avons remarqué que les petits enfants de la classe la récitent avec un élan extraordinaire et en chœur si on les y invite. Je crois qu'il y a une grande puissance dans la prière du petit enfant. Notre-Seigneur les a tant aimés !

. . . .

Signé : CESTAC,
Aumônier de la Communauté.

N.-D. d'Anglet, près Bayonne, 5 mars 1889.

Monsieur,

M. l'abbé Cestac, que vous rappelez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, est mort en 1867, dans sa Communauté de N.-D. du Refuge, qu'il avait fondée. Le bon Dieu a béni son œuvre, qui comprend aujourd'hui douze cents religieuses qui, sous le nom de *Servantes de Marie*, se vouent aux écoles des enfants pauvres et des orphelinats, et aux soins des malades, etc... L'existence et les progrès de l'Œuvre, jusqu'à ce jour, portent la marque frappante de la main de Dieu.

Quant à la prière *Auguste Reine des Cieux*, les Sœurs qui ont connu l'abbé Cestac m'ont assuré que c'est à lui-même que la Sainte Vierge l'aurait inspirée. Seulement, il évitait de le laisser comprendre, par humilité. Cette prière est toujours en usage dans la Congrégation. On a l'habitude de la joindre aux prières que l'on fait à chaque heure du jour dans l'exercice qu'on appelle la Présence de Dieu. Les Sœurs aiment beaucoup à la répandre et à la faire réciter dans tous leurs établissements.

. . . .

Signé : J. FLORENCE,
Supérieur de l'Aumônerie du Refuge.

Pour extraits conformes :

ERNEST DE POULPIQUET,
Chevalier de St-Grégoire et du St-Sépulcre.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous sommes reconnaissants à M. de Poulpiquet de nous avoir remis en mémoire cette Prière, que plusieurs de nos correspondants nous avaient déjà signalée, comme ayant une origine surnaturelle, et très propre à rendre efficace l'action de la foi catholique contre les entreprises sataniques qui assiègent l'Eglise de Dieu.

Ajoutons que cette prière a été approuvée par l'autorité ecclésiastique, en particulier par Mgr l'évêque de Quimper et de Léon; et c'est avec l'autorisation de ses supérieurs qu'un religieux, Frère Mineur Capucin, recommandait ainsi naguère cette même prière comme une arme toute puissante dans la lutte contre la Franc-Maçonnerie:

CROISADE D'ACTION ET DE PRIÈRE CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

Par un Frère Mineur Capucin

Un personnage tristement célèbre, surnommé le *Maquignon de la Franc-Maçonnerie*, a dit cette parole, qui est devenue comme le cri de guerre de toute la tourbe impie et sectaire : « Le Cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Combien plus avons-nous raison de dire : « La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi ! »

N'est-ce pas la Franc-Maçonnerie, en effet, qui est la promotrice de toutes les lois antireligieuses qui se succèdent depuis plus de vingt ans? Les francs-maçons eux-mêmes, réunis en assemblée plénière en 1879, ont avoué que le but suprême de la Franc-Maçonnerie, spécialement dans notre patrie, est « *de déchristianiser la France par tous les moyens, mais surtout en étranglant le catholicisme, peu à peu, par des lois nouvelles contre le clergé, et d'arriver enfin à la fermeture des églises.* » C'est, malheureusement, ce que nous voyons se réaliser tous les jours. Si leur but n'est pas encore atteint, ils sont en bonne voie pour y arriver plus tôt qu'on ne le pense, si Dieu n'y met obstacle.

Ce n'est donc pas assez de faire, comme nous l'avons déjà demandé, une *Ligue immense de Réparation* pour les crimes, les blasphèmes et les profanations qui se commettent dans la Franc-Maçonnerie, il faut, de plus, s'unir pour faire une croisade patriotique, dans le but de combattre cette infâme Société et de détruire, ou, tout au moins, d'atténuer sa funeste influence.

Pour cela, nous avons *deux moyens* à notre portée : l'action et la prière.

L'action, d'abord, parce qu'il est dit : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » et cela, en faisant connaître la Franc-Maçonnerie sous son vrai jour, en combattant ses institutions et ses mauvais journaux, enfin, en propageant ses feuilles et autres publications antimaçonniques.

A l'action, il faut, de toute nécessité, joindre la prière, parce que la Franc-Maçonnerie étant l'incarnation de Satan, ou, plus justement, sa Société, *son église*, elle ne peut être efficacement combattue que par le surnaturel divin. La prière, aidée par l'action, sera donc l'arme la plus puissante entre les mains des nouveaux croisés.

A cet effet, nous leur proposons *de faire au moins une communion par mois*, pour la destruction de la Franc-Maçonnerie, et de *réciter tous les jours la prière suivante*, qui a été révélée et recommandée par la Très Sainte Vierge, et qui a été approuvée par l'autorité ecclésiastique.

*
* *

Le prétendu secret de la Salette

Notre *Tribune des Abonnés* étant un champ ouvert, où chacun peut exposer en toute liberté ses opinions, nous nous faisons un devoir de publier la réponse suivante adressée par M. l'abbé Bigou aux articles qui ont paru dans le précédent numéro. Nous avertissons une fois de plus nos lecteurs que nous laissons aux champions de notre *Tribune* toute la responsabilité de leurs opinions.

Monsieur le Directeur,

. . . .

. . . .

J'espère que vous voudrez bien me permettre de discuter les arguments de mes contradicteurs, afin de projeter si c'est possible un peu de lumière sur une question obscure, à laquelle un certain nombre de personnes attribuent une grande importance. Mais avant d'examiner les raisons des défenseurs du *Secret*, il est très utile de signaler leurs aveux à cet égard.

I. — *Aveux des partisans du* Secret.

M. de Poulpiquet dit ceci, en citant M. Nicolas : « L'Inquisition n'a pas voulu aller jusque-là. Elle s'est bornée à dire qu'elle avait vu avec *déplaisir* l'expansion de la brochure de Mélanie parmi les *fidèles* (seulement, et non parmi les prêtres), et *d'ordonner qu'on la retirât des mains des laïques, si c'était possible* (et non de celles du clergé). »

Voilà une véritable perle. C'est un aveu des plus précieux et des plus concluants qu'il y ait. Mais notre contradicteur s'en aperçoit si peu qu'il ajoute ceci : « Où se trouve, dans tout cela, la condamnation de l'autorité ecclésiastique dont parle M. l'abbé Bigou ? J'y vois plutôt une véritable approbation. »

Eh bien, je doute fort que les lecteurs de la *Revue* soient du même avis. Comment ! « l'Inquisition ordonne qu'on fasse tout son possible pour retirer le *Secret* des mains des laïques ! » Vous dites vous-même qu'elle a « prononcé cela et rien que cela »... et vous voyez là « plutôt une véritable approbation qu'une condamnation ? » Pour ma part, je ne puis m'empêcher d'y voir exactement tout le contraire.

Et d'abord, il est bien évident que la Sacrée Congrégation condamne le *Secret* par rapport

à la masse des fidèles, et qu'elle le déclare implicitement dangereux, nuisible, vraiment mauvais pour le grand nombre. Cela revient-il à dire qu'il doit être bon, utile et édifiant pour le clergé ? Mais alors il suffirait qu'un livre fût un poison pour les laïques, comme un roman pornographique ou un ouvrage de Renan, pour qu'il fût très bienfaisant à l'égard des prêtres ? On ne peut pas soutenir sérieusement de pareilles choses.

« Mais, dira-t-on sans doute, puisqu'on ordonne de retirer le *Secret* des mains des simples fidèles, au lieu de le reprendre à tout le monde, il faut bien qu'il y ait une raison pour faire une pareille distinction. » — Eh ! oui, sans doute, il y a une raison ; et la voici. Il s'agit précisément de calomnies contre les prêtres et les congrégations religieuses. Or les prêtres et les religieux savent bien à quoi s'en tenir sur leur propre compte, et risquent beaucoup moins que des laïques d'être scandalisés par des accusations très injustes, dirigées contre eux-mêmes. Le malheur est que de pareilles accusations publiées en langue vulgaire, attribuées à la Sainte Vierge et présentées comme la révélation d'un grand secret, ne peuvent, par la force même des choses, que passer entre les mains des laïques et y causer de grands ravages de deux façons différentes : d'un côté, en effet, elles sont de nature à faire perdre aux vrais fidèles tout le respect qui leur est nécessaire envers les ministres de la religion ; et, d'autre part, si le clergé en général avait l'immense tort d'accepter de telles affirmations comme justes et comme réellement émanées de la mère de Dieu, il fournirait follement à ses ennemis des armes invincibles pour le détruire.

On n'a pas encore oublié l'usage que miss Diana Vaughan fit l'année dernière, avant sa conversion, de ce malheureux secret de la Salette, qu'un prêtre avait eu l'imprudence inconcevable de lui remettre pour l'édifier. Elle ne s'en servit pas contre les ministres de la religion, parce qu'elle avait assez de bonne foi et assez de connaissances pour constater la fausseté de pareilles imputations. Mais ce fut la Sainte-Vierge qu'elle en rendit responsable, et cette méprise lui fit proférer toutes sortes de blasphèmes, qu'elle a dû bien déplorer depuis sa conversion. « La calomnie, dit-elle, s'étend jusqu'à ses prêtres, jusqu'à ses évêques, jusqu'à ses vestales. Dans sa rage il ne respecte pas même ces pauvres femmes des couvents de sa religion, infortunées d'erreur, mais non malhonnêtes, du moins en général ; les improbes et les dépravées sont l'exception. Toutes, il les englobe toutes dans sa calomnie venimeuse, et *c'est moi luciférienne, qui les défends contre son mensonge... A tous points de vue, calomnie.* »

Voilà le témoignage que l'évidence des faits a arraché à une ennemie furieuse de la religion catholique. Et des amis très sincères de l'Eglise voudront nous imposer au nom de la Sainte-Vierge ces calomnies révoltantes ! Mais eux-mêmes reconnaissent plus ou moins la fausseté de ces accusations !

Que dit, en effet, Mgr Zola le premier approbateur du fameux secret ? « Il est toutefois certain qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre les termes généraux concernant les reproches adressés au clergé et aux communautés religieuses ; car il existe un langage qui est propre au style prophétique. »

Mais d'abord ce n'est pas faire une prophétie que d'attaquer les mœurs du clergé et des religieux de nos jours ; car une prophétie regarde essentiellement l'avenir, et il ne s'agit ici que de faits actuels. Et puis, est-ce que le style prophétique a jamais permis d'appeler noir ce qui est blanc et de donner comme une règle générale ce qui n'est en réalité qu'une exception ? S'il me plaisait de dire, par exemple, que les magistrats de l'Europe sont de vrais voleurs, et qu'il n'y en pas un seul qui soit digne d'exercer ses nobles fonctions,— est-ce que j'aurais le droit d'affirmer pareille chose sous prétexte que je m'exprime en langage prophétique ? Or, l'ensemble du clergé et des congrégations religieuses a certainement beaucoup plus de vertu que l'ensemble de la magistrature européenne, et, malgré cela, le prétendu secret de la Salette lance contre lui une accusation encore pire que celle de vol. Et on viendra nous dire que c'est là un simple usage de style prophétique ? Non, cela n'est pas sérieux. Le mensonge et la calomnie sont tout l'opposé d'un langage de prophète.

Un des derniers éditeurs du soi-disant secret, que nous appelerons M. l'abbé X, pour ne pas lui faire de réclame, et qui se prévaut de ce secret afin d'annoncer un grand coup de la Providence et un triomphe inouï de l'Eglise pour le 20 septembre prochain, M. l'abbé X, disons-nous, a la complaisance de faire l'aveu suivant à la page 49 de sa brochure :

« Autant les livres saints l'emportent sur les autres livres, autant les prophéties canoniques sur les prophéties privées. (Merci, en passant, pour notre millénarisme qui se base *exclusivement* sur les prédictions de l'Ecriture). *Il semble impossible de fournir une preuve absolue de l'authenticité divine d'une prophétie privée...* On ne saurait donc dire des prophéties *privées* que nous avons citées jusqu'ici, même de la plus respectable de toutes, *celle de la Salette*, on ne saurait dire, sans aucune crainte de se tromper, ce que dit la théologie des Ecritures canoniques... Ajoutons que *dans les prophéties privées les voyants sont exposés à l'illusion démoniaque. Et si la manifestation était de Dieu, il peut encore, par après, se glisser dans la rédaction*

quelque erreur par l'action du démon ou par l'inintelligence humaine. »

Voilà qui est parler d'or. En somme, nous n'avons rien dit de plus contre Mélanie, et, malgré cela, M. de Poulpiquet nous accuse de l'avoir *injuriée*. Mais laissons cela pour revenir à M. l'abbé X., qui, dans une lettre anonyme, publiée en tête de sa brochure, se fait traiter « de théologien et de logicien ».

Oui, nous nous plaisons à reconnaître que dans le passage précité il parle vraiment en théologien et en logicien. Mais comment la logique lui permet-elle de prophétiser un grand triomphe de l'Eglise pour le 20 septembre prochain *sur la seule foi* d'une révélation *privée*, comme celle de la Salette, du moment que cette révélation peut avoir été — *de son propre aveu* — falsifiée *quatre fois pour une :* soit au moment de la réception, soit plus tard — soit par l'action du démon, soit par l'inintelligence humaine?

Et, d'après M. de Poulpiquet, citant M. Nicolas, ces causes d'erreur n'ont pas été peu de choses pour Mélanie. Ils avouent d'abord que « sa vie présente des *singularités* ». — euphémisme qui, dans la bouche de pareils amis, peut être regardé comme un synonyme d'*extravagances*. Mais voici quelle confiance on peut avoir dans la capacité d'une pareille interprète : « Puisque les bergers devaient un jour révéler au monde les paroles secrètes, la Sainte Vierge, qui savait qu'elle s'adressait à deux pauvres enfants, *à ce qu'il y a de plus ignorant au monde, à des esprits incultes, à des têtes fort dures, qui d'elles-mêmes n'auraient rien pu retenir, et qui ne comprenaient même pas la langue dont elle se servait, devait leur conserver, surnaturellement*, le souvenir exact et complet de ses paroles secrètes, « afin qu'ils ne les oubliassent jamais et pussent les redire un jour ; les mettre même dans l'impossibilité de dire autre chose, d'y ajouter ou d'en retrancher. »

Il nous semble qu'en lisant un plaidoyer si éloquent en sa faveur, Mélanie devait dire, avec impatience, comme un autre accusé à son avocat : « Aurez-vous bientôt fini de me défendre ? » Et, en effet, on ne peut pas dire plus formellement qu'à moins d'un *grand miracle*, cette bergère d'une ignorance et d'une inintelligence renforcées était dans une impossibilité absolue de bien saisir et de bien conserver, pendant de longues années, dans sa tête fort dure, une révélation d'une étendue de cinq ou six grandes pages in-4°.

Mais « le théologien et logicien » que nous appelons M. l'abbé X., est certain que ce miracle s'est produit ; car... c'est Mélanie qui l'affirme : « La prophétie de la Salette, *à elle seule*, suffit pour que nous soyons certains des évènements qu'elle annonce. (Rappelons-nous bien que dans le passage cité plus haut M. l'abbé nous dit au sujet des « prophéties privées, *comme celle de la Salette*, qu'il est impossible de fournir une preuve absolue de leur authenticité divine. » Mais ici, nous allons voir qu'il a découvert malgré tout cette preuve absolue... dans l'affirmation de Mélanie.) Car c'est un Message que *la reine du ciel a dicté elle-même* et ordonné de faire passer à son peuple. La Providence nous devait donc d'assister Mélanie, pour que le Message nous parvînt sans altération. Mélanie n'a pu involontairement mêler ses idées personnelles avec la révélation, *ainsi que cela est arrivé à des voyants* (encore un autre aveu !), *car elle atteste*, et son témoignage est digne de foi, que les paroles mêmes de la Sainte-Vierge ont été *miraculeusement gravées dans sa mémoire*. »

Et voilà comment il est certain que Mélanie nous a transmis *infailliblement* le très long Message de la Sainte Vierge ; c'est tout bonnement parce que Mélanie nous affirme qu'elle a été infaillible au sujet de cette difficile commission. Il est vrai qu'il a fallu pour cela un grand miracle ; mais du moment que Mélanie affirme qu'il a eu lieu, il est impossible d'en douter... quand on est un théologien et un logicien comme M. l'abbé X. Vainement vous objecteriez que l'on paraît tourner dans un cercle des plus vicieux, en prouvant les affirmations de Mélanie par son infaillibilité et son infaillibilité par ses affirmations. Du moment que M. l'abbé X. vous démontre par une lettre anonyme qu'il est un théologien et un logicien, vous ne pouvez plus lui reprocher un cercle vicieux... à moins que vous n'accusiez cette démonstration elle-même d'être aussi vicieuse que celle de l'infaillibilité de Mélanie.

II. — *Arguments des partisans du* Secret.

Après tant de témoignages contre l'autorité de Mélanie et de son Secret de la part de ses cinq défenseurs, Mgr Zola, miss Vaughan, M. Nicolas, M. de Poulpiquet et M. l'abbé X., il semble presque inutile de discuter la valeur des preuves qu'ils allèguent en faveur de leur thèse. Mais les préjugés ont la vie si dure, et l'homme a tant de propension naturelle pour l'erreur, qu'on n'a jamais trop démontré la vérité.

Et d'abord, on répète sur tous les tons que la Sainte Vierge *avait le devoir* de faire le miracle nécessaire pour que son Message fût transmis au genre humain d'une manière infaillible. Mais où est la preuve de ce devoir? Absolument nulle part ; et la raison en est bien simple.

Quand Dieu et l'Eglise nous obligent à croire quelque chose, ils doivent certainement nous préserver de l'erreur dans la mesure où ils nous ordonnent la foi, parce que rien ne peut obliger

un homme à croire ce qui n'est pas vrai. Mais il est bien certain que nous avons pleine liberté de ne pas adhérer à des révélations privées — à moins que nous soyons assurés de les avoir reçues directement de Dieu, *sans aucun intermédiaire faillible*. C'est là l'essence même des révélations privées. Or si nous ne sommes nullement obligés de croire le prétendu Secret de la Salette, pourquoi la Sainte Vierge serait-elle tenue de faire des miracles pour nous en garantir l'infaillibilité? On ne donne aucune preuve de cela, par la bonne raison qu'il ne peut pas y en avoir, — parce que l'obligation de croire et celle de garantir contre l'erreur sont corrélatives et dépendantes l'une de l'autre. Quand personne ne nous fait un devoir d'adhérer à quelque chose, il est évident que si nous l'admettons sans preuve, nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes ; car nous ne sommes tombés dans l'erreur que pour avoir violé par notre faute les règles essentielles de la logique.

« Mais, ajoute-t-on, il est certain que la Sainte Vierge a parlé à Mélanie sur la montagne de la Salette, et qu'elle ne l'a pas fait pour elle seule, mais pour le peuple catholique tout entier. »

Nous l'admettons parfaitement. Mais nous nions que la réalité de l'apparition implique l'infaillibilité du Secret. Ce qui était utile à publier et qui a été répété le jour même par les petits bergers, présentait d'excellentes garanties et ne provoquait aucune objection trop grave ; aussi, presque tous les catholiques y ont ajouté foi et en ont fait leur profit, avec l'approbation de l'Eglise. Mais le prétendu Secret est d'un tout autre caractère; car il soulève des difficultés invincibles; il ne présente aucune garantie d'infaillibilité ; il a été vraiment condamné par l'Inquisition, au moins pour les fidèles, et par conséquent pour le public; et, en outre, il est beaucoup plus de nature à scandaliser et à pervertir les âmes qu'à les édifier.

« — Mais que dites-vous de l'approbation de Mgr Zola?

— Ce que j'en dis, c'est qu'elle prouve tout simplement un grand défaut de bon sens dans cet évêque. Est-ce que les « Saints Evangiles » de M. Henri Lasserre n'ont pas été approuvés par des archevêques et des cardinaux, et, malpré cela, condamnés plus tard par la Congrégation de l'Index? Est-ce que ce n'est pas un évêque qui a fait brûler comme sorcière la grande Jeanne d'Arc, qui sera sans doute bientôt canonisée par l'Eglise proprement dite? Il faut donc bien se rappeler que tout évêque est sujet à l'erreur quand il reste isolé, et qu'il se trompe à coup sûr quand l'Eglise proprement dite vient contredire sa sentence. Or, c'est ce qui est arrivé pour Mgr Zola, puisque la publication autorisée par lui a été condamnée comme très mauvaise pour les fidèles, par la sainte Inquisition.

— Mais, insiste-t-on encore, la brochure de Mélanie a été examinée par une commission de cardinaux et déclarée irréprochable en substance.

— Voilà une affirmation singulièrement hardie, que nous trouvons reproduite tout à fait dans les mêmes termes, comme un véritable cliché, par cinq ou six défenseurs du fameux Secret. Mais quelle est la date de cette réunion? Quel est le nom des cardinaux qui la composaient? Où est la pièce authentique qui exprime leur décision, et quels sont les termes exacts de leur sentence? Voilà, évidemment, ce qu'il faudrait savoir pour se soumettre en toute humilité à cette haute commission. Eh bien, il n'y a pas un seul des copistes du cliché en question qui dise un mot de tout cela. Serait-ce parce qu'ils le jugeraient inutile, et compteraient être crus sur parole, aussi bien qu'avec des preuves décisives? Mais non, puisqu'ils ne manquent pas d'appuyer leurs autres affirmations avec tout ce qu'ils peuvent ramasser d'arguments plus ou moins boiteux. Si donc ils n'allèguent pas même un argument de ce genre en faveur de la décision favorable des cardinaux, c'est qu'en réalité ils n'en ont aucun. Et comment pourraient-ils en avoir, quand c'est un cardinal en personne, le cardinal Caterini, qui, au nom de la commission cardinalice du Saint Office, condamne la publication du Secret comme une grosse faute, qu'il faut réparer dans toute la mesure du possible? Les commissions cardinalices ne se contredisent pas.

Je m'arrête, parce que je crois avoir répondu à toutes les allégations de mes adversaires, qui méritaient d'être discutées.

Quant aux deux autres contradicteurs, que je n'ai pas encore cités, et qui s'occupent spécialement de la prophétie des papes, je ne trouve dans leurs lettres aucun argument qui ait un peu de portée. Il me semble donc inutile d'opposer simplement mes affirmations aux leurs. Les abonnés de la *Revue* connaissent les unes et les autres; ils peuvent prononcer entre nous en connaissance de cause; et s'ils me donnent tort, je ne crois pas que ce soit à cause des arguments de mes adversaires. Cependant, je tiens à remercier M. Louis Gayet des paroles très obligeantes qu'il m'adresse à plusieurs reprises, et à l'assurer que je regrette bien de ne pas être d'accord avec un homme de tant de bienveillance.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Abbé J.-B. Bigou.

Sonnac (Aude), 2 mars 1896.

LE DIABLE A HAITI

On lira avec intérêt la lettre suivante qui nous est adressée par le dernier survivant des premiers missionnaires envoyés à Haïti en 1860, avec Mgr Jean Monetti, évêque de Cervia, délégat apostolique, sous le gouvernement de Nicolas Fabre Geffrard, Président d'Haïti, successeur de l'empereur Soulouque.

Communauté du St-Cœur de Marie
Bordeaux, rue Leyteire, 83,
le 17 février, 1896.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt, à mesure qu'ils apparaissaient, tous les feuilletons du grand Ouvrage, *Le Diable au XIX[e] siècle*. J'ai fait plusieurs fois (à l'Œuvre des Bons Livres, 11, rue Canihac) la rencontre d'ecclésiastiques ou de laïcs, qui me demandaient avec une sorte de curiosité si je croyais à tous les récits du *bon* D[r] Bataille, dont ils soupçonnaient la sincérité. Grand était leur étonnement quand je leur répondais: « le D[r] Bataille m'a appris fort peu de choses sur toutes les *pratiques diaboliques*, dont il traite avec tant de franchise dans son ouvrage. J'ai été moi-même, mainte et mainte fois, le témoin *de visu* et *de auditu*, d'une foule de faits de ce genre. » « Alors, me disaient-ils, vous y croyez ? » « Oui, certes. j'y crois, tout autant qu'à vos rédacteurs de l'*Aquitaine*. »

Quand Mgr Marie Martial Testard du Cosquer nous arriva à Port-au-Prince (capitale d'Haïti), la 1[re] fois, en 1862, comme Délégué Apostolique, successeur de Mgr Monetti, il me dit plusieurs fois : « Père Aymonin, vous devriez me faire une relation par écrit de tout ce que vous savez, jusqu'à présent, des pratiques superstitieuses et surtout diaboliques, en usage dans ce pays. » « — Monseigneur, lui répondis-je, je m'en garderai bien ; personne en France n'y ajouterait foi, et je risquerais de compromettre mon ministère en passant pour un dupeur, ou, tout au moins, pour un crédule ou un halluciné. »

Que de choses, cependant, j'ai vues ou apprises, depuis cette époque, déjà lointaine, jusqu'en 1876, où j'ai quitté cette pauvre île d'Haïti. Une de mes plus grandes consolations a été d'avoir eu, un jour, à ma table, Mgr Alexis Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, Mgr Constant Hillion, évêque du Cap haïtien, et Mgr Roch-Cocchia, archevêque de Santo-Domingo, capitale de l'ancienne partie espagnole de l'île d'Haïti. C'est ce dernier qui eut l'heureuse chance de découvrir, l'année suivante (1877) le cercueil *authentique* contenant les restes vénérés de Christophe Colomb. L légende de la translation des restes mortels du célèbre navigateur de Santo-Domingo (Haïti) à la Havane (Ile de Cuba) repose sur une pieuse fraude, que l'on s'explique facilement, et qui a consisté dans la substitution d'un cercueil, identique pour la forme au véritable cercueil. Dans celui-là, accompagné solennellement à la Havane, on avait enveloppé soigneusement une statue quelconque, du même poids que le cercueil qui renfermait le corps de Christophe Colomb, et les habitants de Cuba ont cru, de bonne foi, être en possession de la réalité de leur héros, jusqu'au moment où, sous Mgr Roch-Cocchia, l'on fit en grande solennité, l'ouverture du cercueil de Santo-Domingo, incrusté dans le mur du sanctuaire. Passez-moi cette digression.

Je reviens aux pratiques de superstitions et de diableries. Au fond, elles se ressemblent partout. Comme *confirmatur*, je vous envoie un numéro du *Lys de Saint-Joseph*, rédigé par nos Pères qui dirigent une œuvre de petits clercs de Saint-Joseph, à Seyssinet (Isère). Vous y trouverez, à la page 55, une lettre d'un de nos Frères coadjuteurs, qui relate des métamorphoses assez curieuses, que l'on ne peut expliquer que par l'intervention du démon. Combien je regrette aujourd'hui de n'avoir pas pris *sur place* des notes sur des faits analogues qui n'étaient que trop communs à l'île d'Haïti, comme aussi de n'avoir pas enregistré des documents historiques de l'insurrection des Noirs de Saint-Domingue, documents que j'ai tenus de personnages encore en vie et de leurs descendants immédiats. C'est ainsi que l'on a dénaturé, en bien des choses, l'histoire de la révolte de Saint-Domingue et la capture *par trahison* du célèbre Toussaint Louverture au Cap haïtien, que le gouvernement d'alors, (sous le général Leclerc) a envoyé mourir de misère au Fort de Joux, (dans ma paroisse), après 6 ans de captivité. J'y ai visité sa prison en 1866, et l'on y conservait encore son crâne, sous globe, tandis que sa mâchoire était au musée de la ville de Pontarlier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de toute ma considération.

Jules Aymonin,
Missionnaire de la Congrégation du Saint-Espri.
et du St-Cœur de Marie.

Voici l'extrait du *Lis de Saint Joseph* (1[er] février 1896), auquel fait allusion la lettre précédente :

Il faut vous dire d'abord que nous comptons parmi nos catéchumènes pas mal d'anciennes vieilles sorcières, chassées de leur pays, puis ramassées par la Mission et arrachées ainsi à une mort certaine.

Or, ces tristes vieilles endiablées n'ont pas

toutes complètement, sincèrement, foncièrement renoncé à leur ancien métier. Et il arrive assez souvent qu'il leur prend fantaisie — oui, mon cher, cela vous étonnera, sans doute, mais c'est ainsi — de se métamorphoser en chien, en chat, ou en tout autre animal.

Ainsi, il n'y a pas bien longtemps, pendant la nuit, une de ces sorcières recueillies par la Mission est allée, sous une forme impossible à décrire, attaquer un de nos Pères pendant son sommeil, et lui a serré le cou si violemment qu'elle faillit l'étouffer. Ce pauvre Père se débattait comme un individu qu'on étrangle, et appelait de tous ses poumons au secours. Vite, je me levai, éveillé par ses cris, et courus vers lui : je le trouvai tout bouleversé, tâtant de la main ses blessures reçues à la tête et au cou. Mais déjà la sorcière avait disparu.

Une autre fois, et plus récemment encore, semblable vieille endiablée de nos voisines s'est transformée en un gros chien, et s'est promenée ainsi pendant deux jours autour de la maison d'un de nos chrétiens. Celui-ci se demandait, inquiet, ce que cela pouvait bien lui présager. Il le sut sans tarder : la nuit suivante, en effet, le chien entra chez lui et, aussitôt, une lutte terrible s'engagea. Muni d'une bonne trique le chrétien réussit finalement à chasser le maudit animal, et le poursuivit même jusque dans sa maison (la maison de la sorcière) où elle cherchait à se réfugier.

Là, toujours sous la forme d'un gros et vilain chien, elle se jeta sur notre pauvre homme et lui saisit fortement le pied. Assommée sous les coups de triques, que lui assénait sa victime, elle dut pourtant lâcher prise. Mais aussitôt elle se changea subitement en jeune fille, puis ensuite en vieille femme, dans laquelle on reconnut exactement la sorcière qu'on soupçonnait, une de nos *bonnes* vieilles de la Mission.

Je dois ajouter pourtant qu'à raison du *petit* scandale qu'elle venait de causer, le Père lui donna son congé, et pour la contraindre de s'éloigner, se vit obligé d'user du bâton.

Pauvre pays, pauvre peuple esclave de Satan, quand donc pourrons-nous réussir à briser enfin ses chaînes? Puisque, paraît-il, vous avez à Seyssinet un saint Joseph dont vos petits futurs missionnaires obtiennent tout ce qu'ils veulent, dites-leur donc de bien le prier ce cher Saint, qu'il nous soit en aide dans cette grande œuvre de la conversion de l'Afrique à laquelle nous nous dévouons, et où se rencontrent tant et de si grosses difficultés.

Fre BARNABÉ KURTZ,

du diocèse de Strasbourg.

* * *

UN PRÊTRE D'HAITI EMPOISONNÉ PAR LES SORCIERS

SA GUÉRISON LE 5 SEPTEMBRE DERNIER

Une poule empoisonnée. — La vengeance d'un sorcier.

Le 5 septembre, l'abbé Dumas, jeune prêtre d'Haïti, venait à Lourdes demander sa guérison. Paralysé des bras, des jambes, de tous les membres, il ne pouvait ni marcher, ni s'habiller seul : il était complètement infirme. Sa sœur l'accompagnait, il fallait le porter ou le traîner dans une petite voiture.

Sa parole était faible, lente, embarrassée, sa mémoire perdue, son intelligence très affaiblie. Il se nourrissait à peine, il était dans un état de marasme tel qu'il excitait la compassion de tous ceux qui le voyaient. Il souffrait d'un mal étrange, que les médecins ne pouvaient définir.

Ce n'était ni les maladies des pays chauds, ni les fatigues du ministère qui avaient abattu ce jeune prêtre, non : c'était un mal inconnu, mystérieux! On disait, autour de lui, qu'il avait été victime des maléfices des sorciers.

Voici comment l'abbé Dumas racontait son histoire :

Après avoir été vicaire pendant quelques années dans l'île d'Haïti, il venait d'être chargé d'une paroisse qu'il administrait seul. La population était loin d'être catholique dans son ensemble ; autour de lui régnaient les superstitions les plus grossières, et de nombreux sorciers exerçaient au grand jour leurs pratiques. Les catholiques étaient très exposés; il était obligé d'être lui-même constamment en éveil pour se défendre contre les pièges qui lui étaient tendus.

« Je commençais à peine, nous dit-il, à me « faire aux usages et aux mœurs du pays, lors- « qu'un jour je vis entrer chez moi un homme « que je ne connaissais pas. Sa démarche « embarrassée, son regard qui évitait de ren- « contrer le mien, son attitude étrange, tout « me surprit en lui. « Mon Père, me dit-il, on « vous portera demain un enfant à baptiser, et « je viens vous prévenir que je dois être son « parrain. »

« Avant de vous répondre, lui dis-je, je me « demande pourquoi vous gardez votre cha- « peau sur la tête en me parlant? » Il hésita un « moment, puis, de très mauvaise grâce, il « finit par se découvrir. J'aperçus aussitôt ses « cheveux tressés à la mode des sorciers.

« — Vous savez bien que je ne puis vous « admettre à aucune cérémonie.

« — Je veux être le parrain de cet enfant, « reprit-il, et je viendrai quand même à « l'église.

« — Si vous venez, je ne ferai pas le bap-
« tême ; vous m'obligerez à vous infliger une
« humiliation publique. »

« Le lendemain il vint, en effet, avec la
« famille ; aussitôt je déclarai que je ne pou-
« vais l'admettre pour parrain et que je ne
« ferais pas le baptême. Il se retira plein de
« rage en me disant : « Père Dumas, vous me
« le paierez, je me vengerai. »

« A quelques jours de là, ma servante le
« rencontra sur le marché. Il vendait une
« poule. Il avait déjà refusé de la vendre à
« plusieurs personnes. Il accepte les premières
« offres que lui fait ma domestique et la lui
« cède avec empressement.

« Le lendemain, c'était le 1er octobre 1894,
« on me servit cette poule, j'en mangeai sans
« rien remarquer de particulier. Le soir, je
« faisais l'ouverture du mois du Rosaire ; je
« venais de monter en chaire, lorsque tout à
« coup je ressens un malaise inexprimable,
« ma parole s'embarrasse, mes yeux se voilent;
« mes jambes s'affaissent sous moi ; on m'em-
« porte dans mon presbytère, je suis pris de
« vomissements, de frissons, de sueurs.
« j'éprouve tous les symptômes d'un empoi-
« sonnement. Un petit domestique qui me
« servait et qui avait mangé de la poule est
« aussi très malade ; enfin ma chienne qui
« avait ramassé les débris du repas est empoi-
« sonnée ; elle nourrissait à ce moment des
« petits chiens qui moururent tous. Ma cuisi-
« nière n'eut rien, mais elle n'avait pas mangé
« de la poule, et son attitude dans ces circons-
« tances m'a toujours paru des plus sus-
« pectes. »

Pour bien comprendre l'action de ces sorciers, nous devons rappeler en quelques mots l'histoire d'Haïti, des différents peuples qui forment sa population ; exposer les origines de cette civilisation singulière, qui, par un côté, touche aux derniers raffinements, tandis que par l'autre elle se perd dans la barbarie la plus sauvage.

Haïti, ses mœurs, sa population. — Les sorciers. — Chaque année des missionnaires meurent victimes de ces fanatiques.

Saint-Domingue est divisée en deux républiques : Saint-Domingue ancienne possession espagnole, Haïti autrefois colonie française. Plus d'un siècle d'occupation, de 1677 à 1804, ont fait d'Haïti une seconde France. Nous trouvons là nos mœurs, notre langue, des écoles françaises et surtout un clergé qui se recrute exclusivement dans notre clergé. Ni les guerres de la Révolution, ni le mélange de tous les peuples n'ont pu détruire l'empreinte profonde que nous avons laissée dans ce pays. Nos missionnaires avaient apporté sur cette terre notre religion, nos croyances ; ils avaient créé entre la colonie et la métropole des liens que rien n'a pu rompre.

Mais au prix de quels sacrifices avaient-ils évangélisé ces peuples ?

Ils avaient trouvé dans ce pays des nègres d'Afrique apportés autrefois par la traite, des descendants des premiers habitants qui étaient là avec leurs caciques à l'époque de la conquête, enfin un mélange d'Espagnols, d'Anglais, d'Américains, de Français, plus ou moins fondus entre eux par une vie et des intérêts communs.

Les grands planteurs, ces princes du Nouveau-Monde, avaient introduit avec toutes les habitudes de luxe, les vices des sociétés européennes.

Les noirs qui formaient la plus grande partie de la population avaient apporté d'Afrique les superstitions les plus grossières.

Ce mélange de tous les peuples et des civilisations les plus opposées, sous un climat de feu, quel terrain de choix pour l'éclosion de tous les mauvais germes ? C'était, suivant les idées du jour, un bouillon de culture admirablement préparé. Nos prêtres, témoins de toutes les dépravations, avaient à subir les contacts les plus perfides et des persécutions de tous genres.

Dans ce pays, tous les mauvais génies de l'enfer exercent ouvertement leurs maléfices ; ils ont leurs sectateurs et leurs ministres. Les sorciers que l'on désigne sous le nom de *Papalins* et qui sont de la secte des Vaudoux, portent un costume, nattent leurs cheveux d'une certaine façon, cherchent à se faire des adeptes, à entraîner dans leurs sectes les femmes, les jeunes filles et répandent partout autour d'eux la luxure et tous les vices. Ils connaissent l'art des poisons ; plusieurs prêtres et même un évêque sont morts empoisonnés par eux. Dans une année, six prêtres, envoyés de France, périrent ainsi, victimes de ces misérables. Parmi ces sorciers, on trouve aussi des francs-maçons, animés d'une haine égale contre les ministres de l'Evangile,

Comment ces fanatiques préparent-ils leurs poisons ?

L'abbé Dumas nous l'indiquait dans des termes qui correspondent exactement au récit que le docteur Bataille en fait dans son ouvrage.

« Ils mélangent, dit-il, dans leurs abominables laboratoires, dignes de Canidie et de Locuste, le virus des maladies contagieuses, le venin des reptiles et le suc des plantes malfaisantes. Ils se servent des matières décomposées des cadavres humains ; ils savent comment tels animaux, nourris de plantes empoisonnées, prennent une chair malsaine et peuvent, lorsqu'ils servent d'aliments à leurs victimes, leur causer la mort sans laisser aucune trace,

C'est ainsi, sans doute, qu'avait été préparée la poule de l'abbé Dumas.

Ils connaissent les microbes et leurs toxines et préparent de vraies cultures de bacilles, qui peuvent donner des maladies mortelles.

Dans les milieux, pétris d'ignorance, en certaines contrées arriérées, comme Haïti, il se fait une propagande diabolique dont le but est de pousser aux plus odieux sacrilèges ; on trouve à la fois des empoisonneurs et toute une bande de sorciers qui cherchent à détourner les jeunes filles et à corrompre les populations.

La maladie. — Le retour en France. — Le pèlerinage à Lourdes. — Polynévrite ou paralysie de tous les nerfs.

L'abbé Dumas avait été victime d'un de ces sorciers ; il devait succomber, comme plusieurs de ses confrères, sous l'action du poison le plus violent. Dès les premiers jours, avons-nous dit, il avait été pris de vomissements, de frissons, de fièvre ; mais bientôt les accidents de paralysie s'étaient déclarés, gagnant rapidement les jambes d'abord, les bras ensuite ; il ne pouvait faire aucun mouvement dans son lit, l'amaigrissement suivait une marche très rapide et ses membres s'atrophiaient et dépérissaient à vue d'œil. Ses pieds étaient déviés comme dans le pied bot, sa sensibilité très affaiblie, tous les mouvements réflexes supprimés.

L'intelligence était profondément atteinte. Il avait de la confusion mentale, une perte de la mémoire très prononcée, portant surtout sur les faits récents. Lorsqu'on lui posait une question, il oubliait cette question avant de pouvoir y répondre, comme il oubliait les premiers mots d'une phrase qu'il venait de commencer. La moindre opération de la pensée nécessitait un effort et un temps relativement considérable pour mettre son esprit en activité.

A côté de cette obtusion de l'intelligence, il avait une dépression mélancolique, une tristesse qui se peignaient sur ses traits, tristesse parfaitement légitime dans cet état d'infirmité qui paraissait sans remède.

L'aspect de ce pauvre abbé était misérable, la vie végétative subsistait seule en lui ; ses yeux étaient fixes, hagards, ses traits tirés, amaigris, sa parole embarrassée, son esprit voilé ; tout révélait une caducité qui n'était pas en rapport avec son âge. Au mois de février, cinq mois après le début de l'accident, on essaya de l'asseoir sur son lit, mais il était toujours incapable de se soutenir sur ses jambes. Enfin, au mois de mai, voyant qu'il était absolument perdu pour le ministère, il fut décidé qu'on le ferait partir pour la France et que le vicaire général du Cap Haïtien l'accompagnerait pendant le voyage. Les médecins qui l'avaient soigné lui ont délivré le certificat suivant :

« Nous soussignés, Dellundi Ulpiano, docteur de la faculté de médecine de Barcelone, et Hamon Achille, docteur de la faculté de médecine de Paris, médecins au Cap Haïtien.

« Certifions avoir donné nos soins à M. l'abbé Léon Dumas, prêtre du diocèse du Cap Haïtien, depuis le 6 octobre 1894 jusqu'au 10 avril 1895, (époque où le malade partit pour la France) pour une polynévrite à début fébrile devenue chronique et caractérisée principalement par les symptômes suivants, prédominants aux membres inférieurs :

« Douleurs de caractère varié, au milieu des masses musculaires et sur le trajet des nerfs, spontanées et provoquées par la pression, même légère, ou par la flexion des segments du membre ;

« Paralysie flaccide presque complète et atrophie musculaire (pied bot paralytique double). Peau luisante, violacée surtout quand les jambes restent pendantes ;

« Perte de la mémoire, trouble dans la conception des idées.

« Fait en honneur et conscience et délivré au Cap Haïtien, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze. »

Dr Dellundi, Dr Hamon.

En France, le docteur Chavanis, de Saint-Etienne, a vainement employé tous les traitements usités en pareil cas : électricité, frictions, etc.

Lorsque l'abbé Dumas vint à Lourdes, le 5 septembre dernier, il était dans les tristes conditions que nous venons de décrire. Il ne marchait pas, et son intelligence était toujours très affaiblie.

Le 5 septembre, il se rendit à la Grotte, dans sa petite voiture, et de là aux piscines. Au premier bain, il se sentit un peu mieux et put faire quelques pas. A deux heures de l'après-midi, il prenait son second bain, et aussitôt il se redressait, marchait facilement, se rendait une seconde fois à la Grotte et venait aussitôt après au bureau des constatations. C'est là qu'il nous fit le récit que nous venons de résumer. Sa guérison se complétait sous nos yeux ; ses pieds, depuis si longtemps condamnés à l'immobilité, étaient sensibles au moindre contact. Il s'appuyait sur sa canne, sa démarche était hésitante.

Suivant l'expression de M. Pouvillon, il avait encore ces gestes désappris des « foudroyés de la grâce. Il marchait, il se hâtait avec des attitudes gauches ; sa figure, mélange d'ombre et de lumière, était radieuse sous les stigmates de la maladie encore visibles, comme les bandelettes funéraires autour de Lazare ressuscité. »

Son intelligence, sa mémoire revenaient par éclaircies graduelles, intermittentes. On aurait dit un nuage qui se déchirait lentement devant lui. Nous assistions à ce réveil ; c'était un moment palpitant d'émotion. Les yeux du prêtre étaient humides et reflétaient une joie sans mélange. Sa pensée, se dégageant des dernières entraves qui la tenaient enchaînée, le transportait sans doute sur cette terre où il avait failli mourir martyr, où le rappelaient déjà toutes les ardeurs de son cœur d'apôtre.

Le lendemain, l'abbé Dumas disait la messe pour la première fois depuis le 1er octobre 1894, c'est-à-dire depuis onze mois. Il restait debout sans fatigue et faisait des courses assez longues. Quelques jours après son départ de Lourdes, il fut pris d'une dyssenterie qui l'affaiblit beaucoup et retarda sa convalescence. Il nous écrivait cependant le 23 novembre : « Ma guérison est complète, je dois aller voir mon médecin qui m'a donné rendez-vous dans son cabinet pour mesurer mes forces. Je célèbre la sainte messe tous les jours, sans fatigue aucune. Le docteur de Saint-Etienne a été très surpris de me voir marcher. Il m'a dit que j'étais bien guéri. » Le 29 décembre, il nous écrivait encore : « Je me sens absolument bien. J'espère retourner à Haïti, sans pouvoir encore fixer l'époque de mon départ. Je n'ai pas cessé de dire la messe chaque jour. »

Enfin M. Ribault, protonotaire apostolique, vicaire général du Cap Haïtien, nous écrivait, le 9 novembre dernier :

« Monsieur le docteur,

« Ayant vu M. l'abbé Dumas, de Saint-Etienne, étendu pendant six mois sur un lit à l'Evêché du Cap Haïtien, et l'ayant amené en France dans l'impossibilité de se servir de ses jambes, je l'ai revu à Saint-Etienne avant son pèlerinage à Lourdes, et toujours dans le même état. J'ai eu la consolation de le revoir à son retour, délivré de cette maladie et marchant bien. Plus que personne, je suis à même d'apprécier la grâce merveilleuse qu'il a reçue à Lourdes. J'en ai fait part à Monseigneur l'Evêque du Cap Haïtien qui m'envoie un certificat signé des deux médecins qui l'ont soigné pendant six mois. Je vous adresse ce certificat, pensant qu'il pourra vous être utile. Ces deux médecins étaient portés à croire comme moi que la maladie était due à un empoisonnement, causé par un membre de l'infâme et diabolique secte des Vaudoux, ce qui m'avait fait espérer que la Sainte Vierge guérirait ce pauvre prêtre.

« E. Ribault,

« *protonotaire apostolique, vicaire du Cap Haïtien,* »

(Le certificat médical envoyé par Mgr l'Evêque d'Haïti est celui que nous avons reproduit plus haut.)

Une conversion. — Comment on peut interpréter cette guérison.

Pendant que l'abbé Dumas nous faisait le récit de ses longues souffrances, un homme l'écoutait en proie à la plus vive émotion. Il s'attachait aux pas de ce jeune prêtre, ne se lassait pas de le voir, de l'interroger. Favorisé lui aussi de grâces exceptionnelles, il avait traversé des moments de doute ou de défaillance. Venait-il à Lourdes comme l'abbé Pierre Froment, de Zola, chercher la solution de ses incertitudes ? Quoi qu'il en soit, à la vue de ce prêtre qui renaissait devant lui, en entendant le récit de ses épreuves, ses larmes coulaient en abondance. Plus heureux que l'abbé de convention et de roman, il allait s'agenouiller aux pieds d'un prêtre et faisait l'aveu complet de ses égarements. Il renaissait à la vie surnaturelle et proclamait bien haut les miséricordes infinies de Dieu dont il avait été le témoin et l'objet.

Que sont les guérisons de nos infirmités physiques à côté de ces guérisons des âmes, mystérieux effets de la grâce, dans lesquelles ni la main de l'homme, ni les forces de la nature ne peuvent intervenir ?

Les guérisons que nous constatons en si grand nombre à Lourdes doivent correspondre sans doute à un nombre plus considérable encore de conversions, et souvent nous saisissons les relations directes qui unissent ces grandes transformations physiques et morales. Il y a plus qu'une coïncidence dans ces rapprochements, il y a les traces bien visibles d'une action providentielle.

Lorsque l'abbé Dumas vint à Lourdes au mois de septembre, il était malade depuis un an ; sous l'action d'un poison dont on ne connaissait pas la nature, il avait été paralysé de tous ses membres, et, cette paralysie atteignant le cerveau, avait étendu comme un voile sur toutes ses facultés.

Cependant il pouvait guérir par les seules forces de la nature, mais d'une façon lente et certainement incomplète. Une amélioration pouvait se faire, graduelle, insensible, sans jamais effacer pourtant les derniers vestiges du mal. Le choc avait été trop profond pour que toutes les fonctions pussent reprendre leur jeu dans leur intégrité première.

L'abbé ressentit dans la piscine une amélioration subite, instantanée. Depuis un an il ne disait pas la messe, il ne pouvait faire un pas. Immédiatement il a pu marcher et, le lendemain matin, il disait sa messe. C'est un premier résultat qui reste bien acquis. Il a été trop instantané pour qu'il puisse recevoir une explication physiologique. Un paralytique, dans ces conditions, ne saute pas de son lit pour aller

se promener. Les autres troubles se sont dissipés plus lentement.

Ce pauvre abbé semblait sortir comme d'un long sommeil; ses facultés se réveillaient peu à peu et ses forces revenaient par degrés. Sa convalescence, entravée pendant quelques jours par une maladie accidentelle, a repris son cours et ne s'est pas démentie depuis cette époque. Il y a certainement un point dans cette guérison qui n'appartient pas à l'évolution naturelle des paralysies par empoisonnement, c'est sa diparition brusque. Tout le reste peut s'expliquer ou s'observer couramment. Cependant, comme il y a une relation directe entre tous ces phénomènes, nous pouvons dire que la modification profonde ressentie à Lourdes a été le point de départ, la cause réelle de l'amélioration qui s'est continuée par degrés.

Voilà comment on peut interpréter cette guérison. Elle ne s'impose pas avec cette évidence que nous rencontrons quelquefois dans les grands faits de Lourdes. Elle doit être étudiée par des hommes spéciaux. Il s'agit d'une maladie très rare que nous n'observons guère. Elle demande à être nuancée dans ses détails et réclame un calcul de probabilités qui nous conduit à la certitude.

L'abbé Dumas demandait sa guérison depuis un an dans toutes ses prières. Il avait à peine trente ans, il aurait pu pendant longtemps encore continuer son apostolat. Il voyait à regret sa carrière brisée. Jusqu'à ce jour, ses prières n'avaient pas été exaucées. Il fallait attendre l'heure et le lieu marqués par la Providence. C'était à Lourdes qu'il devait guérir. Sa guérison se produisait sous les yeux de mille témoins, et il voyait se relever devant lui un de ses frères que le souffle du doute avait effleuré, que le contact du monde avait détourné de sa voie.

Conversions et guérisons. — Les clameurs de l'impiété. — Les pèlerinages d'actions de grâces.

Dans notre dernier article, c'était Diana Vaughan et Louise Dansette, l'ex-lucifériennne et l'Enfant de Marie, dont les prières montaient ensemble aux pieds de la Vierge Immaculée. Une guérison et une conversion éclatante venaient les récompenser toutes deux.

Il y a quelques mois, c'était un jeune chirurgien de marine qui, sur le point d'expirer à l'hôpital d'Haïphon, tournait sa pensée vers Lourdes et guérissait contre toute attente. Les journaux de la colonie et de nos ports de mer ont reproduit la relation de ce fait remarquable, et la pensée de nos pauvres soldats, mourant loin de leur pays, de leur foyer, se tourne avec plus de confiance vers la Grotte de Lourdes.

Nous avons raconté la guérison de Marie Gœrgen qui avait fait une impression si profonde sur les populations d'Alsace-Lorraine. Marie Gœrgen revenait cette année avec cinq de ses compagnes, qui entraient avec elle, le même jour, comme postulantes, chez les religieuses de l'Immaculée Conception.

Ces coïncidences sont de tous les jours, de tous les instants.

L'influence que les guérisons exercent dans une zone étendue, ne peut être exactement définie. Les pèlerins semblent respirer à Lourdes une atmosphère surnaturelle dont ils ressentent, même à leur insu, les salutaires effets.

Mais la contradiction s'élève autour de nous, et les clameurs de l'impiété se mêlent aux chants de la reconnaissance. Un curé de la Franche-Comté nous disait : « Depuis la guérison si remarquable que nous avons eue, il y a quelques années, deux camps bien distincts se sont formés dans ma paroisse. Dans l'un on aime davantage Notre-Dame de Lourdes ; on l'invoque sans cesse ; j'ai observé des retours nombreux, une ferveur plus grande ; dans l'autre, la haine est plus vive contre les pèlerinages et quand je parle de Lourdes en chaire, une partie de l'auditoire quitte l'église. »

La haine rend témoignage comme l'amour. C'est ce qui nous explique le déchaînement qui s'est toujours fait autour de nous. On s'incline ou on s'irrite, il n'y a pas place pour l'indifférent.

Voilà pourquoi, dans un roman sur Rome, nous trouvons les derniers échos de la haine que le souvenir de Lourdes réveille encore dans l'esprit de l'auteur. Il nous montre son abbé Pierre Froment, « blessé de son voyage à Lourdes de cette superstition si grossière, symptôme exécrable d'une époque de trop de souffrance... spectacle effroyable qui ferait douter de Dieu,.. » Et de quel Dieu ? Du sien, sans doute, du Dieu de l'égoïsme, de la luxure et de l'argent. Il voudrait, dit-il « que les malades, au lieu d'aller chercher si loin un soulagement illusoire, fussent soignés chez eux, dans leurs maisons, au milieu de leurs frères.»

Dans leur maison ! il ignore que la plupart de ces malheureux n'ont ni foyer, ni famille. Nous les prenons souvent dans les hôpitaux, dans des réduits où ils sont abandonnés. Ils trouvent à Lourdes, avec l'espérance, cette sœur sublime da la charité, tous les secours dont ils ont besoin. Si nous ne servions à ces déshérités que les paroles décevantes et creuses des romanciers, il y a longtemps que les voies qui conduisent à la Grotte seraient abandonnées.

Même au point purement humain, l'illusion serait permise. Car personne n'a le droit d'arracher de notre cœur, de notre âme, la foi qui console, l'espérance qui fait vivre. Drumont a raison de stigmatiser dans un de ses derniers

articles « ces hommes qui gorgés de tout, ont été assez infâmes pour enlever aux déshérités la religion qui les aidait à porter le poids de l'existence. » Mais nous ne sommes pas en présence d'un monde d'illusions et de chimères, mais en présence de consolations réelles, les seules vraies, de guérisons bien prouvées dans les cas les plus désespérés.

Demandez à ces milliers de malades qui sont venus couverts de plaies, paralytiques et poitrinaires, cancéreux ou aveugles et qui sont partis complètement guéris, quel souvenir ils ont conservé de leur pèlerinage ?

A ce nom de Lourdes une émotion indéfinissable les saisit, tout vibre en eux ; ils nous disent que les heures de leur pèlerinage sont les plus douces de leur vie, et que leur plus vif désir est de reprendre ce chemin semé pour eux de tant de consolations. Pour comprendre l'intensité de tous ces sentiments, il faut recevoir les confidences qui nous sont faites chaque jour par nos anciens malades, il faut pouvoir les suivre dans ces pèlerinages d'actions de grâces qu'ils font pendant plusieurs années et quelquefois toute leur vie.

Joachime Dehant, la célèbre miraculée de Belgique, est à son 40e pèlerinage, elle en fait deux par an depuis vingt ans. Pascal Poirier, l'ancien paralytique, se fait tous les ans, pendant quelques mois, infirmier, garde-malade, il passe les nuits afin de ramasser quelques économies pour payer son voyage. Marie Lebranchu, la poitrinaire que Zola voulait faire mourir, sollicite une place au milieu des malades afin de pouvoir les soigner pendant le voyage. Sœur Julienne vient chaque année, déléguée par de nombreux poitrinaires qui ne peuvent plus quitter leur lit et la supplient de venir prier pour eux.

Parmi tous ces membres de l'Hospitalité, hommes ou femmes, qui se dévouent dans les hôpitaux, aux piscines, que de noms nous pourrions citer qui sont bien connus de nos lecteurs ! Que de dévouements, que de sacrifices ignorés ! Il faut des prodiges de combinaisons souvent d'économie, pour concilier toutes les obligations de la vie, avec ces déplacements qui se répètent à date fixe, et qui correspondent aux aspirations les plus vives de ces privilégiés de la grâce.

Lorsque l'abbé Dumas sera revenu dans son île, que de fois sa pensée se retournera vers la Grotte ? Il va retrouver tous les souvenirs de cette voie douloureuse qu'il a parcourue pendant de longs mois : cette paralysie qui ne lui permettait de faire aucun mouvement, cette intelligence voilée qui ne percevait que quelques lueurs ; à trente ans, son apostolat brusquement interrompu ; pour tout avenir, une déchéance sans remède, une vieillesse anticipée, la mort ou des infirmités plus cruelles que la mort même.

Tout cela s'est dissipé comme un mauvais rêve. Ah ! que sa reconnaissance sera vive ! S'il ne peut se mêler à nos pèlerinages, il aimera Lourdes plus que l'exilé n'aime sa patrie, il l'aimera comme l'aiment les Canadiens qui joignent à leur amour si vif pour la France, un amour plus exquis, plus tendre pour Notre-Dame de Lourdes !

(Annales de N.-D. de Lourdes).

Dr Boissarie.

UN VÉNÉRABLE QUI ABOIE

Tous nos lecteurs savent combien a été discuté le fait de l'apparition du démon dans une Loge française, apparition constatée par le R. P. Jeandel, supérieur général des Dominicains, et qui prit subite fin, lorsque le saint religieux, qu'un subterfuge d'un franc-maçon douteur avait amené là, fit tout à coup un grand signe de croix sur l'assistance. Pendant longtemps, plusieurs soutinrent que c'était là un racontar, sans solide base, trop légèrement publié par divers journaux. Mais, dans des circonstances assez récentes, le Dr Imbert Goubeyre, de Clermont-Ferrand, a produit de valables preuves, établissant que le R. P. avait lui-même narré son aventure à divers, et l'*Univers*, si j'ai bonne mémoire, ouvrit à ce sujet comme une enquête, à laquelle M. l'abbé de Bazelaire, chanoine d'un diocèse de l'Est, apporta un témoignage décisif.

En vérité, le fait lui-même n'avait rien de surprenant. Le démon se manifeste assez fréquemment dans les ateliers maçonniques de France, aussi bien que dans ceux d'autres pays. Lorsqu'il n'apparaît pas visible, il fait entendre sa voix. Dans les Conseils du 30e degré, à n'importe quel rite, et même si l'Atelier appartient à l'obédience du Grand Orient de France, *qui se dit athée*, le démon se montre d'une grande familiarité avec ses adeptes, sous une forme ou sous une autre. La plus fréquente est celle d'un Fr∴ haut gradé de nationalité étrangère, venant en visiteur. On lui rend les honneurs de la voûte d'acier, croyant avoir affaire à un homme, car il en a toutes les apparences. Il prend place à l'Orient, auprès du président de l'Atelier ; il demande la parole ; il harangue l'assemblée ; il excite à la guerre contre Adonaï et son Eglise ; il donne des conseils ; il indique la tactique à suivre ; il explique quelles sont les lois qu'il est le plus urgent de faire voter par les représentants députés et sénateurs. Après cela, brusquement, une éclatante lumière l'enveloppe ; un éclat de foudre se fait entendre

au loin; l'assistance constate que l'éminent orateur qu'elle vient d'applaudir n'est plus là. Tous savent alors que c'est le véritable chef suprême de l'Ordre, ou l'un de ses esprits, qu'ils ont vu et entendu.

Ce qui était extraordinaire dans le cas du R. P. Jeandel, ce n'était donc pas la présence du démon au sein d'une réunion maçonnique; c'était la présence même du saint religieux. Je l'avoue, je suis au nombre de ceux qui doutèrent : il me paraissait étonnant, tout à fait étonnant vraiment, qu'un Frère de la parfaite initiation se fût risqué à introduire en une telle assemblée un prêtre déterminé à montrer la puissance du signe de la croix. Aujourd'hui, ayant la foi au seul vrai Dieu, je comprends pourquoi le R. P. Jeandel se montra si avare de confidences, après ce fait si grave, dont tous les témoins maçons ont dû être, bouleversés les uns, irrités les autres : il est de toute évidence que le secret s'imposait au saint religieux, sous peine de compromettre l'existence du Fr∴ qui lui avait servi d'introducteur : si celui-ci avait été découvert, il est certain qu'il aurait été assassiné.

Or, voici un fait qui est, à peu près, du même ordre, et qui m'est certifié par le R. P. Franciscain, mon correspondant.

Ceci s'est passé, il y a neuf ans, dans une grande ville du sud-ouest de France, en une Loge où l'on ne manque pas de sincérité, s'il faut en juger par de certaines apparences. Le Vénérable, qui était chevalier Kadosch, avait parfois des allures de forcené, en dirigeant les travaux de l'Atelier; au dehors, il était, au contraire, homme doux, placide, d'une douceur et d'une placidité bien en harmonie avec les paisibles fonctions qu'il tenait de l'administration municipale.

Un Fr∴, n'ayant pas encore effacé entièrement de son cœur les pieux souvenirs de son enfance, était effrayé de ces sortes d'accès de rage qui prenaient son Vénérable, lorsqu'il présidait la tenue. Les discours qu'il entendait l'épouvantaient quelque peu par leur impiété, qu'il jugeait trop violente. Cependant, il n'osait pas se retirer de la secte, mais il était tourmenté en lui-même, sa conscience lui faisait entendre qu'il s'était fourvoyé dans une société diabolique.

Sans en rien dire à personne, il forma, un jour, un projet dont il avait eu l'inspiration spontanée, au retour d'une séance où le Vénérable avait été plus violent que jamais. Il se glissa d'abord dans une église de la ville, le soir, et puisa dans le bénitier un peu d'eau bénite, qu'il garda précieusement en une petite fiole; puis, rentré chez lui, il en aspergea son cordon et son tablier de Maître, en disant : « Mon Dieu, protégez-moi et épargnez-moi, si votre colère doit foudroyer quelque jour la Loge dont je fais partie. »

Il retourna à la Loge, encore deux fois.

La première fois, il réalisa son secret projet. Au moment où le Vénérable pérorait avec sa rage accoutumée, en exhortant un F∴ qu'on venait d'initier au 3e degré, le franc-maçon pénitent, sans être vu de ses voisins, fit avec sa main, sous l'habit, un signe de croix sur son cœur.

Il y eut un véritable coup de théâtre. Au lieu de paroles humaines, le Vénérable se mit à pousser des aboiements furieux; on aurait dit un chien hurlant de douleur. L'assemblée était stupéfaite. La séance se termina dans une très grande confusion. Quelques-uns, en sortant, se demandaient si leur président n'était pas devenu fou.

A la réunion suivante, le F∴, avec une émotion facile à comprendre, renouvela l'expérience, et le Vénérable aboya de nouveau; il lui était impossible de dire un mot. Son cou se gonflait; il tendait les bras en avant; ses yeux, injectés de sang, semblaient sortir de leur orbite; sa gorge n'émettait plus que des hurlements sinistres. Le premier surveillant fit promettre à tous les assistants que le secret serait gardé sur cet incident, dont tous étaient remués jusqu'au fond des entrailles. On emmena le Vénérable, qui, à la fin, semblait anéanti, et on voulut le faire soigner, mais le médecin le déclara bien portant.

Quant au F∴ pénitent, il donna sa démission sous le premier prétexte venu. Peu de temps après, ayant rencontré chez un de ses parents un Père Franciscain qui venait d'Espagne et se rendait à Paris, il lui raconta l'aventure; le bon Père acheva sa conversion. Aujourd'hui, cet ex-franc-maçon est redevenu excellent chrétien.

Le digne religieux qui m'a envoyé ce récit pense que le Vénérable dont il s'agit était possédé. Je partage tout à fait son avis.

Diana Vaughan.

Chronique du merveilleux

(Communications de nos abonnés) (1)

*
* *

Singulier cas d'un enfant

Monsieur,

Il y a plus d'un an, une pauvre femme vint me montrer la lettre d'une mère de famille qui lui racontait un grand chagrin : son petit garçon était tombé dans un état auquel on ne pouvait rien comprendre ; il ne voulait plus ni aller à l'école, ni entrer à l'église ; souvent il refusait de manger : depuis trois mois il ne prenait presque plus rien. Il avait des crises très singulières pendant lesquelles il grimpait aux murs ; plusieurs fois il avait tenté de se jeter dans un puits, il semblait poursuivi de l'idée de se détruire.

La femme qui me confia ces détails me demanda de prier avec elle ; je lui donnai un scapulaire de la Sainte Face, j'y mis un peu de l'huile miraculeuse et je plaçai à l'intérieur une médaille de Saint Benoît. On recommanda à la mère de demander simplement à l'enfant s'il voulait mettre ce scapulaire qu'on lui envoyait de Paris ; il accepta. A peine sa mère le lui avait-elle passé qu'il devint immobile comme s'il subissait une action intérieure, puis regardant doucement, il dit : maman, tout est fini, je n'ai plus rien, je veux bien aller à l'église, j'irai aussi à l'école, et puis je mangerai avec vous... mais je n'irai plus jamais chez les méchants, ce sont eux qui ont fait tout le mal avec une petite fille de huit ans ».

(L'enfant désignait ainsi des francs-maçons qui l'avaient attiré à l'insu de ses parents).

La lettre, écrite au moment même, m'avait frappée, j'en fis part à Tours en demandant des actions de grâce : cette délivrance fut publiée dans les *Annales de la Sainte Face*.....

*
* *

Une famille Spirite en Russie

Les pages, où sont dévoilées les abominations des antres lucifériens, ont fait beaucoup de bien à mon âme, car elles m'ont rendu ma foi et mon amour pour le bon Dieu (qui n'est pas le Dieu Bon) plus grands et plus forts que jamais ! Je l'ai remercié ardemment, le Dieu miséricordieux, de m'avoir préservée des pièges que me tendaient des gens qui étaient, c'est évident pour moi maintenant, de vrais lucifériens.

Il y a de cela un certain nombre d'années, j'étais jeune, pas encore mariée, et seule au cœur de la Russie !

Ayant perdu mes parents, en possession d'un petit capital, avec une imagination ardente et un cœur tout débordant d'illusions, j'étais partie pour entrer dans une famille comme institutrice. C'était bien une famille russe, mais des Russes n'ayant presque jamais habité que l'Italie, Naples surtout. Le mari, joueur effréné, débauché sur le retour, m'inspirait une vraie répulsion ; la femme, jeune et belle, voulut faire de moi sa confidente et son amie. Pour la petite fille qui m'était confiée, je DEVAIS NE JAMAIS lui parler de Dieu ! Je crus cependant devoir ne pas tenir compte de cette défense, et plus d'une fois, dans mes promenades avec cette pauvre innocente de 8 ans, j'entrepris de lui faire apercevoir le Souverain Créateur !

La jeune femme ne tarda pas à me confier qu'elle était spirite ; qu'elle évoquait les âmes des enfants qu'elle avait perdus et qu'ils lui apparaissaient.

Je vis des photographies ; j'entendis des discours étonnants... Enfin j'appris qu'il y avait des séances les soirs, les lustres allumés, un autel dressé, un registre avec une plume posés sur l'autel et que la plume marchait toute seule... On faisait des évocations et des invocations... à qui ?? On ne me le dit pas, mais il est évident pour moi, d'après ce que j'ai lu dans votre ouvrage, que c'était à Satan.

J'étais bel et bien avec des lucifériens, car si le maître de la maison ne se trouvait pas aux séances, étant toujours au cercle ou *ailleurs*, il y venait des hommes, mais point de femmes ! Aux instances qui me furent faites par la jeune femme d'assister à ces séances, je ne voulus *jamais* céder, je pensais aux défenses de l'Eglise qui avait condamné les manifestations spirites. La curiosité, qui est cependant si grande chez toute femme, ne l'emporta pas. Je savais alors fort peu de chose de la franc-maçonnerie ; je n'eus donc pas même la pensée que je pouvais vivre chez des francs-maçons ; je m'imaginais que quelque compère opérait toutes les jongleries ! Enfin je tins bon et, à deux pas du salon où avait lieu les séances, jamais je n'y parus.....

Il est clair que Dieu me protégea alors d'une manière singulière et que ma sainte mère qui était sans doute au ciel priait pour son enfant ! La médaille de la Sainte Vierge fut aussi mon égide, j'en suis sûre ; car de moi-même je n'étais qu'une faible femme, exposée à mille tentations, dans un pareil milieu.

Sans le secours divin qui me soutint, peut-être à l'heure actuelle serais-je une de ces maçonnes, pires dans le mal que les hommes mêmes.

(1) Nous donnons ces faits, tels qu'ils nous sont transmis par nos abonnés et correspondants, conservant à leur rédaction le caractère de simplicité dont quelques uns sont empreints et qui parle en faveur de la bonne foi et de la sincérité des narrateurs. *(Note de la Rédaction.)*

*
* *

Chapelle hantée

Voici des faits qui se sont passés à la fin de l'année 1875 dans une chapelle particulière, et dont j'ai été le témoin, ainsi que ma vieille servante, à mon service depuis cinquante ans, et digne de foi.

Une de mes filles étant venue à décéder à l'âge de 21 ans, religieuse au couvent de la Visitation de ***, et dans un état extraordinaire de sainteté pour son âge, avait défendu qu'on transportât son corps dans ma chapelle où se trouve déjà inhumé mon mari, que l'on n'honorât sa mémoire sous aucune forme et d'aucune manière, et qu'on n'y mît aucun objet lui ayant appartenu ou ayant été dans son couvent. Ne tenant point compte de ses recommandations que je ne considérais pas comme sérieuses, j'avais mis dans le chœur de ma chapelle, à droite du maître-autel, un grand tableau renfermant la photographie de ma fille, morte, reposant dans sa bière, à son couvent ; et en déposant des fleurs sur la tombe de mon mari qui se trouvait au côté gauche de cet autel, je me plaisais à en placer également devant le portrait de ma fille. Comme le chagrin que j'avais éprouvé de la perte de cette chère enfant était bien grand, j'allais tous les jours à ma chapelle prier pour mon mari et pour elle, et j'entendais toujours des petits bruits du côté du tableau; d'autres fois, je voyais comme des petites vapeurs qui sautillaient dans l'air. Une autre fois, j'entendais un grand bruit comme si la chapelle s'écroulait ; je sors immédiatement, épouvantée, pour voir ce qui se passait, pensant que c'était peut-être le fermier qui longeait la chapelle, se rendant aux champs avec de lourds attelages, mais, de quelque côté que je regarde, je ne vois ni n'entends rien, tout était calme au dehors, je rentre chez moi sous l'impression de cette peur ; je retournais cependant à ma chapelle, et, tous les jours, du côté où se trouvait le portrait de ma fille, je constatais qu'il y avait des pots de fleurs renversés ou changés de place, des chandeliers de travers, etc. Une autre fois c'est une boule de verre, suspendue au plafond par une chaînette de cuivre, que je trouve à terre brisée en mille morceaux et la chaînette intacte. Enfin, l'hiver venu, je quitte la campagne pour me rendre à ***, chef-lieu de mon département. Au mois de mai je reviens, et mon premier soin est d'aller prier à ma chapelle, où je ne vois rien d'anormal. J'envoie ma vieille servante porter un bouquet de fleurs devant le portrait de ma fille, mais à peine l'avait-elle posé à terre qu'elle entend un grand bruit derrière elle ; elle se retourne, et, sur un petit autel consacré à la Vierge de Lourdes, elle la voit suspendue en équilibre sur le bord d'un chandelier, tout ce qui s'y trouvait est renversé, vases de fleurs, menus objets, etc. Elle arrive effrayée de ce qu'elle vient de voir et me raconte tout ce que je viens de vous transcrire. Je me rends immédiatement à la chapelle, et je constate que tout ce que m'a dit ma servante n'est que l'exacte vérité. De plus, un grand tableau à l'huile représentant la Samaritaine, et faisant 1 mètre de long sur 60 centimètres de largeur, que j'avais acheté au couvent de ma fille, et que j'avais placé dans ma chapelle en pendant, se trouvait suspendu par un de ses coins au plafond, et un journalier que j'avais chez moi en ce moment, eut beaucoup de peine à le retirer.

Je parlai de tous ces faits au curé de ma commune, ainsi qu'à celui de ma paroisse de *** qui en fit part à son Evêque, lequel dit qu'il fallait retirer de la chapelle tous les objets représentant la défunte, lui ayant appartenu, ainsi que le tableau venant de son couvent, qu'il fallait également cesser toutes choses ayant pour but de la glorifier, et de le prévenir si cela se renouvelait.

Toutes ces recommandations ayant été exécutées, il n'est plus rien survenu d'anormal depuis plus de 19 ans.

*
* *

Un Franc-Maçon sorcier

Monsieur le Docteur Bataille,

Depuis le commencement de votre ouvrage, je lis avec attention vos révélations sur l'occultisme; cela m'intéresse d'autant plus que j'ai failli un moment tomber, sans le savoir, dans le satanisme le plus complet. Si vous le permettez, je vais vous raconter dans quelles circonstances.

J'avais quelques années de mariage, et j'étais père d'un enfant d'un an, lorsque ce dernier tomba malade. Je fis appeler le docteur, qui le traita ; mais, loin de voir de l'amélioration, le mal empirait de plus en plus, si bien qu'un an se passa sans que le malade goûtât à un seul aliment, et je me demandais comment il pouvait vivre dans cette situation ; il était d'une maigreur extrême et prêt à rendre à chaque instant le dernier soupir. Le docteur venait tous les jours et n'y comprenait absolument rien.

Ma femme se faisait coiffer à une dame à qui elle confiait tous les ennuis et les angoisses que cet enfant nous causait. Cette coiffeuse lui dit un jour : « Si vous voulez sauver votre enfant, je connais un Monsieur qui est très fort guérisseur et qui se fera un plaisir, sur ma prière, de faire le nécessaire pour la guérison. » En désespoir de cause, ma femme me confia la chose, et nous décidâmes d'essayer. Ce Monsieur vint et nous sûmes plus tard que c'était le F∴ R∴,

mage élu. Il examina l'enfant et nous pria ensuite de l'accompagner un soir, à minuit, sur la colline de la Vierge de la Garde, nous déclarant que l'enfant était envoûté. Nous partîmes donc le soir désigné par lui, accompagnés de cette coiffeuse, ainsi que d'une dame, amie de la famille. Etait-ce de l'illusion? Arrivés au pied de la colline, nous nous sentîmes enlevés de terre, et, à mesure que nous avancions, des fantômes qui étaient devant nous, les bras croisés, marchaient à reculons et nous traçaient le chemin, qui était éclairé comme par un rayon de réflecteur électrique. Arrivés à la croix qui se trouve un peu avant d'arriver à la chapelle, nous nous arrêtâmes ; aussitôt, ces fantômes firent un grand cercle autour de nous, et un mage noir vint à planer au sommet de la croix. Le F.·. R.·. nous dit qu'il allait faire courir une étoile, et que cette course déciderait du sort de l'enfant.

Nous restâmes quelques minutes dans le silence le plus complet, et eûmes assez de courage pour aller jusqu'au bout. Tout à coup, le ciel s'entr'ouvrit, et une gerbe de feu traversa l'espace en se dirigeant du côté de la mer : « L'enfant est sauvé, » nous dit le F.·. R.·.. En effet, le lendemain matin il commença à manger, et, quinze jours après, il était complètement rétabli.

Je vous raconte le fait tel qu'il s'est passé, sans rien ajouter et sans omettre le moindre détail.

Dès ce jour, nous regardions le F.·. R.·. comme notre sauveur : il était devenu l'ami intime de la maison et la fréquentait assidûment. Quelques mois plus tard, un de mes cousins habitant Toulon vint chez moi passer quelques jours, et nous fit part des ennuis que lui causait un de ses fils, âgé de 14 ans, qui avait quitté la maison paternelle et dont on n'avait plus entendu parler. Le F.·. R.·. était présent et lui répondit que, si son fils n'était pas mort, il se chargeait de le lui rendre. Pour cela, il fit brûler deux morceaux d'os ramassés au cimetière, les plia en deux paquets, en ayant soin de joindre, dans chaque paquet, les noms et l'âge de l'enfant prodigue, et alla ensuite faire une cérémonie au pied de la croix de la colline de la Vierge de la Garde ; au retour, il remit un des paquets au père, en le priant de le garder sur lui, et, quinze jours plus tard, l'enfant prodigue venait rejoindre le domicile paternel.

Quelques temps après, et c'est là le côté le plus grave, nous eûmes à nous plaindre, dans notre commerce, d'un concurrent qui nous faisait assez de mal dans notre travail. Le F.·. R.·. vint à le savoir et nous promit de nous en débarrasser, à condition que, tous les matins, nous jetions dans un feu ardent, une poignée de sel en prononçant le nom *Inri*. Puis il prit un morceau de bois de cercueil, il y cloua, avec des pointes de cercueil, le nom et l'âge, écrits sur un morceau de papier, de celui qui nous gênait, et recouvra le tout d'un morceau de linceul et fit ensuite une cérémonie. Quelques mois après, l'envoûté était arrêté pour avoir fait des faux, il fut condamné à la prison, où il mourut.

Depuis lors, j'étais à chaque instant appelé par des voix ; j'entendais des coups frappés, des meubles remuaient pendant la nuit, et j'avais en même temps toujours une personne devant moi, ressemblant parfaitement au F.·. R.·. ; je me levais de mon lit, j'allumais la lampe, plus rien. Quelque temps après, tout disparut.

***

La statue de saint Antoine dans une église voisine de Granville

Dans une lettre de Paris, publiée par le *Nouvelliste de Bordeaux*, le 6 janvier 1896, on lit les détails suivants sur les étranges manifestations dont une église voisine du port de Granville aurait été dernièrement le théâtre :

« Paris, 4 janvier.

« Je ne sais d'où cela provient, — déclare Machiavel dans ses *Discours sur Tite-Live* (livre 1, chapitre LVI), — mais on voit, par les exemples tirés des temps anciens et des modernes, qu'il n'arrive jamais dans une cité ou un pays, un événement important qui n'ait été prédit ou par des devins, ou par des révélations, ou par des prodiges, ou par d'autres signes célestes. » Et Machiavel part de là pour rappeler les pronostics plus ou moins surnaturels qui firent pressentir l'arrivée du roi de France Charles VIII, en Italie, la mort de Laurent de Médicis, etc.

Le 31 décembre dernier, ce passage si curieux de Machiavel me revenait à la mémoire pendant que je lisais une lettre où l'un de mes compatriotes me mandait que des manifestations étranges s'observaient depuis plusieurs semaines, dans une église voisine du port de Granville, « des lueurs apparaissent, m'écrivait mon ami, au-dessus de la statue de saint Antoine de Padoue ; une pluie d'étoiles scintille au-dessus de la tête du thaumaturge, et, derrière, flambent des lettres qui forment des mots parmi lesquels apparaissent le plus souvent ces injonctions mystérieuses : « Priez ! » et « Faites pénitence ! »

« Et ce n'est pas tout. Plusieurs officiers du 2e de ligne, en garnison à Granville, ont voulu se rendre compte *de visu* du phénomène. Quelle n'a pas été la surprise de ces visiteurs quand, devant leurs regards ébahis, a surgi cette épigraphie étrange : *Six au huit juin 1896. — Guerre !...*

« Le curé de la paroisse de Saint-Nicolas est un des prêtres qui incarnent le mieux la « sapience » normande. Tous ceux qui le connaissent ne sauraient l'accuser de provoquer ces manifestations insolites. M. D... en paraît plutôt gêné que flatté ; d'accord avec l'autorité diocésaine, il a même interdit l'accès de son église aux curieux. Mais la foule assiège l'édifice et veut à toute force, contempler la statue... »

Lettre d'un Missionnaire

AYANT SÉJOURNÉ AUX ÉTATS-UNIS

de 1882 à 1891

Le dernier numéro de la *Franc-Maçonnerie Démasquée* contient des renseignements sur Miss Vaughan, dont plusieurs ne seront pas nouveaux pour nos lecteurs, mais dont l'ensemble présente le plus grand intérêt. Nous reproduisons en entier l'article de cette revue anti-maçonnique :

Un de nos collaborateurs, ayant appris qu'un religieux, qui ne nous permet pas de le nommer, avait été longtemps missionnaire aux Etats-Unis, lui écrivit, il y a deux mois, pour lui demander s'il n'avait pas entendu parler de miss Diana Vaughan pendant son séjour dans le Nouveau Monde. Il vient de recevoir la lettre suivante, que nous nous empressons de publier, en y joignant la petite notice qu'elle contenait et qui donnera à nos nouveaux abonnés un abrégé assez exact de la vie de la célèbre convertie.

Voici cette lettre :

6 février 1896.

Monsieur,

J'ai bien tardé à répondre à la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire, en décembre dernier, pour me demander des renseignements sur miss D. Vaughan, dont j'avais entendu parler pendant mon séjour au territoire indien, de 1882 à 1891 !

Au reçu de votre lettre, j'ai écrit immédiatement à l'un de nos Pères missionnaires que je suis en rapport avec un de nos meilleurs publicistes américoins. Il m'en a obtenu les documents que je vous envoie ci-joiqts et que je me suis empressé de traduire pour vous les expédier. La plupart des renseignements qu'il donne nous sont, comme à nous, déjà connus. Néanmoins, j'ai trouvé si exact ce « sketch » de la vie de mis Vaughon, que je préfère vous le transmettre tel qu'il m'a été envoyé.

Pour moi, je me souviens avoir lu pendant mon séjour là-bas quelques articles de journaux américains sur la Franc-Maçonnerie, en particulier sur les « Odd-Fellows » très répandus dans les Etats de l'Union et jusque dans notre territoire indien. J'ai connu particulièrement le ministre méthodiste, secrétaire de la Loge d'Atoka et de toutes les Loges indiennes. *Dans ces journaux, on parlait de miss D. Vaughan* et surtout de Philéas Walder et d'Albert Pike. C'est tout ce que mes souvenirs me rappellent.

Vous ferez de ces pages l'usage que vous voudrez.....

Daignez agréer, etc.

DOCUMENT REÇU DES ÉTATS-UNIS

Sur Miss D. Vaughan

Le nom de miss Diana Vaughan est un nom bien connu aux Etats-Unis. Elle est née le 29 février 1864, dans le Kentucky, aux environs de Louisville.

Son père, mort il y a quelques années, était un des hauts dignitaires du Palladium Luciférien. Il mit tout son soin à élever sa fille dans le culte fanatique de Lucifer, auteur de tout bien et dans la haine d'Adonaï, le Dieu des chrétiens, l'auteur de tout mal (selon sa théorie). Miss Vaughan fut pénétrée de cette doctrine dès ses premières années. Jeune fille, elle était douée d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure. Elle fut introduite par son père dans le Palladisme, le 18 octobre 1884.

Le Palladisme a sa Bible propre (Apadno), révélée par Satan, sa Messe propre, sept sacrements, ses prières et ses cérémonies, son Souverain Pontife depuis 1870, son Collège de Cardinaux (Collège Sérénissime des Maçons Emérites), ses Evêques (Mages Elus), son Clergé (Frères Kadoch Palladiens), enfin ses sanctuaires (Triangles).

Les riches dons naturels de miss D. Vaughan et son grand zèle pour le Luciférianisme la rendirent très populaire et la firent grandement estimer de tous les membres du Palladisme, de sorte qu'ils ne tardèrent pas à lui conférer les deux plus hauts degrés de l'Ordre, car ils savaient aussi qu'elle avait reçu de Lucifer des faveurs extraordinaires.

En recevant le 1er degré, elle refusa de subir la honteuse épreuve de la « communion » (fornication), disant qu'elle voulait se conserver pure pour l'un des plus grands Esprits du feu, Asmodée, qui lui avait promis dans une réunion de Loge d'être son protecteur spécial. Elle montra la même fermeté de caractère en recevant le 2e degré, celui de Maîtresse Templière. Le Rituel exige que le Candidat perce d'un coup de poignard une Hostie consacrée par un prêtre catholique. Tout refus est puni de mort. Cependant, comme le Pontife Albert Pike aimait beaucoup miss Vaughan, il lui fit conférer le second degré, malgré ce refus. Cette réception eut lieu le 15 septembre 1889. Depuis ce moment, la jeune « Maîtresse » fut comblée d'honneurs et très estimée de tous les membres du Palladisme. Le vieux Pike lui donna toute sa confiance, et la chargea des missions les plus secrètes et les plus délicates. Son nom était connu de tous dans la haute Maçonnerie.

A cette époque, le 2 avril 1892, Albert Pike mourut à Charlestown, il eut pour successeur, comme Souverain Pontife, Albert-George Mackey. Celui-ci, se sentant incapable, résigna ses fonctions deux ans après. Alors eut lieu une nouvelle élection; les électeurs se divisèrent en deux camps : les Lucifériens et les Satanistes. — Les Lucifériens, moins nombreux, condamnèrent les Satanistes comme hérétiques parce qu'ils donnaient le nom de Satan à Lucifer. — Les Satanistes, étant plus nombreux, élurent Adrien Lemmi pour Souverain Pontife et demandèrent que son siège fut transféré de Charlewston à Rome. Cette élection eut lieu, le 20 septembre 1893, au Palais Borghèse et fut cause du Schisme Palladique. La plupart des Lucifériens quittèrent immédiatement Rome et vinrent se fixer à Londres où ils constituèrent un Comité d'opposition contre cette élection qu'ils déclarèrent nulle, parce que Lemmi était un hérétique, un Sataniste, et qu'il s'était rendu indigne de cette fonction par un vol qui l'avait fait condamner à la prison, à Marseille. Miss Vaughan signa aussi de son nom l'acte de protestation. Mais Lemmi, par son habileté, ses intrigues et ses mensonges, réussit à rétablir l'union entre les deux camps, ce qui excita le grand mécontentement de Miss Diana et la décida à quitter tout à fait la Maçonnerie, abandonnant tous ses titres, tous ses honneurs et même l'argent qu'ils lui avaient emprunté. Pour échapper au poignard de leur vengeance, elle s'est cachée dans un endroit connu seulement de quelques personnes.

A la même époque, un très petit nombre de Lucifériens protestèrent de nouveau contre l'élection d'Adriano Lemmi, et, se séparant de leurs Frères, se réunirent et formèrent la Confédération des Palladistes indépendants. Mettant leur unique espoir en miss D. Vaughan, ils la supplièrent de se joindre à eux et elle finit par céder à leurs instances.

Etant à la tête de cette Confédération, elle essaya d'y introduire quelques Réformes :

1° Seraient excommuniés comme hérétiques, tous ceux qui appelleraient Lucifer, Satan;

2° Les quêtes d'argent resteraient entre leurs mains et il n'y aurait plus de trésor central international. On donnerait à Lemmi ce qui serait nécessaire pour les dépenses ordinaires et il aurait à en rendre compte, ce qui n'existait pas sous A. Pike.— Adopté;

3° L'épreuve honteuse du Pastos ou « communion » serait supprimée. — Adopté;

4° Aucun prêtre ne serait admis dans les Triangles. — Adopté.

En outre, Miss Vaughan demandait encore : 1° L'abolition du meurtre des Frères et des Profanes condamnés à mort. — 2° La suppression de la vengeance contre les désobéissants et les traîtres. — 3° L'abolition de la profanation des Hosties consacrées. — Les deux premières demandes furent rejetées, la troisième seule fut acceptée.

La plus grande difficulté était la publication des Réformes. Quelques-uns des membres de la Confédération ne voulaient pas qu'on les publiât, ils avaient été inquiétés à ce sujet par un certain nombre des partisans de Lemmi, entre autres par Carducci, Bovio, d'Alviella, etc., sous prétexte que Lucifer avait révélé dans une grande Assemblée que Lemmi devait être considéré comme seul Grand Maître et que les Réformes, par conséquent, devaient lui être soumises. De plus, les indépendants avaient peur que Lucifer ne voulût plus les protéger et ils demandèrent à miss Vaughan de vouloir bien le consulter pour connaître son bon plaisir. De fait, il lui apparut dans un Convent et l'assura de sa protection pour la Confédération.

C'est alors que miss Vaughan se mit à publier : *Le Palladium régénéré et libre*, ouvrage dans lequel elle expliquait la doctrine Luciférienne, louant hautement Lucifer et attaquant le Dieu des chrétiens comme l'auteur de tout mal. — Elle y révélait aussi les mystères les plus secrets du Palladisme et commença contre Lemmi une lutte acharnée. Entraînée malgré elle, elle alla trop loin et se vit attaquée à son tour par quelques membres de la Confédération, qui n'hésitèrent pas à lui dire qu'elle avait dépassé les limites fixées par le Comité des Indépendants et qu'elle nuisait beaucoup à tout le Palladium. — Dans le numéro 3 du *Palladium*, elle répondit que le Comité lui avait permis cette publication sans restriction aucune, et qu'elle ne changerait en rien sa manière de faire, ajoutant que le mot de liberté n'était pas un vain mot pour elle et que, pour conserver cette liberté, elle lutterait au besoin contre son dieu, Lucifer. Elle donnait, comme preuve de son indépendance et de sa liberté, la résistance qu'elle faisait à son génie protecteur, le grand Asmodée, qui lui demandait avec instance de renoncer à son amour et à sa vénération pour Jeanne d'Arc, chose qu'elle lui refusa toujours.

A la suite de cette réponse, le Comité l'excommunia tout à fait de la Confédération, et lui infligea un blâme sévère pour avoir publié l'*Encyclique* de Lemmi, la *Volta*, lui défendant désormais toute publication.

Nos lecteurs ont vu la suite de cette histoire avec de grands détails.

ÇA ET LA CHEZ LES FRANCS-MAÇONS

(Revue des Journaux)

Le F∴ Doumer Rose-Croix

Les francs-maçons estiment que leur F∴ Doumer, M∴ a bien mérité de la secte. Ils lui ont donné de l'avancement.

En effet, la réception du F∴ Doumer au grade de Rose-Croix a eu lieu vendredi dernier à la Loge l'Etoile Polaire, dont le Temple est situé au n° 71 de la rue Lacondamine et dont le Vénérable est le F∴ Bonamour, 31°∴

Une batterie d'honneur pour le ministre Rose-Croix !

(Extrait du *Peuple Français*, 14 janvier.)

* * *

Une religion d'Etat

La ville de Lyon est en train de devenir la cité sainte, quelque chose comme la Mecque de la franc-maçonnerie. Il y a quelques semaines, quand M. Bourgeois est venu annoncer à Lyon la bonne nouvelle, une grande cérémonie maçonnique eut lieu à la préfecture. Il ne s'agissait de rien moins que de « couvrir le Temple ».

Nous ne savons pas au juste en quoi consiste cette opération ; mais il paraît que c'est très solennel, à en juger par le sérieux avec lequel M. Bourgeois pontifia et M. Doumer officia. C'est très bien. Mais si les ministres du 16 mai avaient eu l'idée, au cours de leurs voyages, de convertir un salon de la préfecture en chapelle, Dieu sait quelle tolle se fut élevé contre M. de Broglie et ses amis. On en aurait ri ou on s'en serait indigné, selon les tempéraments, pendant deux ans au moins.

Mais il paraît que, quand M. Bourgeois pontifie et M. Doumer officie, toute plaisanterie est au moins déplacée.

Ce n'est pas tout. Avant-hier, dans cette même ville de Lyon, les francs-maçons ont été reçus par le Président de la République, non pas à titre de membres d'une Société privée, mais comme les représentants d'un corps constitué. Le grand chef des loges a même profité de l'occasion pour offrir au chef de l'Etat les insignes maçonniques. Les feuilles socialistes et officieuses ont trouvé cela d'un goût exquis. Nous nous demandons ce qu'auraient dit ces mêmes journaux si le cardinal-archevêque de Lyon, qui venait présenter ses hommages au Président de la République, immédiatement avant les dignitaires maçonniques, avait affublé M. Félix Faure d'un scapulaire.

Il faut pourtant être fixé : Oui ou non la franc-maçonnerie est-elle devenue une nouvelle religion d'Etat ? Si oui, il faut lui constituer un budget et la reconnaître officiellement comme on a reconnu les autres cultes. Si non, pourquoi les pontifes de la franc-maçonnerie sont-ils admis à Châlons et à Lyon au même titre que les corps constitués au lieu de prendre rang dans le défilé des Sociétés de bienfaisance ou orphéoniques ? On aurait évité ainsi une faute de goût et un ennui à M. Félix Faure, car M. le Président de la République qui venait de recevoir les ministres des cultes reconnus a dû se trouver quelque peu embarrassé du cadeau qui venait de lui être imposé.

(Extrait des *Débats*, 2 mars.)

* * *

Le bijou de Félix

M. Félix Faure reçoit en voyage un nombre incommensurable de représentants de toutes les autorités constituées et même non constituées, et, en fidèle représentant qu'il est lui-même de la Constitution parlementaire, il reçoit tout le monde avec la même apparence de satisfaction et les mêmes paroles de cordialité.

Sous ce rapport, les comptes rendus du voyage présidentiel sont peut-être un peu monotones, mais il faut les lire tout de même, car on y trouve de ci de là une foule de choses amusantes et pleines d'intérêt.

N'est-il pas curieux, par exemple, d'apprendre de la bouche même du pasteur protestant de Lyon, que le protestantisme est le père du parlementarisme ?

Ne croyez pas que j'invente. Voici les paroles textuelles du pasteur, citées par le *Temps* :

« Nous, protestants, nous sommes sincèrement attachés à nos institutions républicaines ; nous prétendons être les plus anciens républicains de France. Depuis plus de trois siècles, *nous pratiquons le régime parlementaire*, et c'est le peuple de nos églises qui nomme leur gouvernement. »

Fichu cadeau que nous ont fait là les Huguenots ! Ils auraient bien dû garder le système parlementaire pour eux seuls, puisqu'ils s'en trouvaient si bien...

Le grand rabbin, lui aussi, a été reçu par le président, de même que l'archevêque de Lyon.

Mais tout aussitôt après les représentants des trois religions existantes est arrivée la délégation de la quatrième, la véritable religion d'Etat, la Franc-Maçonnerie. M. Alfred Faure, député de Lyon, — est-ce un parent ? — présentait à M. Félix Faure cette députation de ses FF∴

Le président a répondu, naturellement, qu'il était « très heureux de recevoir la délégation des loges maçonniques » — « Je sais, a-t-il ajouté, quels sont les sentiments de vos assemblées. »

Quand nous le disions, que l'acacia lui était connu !...

Mais ce n'est pas tout.

Voici qu'un vieux frère tout vibrant d'enthousiasme se détache du groupe des délégués et s'avance dans la direction du président. Il sort quelque chose de sa poche. Que va-t-il faire ? Les agents sont prêts à s'élancer...

Mais le F∴ a pris la parole :

« — Permettez-moi, mon Frère, dit-il au président, de vous remettre le bijou de notre ordre, les chevaliers du Temple, les derniers héritiers des Templiers ! »

Oh ! ce bijou du dernier des Templiers, avec quelle émotion le reçoit le président de la République ! C'est tout juste s'il peut se retenir de s'écrier :

— Mon Frère, votre bijou sera le plus beau jour de ma vie !

Mais c'est M. Bourgeois qui en faisait une tête ! Il n'a pas eu son bijou, lui...

Heureusement qu'il reste les Loges de Marseille !

(Extrait de la *Libre-Parole*, 2 mars).

A. de Boisandré.

*
* *

Le F.·. Félix Faure à Nice

Le *Temps* publie ce détail rétrospectif qui, dit-il, « ne manque pas d'intérêt » sur le séjour du président de la République à Nice.

Mercredi matin, de très bonne heure, les délégués des loges maçonniques se sont présentés à la préfecture et ont demandé à être reçus par le président de la République.

Celui-ci, qui était seul à ce moment avec M. Le Gall, a aussitôt donné audience aux délégués, qui avaient à leur tête M. Desmons, sénateur du Gard.

M. Desmons a prononcé une allocution dont voici le début :

« Il y a environ huit ans, j'eus l'honneur d'être chargé par le Conseil de l'ordre du Grand-Orient de France de présenter à votre prédécesseur, le regretté M. Carnot, lors de son voyage à Calais, les représentants des loges du Nord. Cette année j'ai l'honneur d'avoir été délégué, par le même Conseil de l'ordre, pour vous présenter les représentants des loges du Sud-Est. Aujourd'hui, c'est en particulier au nom des loges de Nice, de Cannes et de Toulon que je viens offrir mes hommages respectueux au premier magistrat de la République, et en même temps, avec un sentiment de légitime fierté, présenter mes salutations fraternelles et mes vives félicitations *au membre le plus éminent de la grande famille maçonnique*.

« Ai-je besoin de vous dire quels sont les sentiments qui nous animent ? Non, n'est-ce pas ? Ces sentiments vous les connaissez.

« Vous savez, *pour l'avoir été vous-même* au moment de la lutte et du danger, que les francs-maçons sont d'ardents et sincères républicains, toujours prêts à défendre la cause sacrée de la justice et de la liberté. Vous savez aussi que, républicains, les francs-maçons sont également des patriotes convaincus. Sans doute, leur idéal c'est le triomphe définitif de la paix universelle. Sans doute, ils s'efforcent, sans cesse, de faire disparaître les causes de haine qui divisent les peuples ; sans doute, ils travaillent à détruire, en particulier, les malentendus regrettables qui peuvent encore régner entre deux nations sœurs, faites pour s'entendre et s'aimer. Mais ils n'ont garde d'oublier que leur premier devoir est avant tout d'aimer la France et de défendre leur patrie. »

Et il a terminé par ces mots :

« Tous ceux qui sont en ce moment devant vous éprouvent également autant d'estime que de sympathie pour le cabinet qui lutte courageusement et loyalement avec vous pour le triomphe assuré dans notre pays de la République et de la liberté. »

M. Félix Faure a répondu qu'il connaissait depuis longtemps les sentiments qui animent les francs-maçons.

Ces sentiments sont ceux « du plus pur patriotisme et de l'amour profond de la République.

Il a rappelé qu'*il avait participé jadis au travail des loges et*, aux époques de luttes, *apporté sa part de collaboration à l'ordre si éminemment républicain de la franc-maçonnerie.*

Après ces déclarations officielles du F.·. Desmons — (un nom prédestiné) — parlant comme organe du Grand-Orient, après les affirmations officielles de M. Félix Faure, les doutes disparaîtront.

Malgré les preuves données jusqu'à ce jour, il y avait encore des personnes qui voulaient douter. Elles ne le pourront plus.

M. Félix Faure a été, est et sera franc-maçon. Il s'en vante.

Le programme de la franc-maçonnerie est son programme ; l'œuvre de la franc-maçonnerie est son œuvre. Les aspirations, les pensées, les projets du Grand-Orient sont les aspirations, les pensées, les projets de M. Félix Faure, président de la République.

La preuve est bien faite.

(Extrait de la *Gazette de France*, 8 mars.)

*
* *

Le F.·. Félix Faure à Marseille

Le *Temps* continue de nous entretenir des relations de M. le président de la République avec les Francs-Maçons.

Après Nice, Marseille.

Comme à Nice, c'est M. Desmons qui a présenté à M. Faure les Francs-Maçons de Marseille et pays circonvoisins.

Ce Desmons a dit :

« Nos loges se réjouissent avec toutes les loges de France, de voir à la tête de la République française *un des membres les plus éminents de la grande famille maçonnique*. Elles honorent en vous, monsieur le président, le républicain sincère, le patriote dévoué, le citoyen intègre qui, nouveau Lincoln, fils de ses œuvres, a su, par son amour du travail, sa parfaite honnêteté, son loyal désintéressement, conquérir l'estime des uns, la sympathie des autres, le respect de tous, et s'élever sans l'avoir ambitionnée, à la magistrature suprême.

« Permettez-moi aussi de vous dire, monsieur le président, au nom de ces vaillantes loges du Midi dont je ne suis en ce moment que le bien faible interprète, *combien elles vous sont reconnaissantes d'avoir su appeler et maintenir à côté de vous le cabinet actuel dont les sentiments politiques, les aspirations sociales* répondent si bien aux sentiments et aux aspirations du pays, et qui, de concert avec vous, monsieur le président, lutte avec confiance, avec une confiante énergie pour le triomphe du progrès, de la justice et de la liberté. »

Le Président a remercié M. Desmons des sentiments qu'il avait exprimés pour lui et pour ses collaborateurs. En ce qui le concerne, il connaît les sentiments de la franc-maçonnerie, « car il a pu, COMME FRANC-MAÇON *les apprécier*, les connaître et les AIMER ».

Il n'est pas inutile, à côté de ces manifestations maçonniques, de rappeler ce que disait l'évêque de Tulle dans son récent mandement de Carême.

Mgr Denéchau, donnant des conseils aux électeurs catholiques, au moment où les scrutins municipaux vont s'ouvrir, disait :

« Non, jamais nous ne voterons pour des sectaires. Jamais nous ne pouvons en conscience voter pour des adeptes plus ou moins engagés dans les liens *de cette Franc-Maçonnerie, qui a juré la destruction de la religion catholique ;* ce serait *une duperie et une trahison*, si au lieu de nous défendre contre eux, nous leur donnions les armes destinées à nous combattre et les moyens de faire *encore plus de mal qu'ils n'en ont déjà fait à l'Eglise et à la France.* Il nous faut au moins des hommes qui ne nous soient pas hostiles et, s'il se peut, des hommes respectueux de notre foi, des amis et protecteurs de la paix et de la liberté religieuses. »

Comment concilier ces fermes affirmations avec les protestations de « dévouement et de respect » que M. Félix Faure reçoit un peu partout de la part des évêques ?

(Extrait de *la Gazette de France,* 8 mars.)

* * *

Parlement Lucifèrien

Hier, a eu lieu au Grand-Orient la fête solsticiale d'hiver, présidée les autres années par M. Floquet, patriarche lucifèrien pour la France.

La fête consiste en un concert suivi d'un banquet de 250 F.·. illustres. Le F.·. Sever, colonel, député du Nord, a remplacé M. Floquet, entouré de personnages officiels, étalant la vérité de la parole de Mgr d'Aix : « Nous ne sommes pas en République, mais en Maçonnerie. »

Au dessert, dit le *Temps,* le secrétaire excuse le *F.·. Léon Bourgeois,* président du Conseil, qui accompagne le *F.·. Félix Faure* en voyage et tous les ministres ainsi que le F.·. Lucipia, président du Conseil général, parti en Belgique pour célébrer à Mons le 175e anniversaire de la loge de cette ville fondée par le Grand-Orient.

Un toast a été porté au F.·. Faure, président, remplaçant Casimir-Périer, qui n'était pas F.·. et qui ne pouvait être toléré ; puis le secrétaire rappelle le souvenir du patriarche défunt des lucifériens, F.·. Floquet.

* * *

Alors se lève M. Nicolas, fait chef adjoint au Cabinet des Finances par F.·. Doumer, comme F.·. Doumer avait été attaché autrefois à F.·. Floquet. Donc, F.·. Nicolas qui, comme tant d'autres, a pour seul titre à son avancement son triangle, fait un discours établissant que nous sommes officiellement en Maçonnerie :

« Je vous prie d'excuser M. Doumer qui croyait pouvoir, ce soir, vous parler dans une réunion, autrefois présidée par son ami et son maître, M. Charles Floquet ; mais vous connaissez les exigences du pouvoir.

« M. Doumer est retenu au ministère de l'intérieur par des travaux profanes. Quand je dis *profanes,* je me trompe, car *ce sont presque des travaux maçonniques.*

« Vous savez que M. Bourgeois accompagne le Président de la République dans son voyage, et qu'il a confié le ministère de l'Intérieur à M. Doumer. C'est seulement à cause de cela que le ministre des Finances n'est pas auprès de vous ce soir, car il est obligé de se tenir en permanence au ministère de l'Intérieur ; mais il m'a chargé de vous dire combien il était de cœur avec vous, et que tout son dévouement était acquis à votre cause.

« M. Gadaud disait un jour que la République était la Franc-Maçonnerie découverte, et la Franc-Maçonnerie la République couverte. Je crois que cette formule n'a jamais été plus vraie qu'en ce moment ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire la liste des ministres et de se rappeler que l'on a vu affichée sur tous les murs de France, une déclaration ministérielle qui contenait les premiers articles de notre programme maçonnique. »

Cette déclaration nette, précise, par un fonctionnaire du Cabinet, ne laisse aux catholiques aucune illusion : le gouvernement se considère comme maçonnique, représentant Lucifer à l'encontre du Christ. C'est une guerre déclarée, et ceux qui se laisseraient prendre aux douces paroles du chat bourgeois, seraient certes des souris profondément naïves.

Il y a guerre, on veut notre mort.

La fin de la fête est encore plus instructive que le commencement.

M. Vinière, directeur de l'orphelinat maçonnique, qui naguère avait convié les ministres à la laïcisation de l'arbre de Noël transformé en un sapin de la liberté du carnaval, couvert de laïcités, a eu son petit discours clair et triomphant :

La situation est exceptionnelle pour les maçons, dit-il, et, finement, il ajoute :

On pourrait fonder une loge à l'Elysée ; le nombre des maîtres serait suffisant, le vénérable serait tout indiqué.

Si le Conseil de l'ordre venait à disparaître, *il pourrait être remplacé par le Conseil des ministres.*

DISCOURS DU PRÉSIDENT

L'ancien opportuniste Sever, converti au radicalisme par le triomphe des maçons, président à la place de Floquet, entonne l'éloge du ministère régénérateur porté au pouvoir par la Maçonnerie.

Les FF.·. éclatent en *bravos* (lisez *batteries*).

Et le président Sever s'exaltant, stigmatise les coalisés qui confondent la République (maçonnique) et l'Ordre maçonnique dans la même haine.

Voici la conclusion :

« *Il est urgent, s'écrie-t-il, d'instituer un Parlement maçonnique siégeant à côté de l'autre Parlement et prêt à parer à tous les dangers.* »

* * *

L'impudence est complète ; elle ne peut offenser d'ailleurs que les gens du Palais Bourbon auxquels on veut faire une concurrence déloyale.

Pour nous, il nous plaît de voir tomber les masques qui trompaient encore le public.

Ces émissaires de l'enfer qui foulent aux pieds la France catholique et qui abusent de la niaiserie de plusieurs millions de croyants, sont, en France, de 20 à 30.000 parmi lesquels, comme le remarque M. de Boisandré, il y a « plusieurs milliers d'imbéciles et d'abrutis conduits par quelques centaines d'ambitieux. »

Les seuls religieux sont plus nombreux que les francs-maçons, et quand ils refusent d'être mis hors la loi par cette bande, on s'effraye et on les engage à payer !

Sus à la Maçonnerie de Satan, et confiance au Christ.

(Extrait de *La Croix* de Paris, 4 mars

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE

(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement.

DEUXIÈME PARTIE

Les Chapitres
ET LEURS TRÈS-SAGES

SEINE
Paris
(Suite)

LES AMIS TRIOMPHANTS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Grain, chef de bureau aux chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerrannée, 10, rue Gabrielle, Charenton; Rose-Croix. — (1861) le même, suspendu. — (1862) le même, agent principal du service des combustibles au chemin de fer de Lyon. — (1863) Sabatier, négociant, 32, quai de Bercy; Chevalier Kadosch. — (1864) Thelmier, propriétaire, 5, rue Mazagran-Plaisance; Chevalier Kadosch. — (1865 et 1866) le même. — (1867) Denise, orfèvre, 119, rue Turenne; Rose-Croix. — (1868) le même; Chevalier Kadosch. — (1869) le même. — (1870) Rolland, homme de lettres, 16, rue Dauphine; Chevalier Kadosch. — (1871) Denise, comme ci-dessus. — (1872) Tombé en sommeil.

L'AMITIÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Dupa, comptable, 81, boulevard Mazas; Rose-Croix. — (1861-1863) le même, 139, rue de Charenton. — (1864) le même, 60, rue de Paris, à Charenton. — (1865) le même, 5, rue Crozatier. — (1866) aucun nom dans l'Annuaire. — (1867) Tombé en sommeil.

L'AVENIR (Originairement : ISIS-MONTYON)

Chapitre constitué le 25 mars mars 1809; réveillé le 8 décembre 1890; souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1891) Francolin, Gustave, professeur, 174, rue du Faubourg-Saint-Denis; Trente-Troisième. — (1892) le même. — (1893) Bourceret, Auguste, publiciste, 50, rue Fabert; Rose-Croix. — (1894) le même.

Tenues : — Le 1er vendredi des mois impairs.

LA CLÉMENTE AMITIÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages. — (1860) Lézeret, ☰, ❋, avocat, ancien chef du bureau des hospices à la préfecture de police, 8, place Saint-Michel; Trente-Troisième. — (1861) le même, — (1862) le même, 60, rue Monsieur-le-Prince. — (1863-1869) le même, Lézeret de Lamaurinie, propriétaire, avocat. — (1870) Galibert père, négociant, 29, rue Réaumur; Trente-Troisième. — (1871) le même, ☰. — (1872-1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875) Galibert père, propriétaire, membre du Conseil municipal de Levallois-Perret (Seine), 29, rue Réaumur, à Paris; Trente-Troisième. — (1876) le même. — (1877) Du Hamel, avocat à la Cour de Paris, membre du Conseil général du Pas-de-Calais, 41, rue des Martyrs; Trente-Troisième. — (1878) le même. — (1879) Thorin Jules, comptable, 1, passage du Jeu-des-Boules; Chevalier Kadosch. — (1880 et 1881) le même, 26, rue des Trois-Bornes. — (1882) le même, 18, rue des Trois-Bornes. — (1883) le même, 8, avenue Quihou, à Saint-Mandé, Seine. — (1884) le même. — (1885) Amiable, Louis, docteur en droit, publiciste, 79 boulevard Saint-Michel; Trente-Troisième. — (1886 et 1887) le même. — (1888) Boucheron, Henri, ❋, professeur à l'Ecole Centrale, adjoint au maire du VII[e] arrondissement, 99, quai d'Orsay; Trente-Troisième. — (1889) le même. — (1890) Bordier Charles-François-Edgar, ❋, avocat à la Cour d'appel, 21, rue du Vieux-Colombier; Trente-Troisième. — (1891 et 1894) le même.

Tenues : — Le 3[e] lundi des mois impairs.

LES COEURS-UNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages. — (1860) Lysias de Momigny, ancien officier de cavalerie, 48, rue du Faubourg Poissonnière; Chevalier Kadosch. — (1861) Tombé en sommeil.

LES DISCIPLES DE MEMPHIS (rite de Memphis)

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages. — (1864) Galibert père, ☰, négociant 323, rue Saint-Martin; Chevalier Kadosch. — (1865) le même, Trente-Troisième. — (1866) Tombé en sommeil.

LES FRÈRES UNIS INSÉPARABLES

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Heullant, propriétaire, 4, rue Blanche; Trente-Troisième, — (1861 et 1862) le même. — (1863) le même, ❋, 43, rue de Clichy. — (1864) le même. Pour la correspondance : Berr, 44, rue de Clichy. — (1865) le même. Pour la correspondance : Berr, 66, rue de Bondy. — (1866) Bécourt, ❋, docteur médecin, 38, rue Notre-Dame-des-Victoires; Chevalier Kadosch. — (1867-1870) le même. — (1871) le même, 2, rue de Rocroy. — (1872) Berr, négociant, 66, rue de Bondy; Chevalier Kadosch. — (1873) le même. — (1874) Fabien, chef de bureau d'assurances, 66, rue de Condorcet; Chevalier Kadosch. — (1875) le même, 62, rue Condorcet. — (1876) Ferdeuil, avocat à la Cour d'appel, ancien vice-président du conseil de préfecture du Loir-et-Cher, ancien sous-préfet, 34, rue du Mont-Thabor; Trente-Troisième. — (1877) le même, 11, rue des Saints-Pères. — (1878) le même. — (1879 et 1880) Massé, Léon, avoué près le Tribunal civil de première instance de la Seine, membre du Conseil municipal de Paris, 14, rue Gaillon; Chevalier Kadosch. — (1881-1883) le même, 12, rue Gaillon. — (1884) Hubner, Edouard-Albert, négociant, 35, boulevard du Temple; Chevalier Kadosch. — (1885) le même. — (1886) le même, ancien notable commerçant, 56, rue de Bondy. — (1887) Tombé en sommeil.

ISIS-MONTYON

Chapitre souché en 1864 sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Josias, docteur médecin, 6, Grande-Rue, à Charenton Saint-Maurice; Rose-Croix. — (1861) le même, 12, Grande-Rue, à Charenton Saint-Maurice; Chevalier Kadosch (suspendu). — (1862 et 1863) le même. — (1864) Langeron, avoué près le Tribunal civil de première instance, 36, rue Neuve-des-Petits-Champs; Rose-Croix. — (1865) le même. — (1866) Cuvillier, fabricant de plaqué, 45, rue du faubourg du Temple; Chevalier Kadosch. — (1867) Fouché, comptable, 41, rue Saint-Maur Saint-Germain; Chevalier Kadosch. — (1868 et 1869) le même, 41, rue des Missions. — (1870) le même, rentier, Maison des vieillards, à Ivry (Seine). — (1871-1873) Fouché, Pierre, le même — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Hubert, ancien conseiller de préfecture, rédacteur en chef de la *Chaîne d'Union de Paris*, 9, rue de la Vieille-Estrapade; Trente-Troisième. — (1876-1878) le même. — (1879) Lechaut, secrétaire général de la Compagnie l'Alliance, 16, rue de Grammont; Chevalier Kadosch. — (1880) De Loucelles, capitaine au 114[e] de ligne; Chevalier Kadosch. — (1881 et 1882) Lemaire, propriétaire, 60, avenue de Breteuil; Chevalier Kadosch. — (1883) Francolin, Gustave, publiciste, 24, rue de Chabrol; Chevalier Kadosch. — (1884) le même, 174, faubourg Saint-Denis. — (1885) le même; Trente-Troisième. — (1886-1889) le même. — (1890) Tombé en sommeil.

JÉRUSALEM DES VALLÉES ÉGYPTIENNES

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Brevière, graveur, 22, rue des Boulangers ; Trente-Troisième. — (1861) le même. — (1862) Hubert, ancien conseiller de préfecture, 9, rue de la Vieille-Estrapade ; Trente-Troisième. — (1863 et 1864) le même. — (1865) Roy, 63, rue de Rambuteau ; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, administrateur, 1, rue d'Anjou Saint-Honoré. (1867-1868) le même, 20, rue Saint-Martin. — (1869-1872) le même, ✻. — (1873) le même, 3, avenue de Quihou, Saint-Mandé (Seine). — (1874) le même, gérant de la maison F. Durand, fabricant de pains de gluten et de pâtes alimentaires, 24, rue des Grands-Augustins. — (1875) Platel, ✻, propriétaire, membre du Conseil municipal de Boulogne-sur-Seine, 7, rue des Longs-Prés ; Chevalier Kadosch. — (1876) Hugonis, imprimeur-typographe, 19, passage Verdeau ; Chevalier Kadosch. — (1877) Tombé en sommeil.

ARRAS

Chapitre fondé le 17 juin 1769, souché sur la Loge *Mars et les Arts* depuis le 15 février 1837.

Très-Sages : — (1860) Tardif, professeur de musique, 6, rue de la Faisanderie ; Rose-Croix. — (1861) le même ; employé, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Batignolles. — (1862) le même ; Chevalier Kadosch. — (1863) le même, 16, rue des Moines, Batignolles. — (1864 et 1865) le même, limonadier, 48, rue de Paris, Belleville. — (1866) Bugnot, architecte, 161, rue Saint-Dominique ; Trente-Troisième. — (1867) Tombé en sommeil.

LA ROSE DU PARFAIT SILENCE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Demaris, commis, 15, rue des Noyers ; Rose-Croix. — (1861) le même, commis-négociant. — (1862) le même ; Chevalier Kadosch. — (1863) le même. — (1864) Lambert, imprimeur lithographe, 45, rue de Grenelle Saint-Honoré ; Chevalier Kadosch. — (1865) Prat, docteur-médecin, 122, rue Montmartre ; Rose-Croix. — (1866) Tombé en sommeil.

SAINT-PIERRE DES VRAIS AMIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : — (1860) Lœuillet, graveur typographe, 11, rue du Jardinet ; Chevalier Kadosch. — (1861 et 1862) le même, propriétaire. — (1863) le même, ✻. — (1864 et 1865) le même, graveur de l'imprimerie impériale. — (1866) Eyguière, pharmacien, 44, chaussée du Maine ; Chevalier Kadosch. — (1867) Eyguière Debelleyme, pharmacien, 3, rue de Vannes ; Chevalier Kadosch. — (1868-1870) le même. — (1861) Tombé en sommeil.

LES VRAIS AMIS (Originairement : LES ZÉLÉS PHILANTHROPES

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1891) Bonnel, Hippolyte, marchand tailleur, 60, rue du Commerce ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même, 49, rue du Commerce. — (1893) le même. — (1894) Marty, Gaspard, comptable, rue Baudin, à Bondy, Seine ; Rose-Croix.

Tenues : — Le 4e mardi des mois pairs.

LES ZÉLÉS PHILANTHROPES

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 17 mars 1884.

Très-Sages : — (1884) Décembre-Alonnier, publiciste et imprimeur, membre de la Société des Gens de Lettres et de diverses Sociétés savantes, 326, rue de Vaugirard ; Chevalier Kadosch. — (1885 et 1886) le même. — (1887) le même ; Trente-Troisième. — (1888) le même. — (1889) Bonnel, Hippolyte, négociant, 60, rue du Commerce ; Chevalier Kadosch. — (1890) le même, marchand-tailleur. — (1891) Tombé en sommeil.

Temple : — 154, rue Croix-Nivert (1884-1887). — Au Grand Orient, 16, rue Cadet (1888-1894).

Paris (Batignolles)

L'ÉTOILE POLAIRE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Faure, propriétaire, 15, rue Moncey ; Rose-Croix. — (1861) Saint-Ange Laplanche, architecte, 34, rue d'Orléans-Batignolles ; Trente-Troisième. — (1862-1865) le même. — (1866) le même, 36, rue Legendre. — (1867 et 1868) le même. — (1869) Hurel, négociant, 7, rue des Carrières ; Chevalier Kadosch. — (1870 et 1871) le même. — (1872) Leveriano de Hérédia, propriétaire, 147, boulevard Pereire ; Rose-Croix. — (1873) Hurel, comme ci-dessus ; Trente-Troisième. — (1874) le même. — (1875) le même, ≡. — (1876) le même, rue Cannerant, Batignolles. — (1877) Guétet, commerçant, 54, rue des Martyrs ; Chevalier Kadosch. — (1878 et 1879) le même. — (1880) Clément, Joseph, comptable, 4, rue de Paris, à Asnières, Seine ; Chevalier Kadosch. — (1881) le même, 2, avenue Péreire, à Asnières, Seine. — (1882-1884) le même. — (1885) Vignier, Paul, publiciste, membre du Conseil municipal, 17, quai Voltaire ; Chevalier Kadosch. — (1886) le même, 9, avenue Carnot ; Trente-Troisième. — (1887) Barbe, Paul, ≡, ingénieur, membre de la Chambre des députés, 8, rue d'Aumale ; Chevalier Kadosch.

— (1888) Prévost, comptable, 8, rue de la Folie, à Vaucresson, Seine-et-Oise ; Rose-Croix. — (1889) le même. Pour la correspondance, 17, rue d'Aumale. — (1890) Guérin, Louis-Charles, loueur de voitures, 70, avenue de Saint-Ouen ; Rose-Croix. — (1891) Viguier, Paul-Louis, président du Conseil général de la Seine, 9, avenue Carnot ; Trente-Troisième. — (1892) le même, conseiller municipal et conseiller général. — (1893 et 1894) le même.

Temple : — 77 *bis*, rue de la Paix (1869). — 71 *bis*, rue de la Condamine (1870-1894).

Tenues : — le 2e vendredi des mois pairs, non fériés.

Paris (Vincennes)

LE GLOBE

Chapitre souché le 7 janvier 1889 sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1889) Serin, Edouard, fabricant d'horlogerie, 8, rue Pastourelle ; Rose-Croix. — (1890) Coblentz, Léonce, artiste peintre, 52, rue Laffite ; Rose-Croix. — (1891 et 1892) le même. — (1893) Blavier, Henri-Lucien-Alfred, ancien avocat, 16, avenue de la Gare, à Nogent-sur-Marne, Seine ; Chevalier Kadosch. — (1894) le même.

Temple : — 12, avenue des Charmes (1889-1894).
Tenues : — Le 4e lundi du mois.

SEINE-ET-MARNE

Melun

LES ENFANTS D'HIRAM

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1868) Petit, propriétaire, 7, rue de Bourgogne ; Rose-Croix. — (1869) Bertifort, receveur des contributions indirectes à Guignes ; Seine-et-Marne ; Rose-Croix. — (1870 et 1871) Lambert, agent-voyer en retraite ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Petit, 7, rue de Bourgogne. — (1872) Tombé en sommeil.

Temple : — 7, rue du Château (1871).

SEINE-ET-OISE

Versailles

LES AMIS PHILANTHROPES ET DISCRETS RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 11 mars 1894.

Très-Sages : — (1894) Muller, Claude-Edouard, rentier, 28, rue de l'Orangerie ; Rose-Croix.

Temple : — 2, rue Saint-François.

Saint-Germain-en-Laye

LA BONNE FOI

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860) Moeisseron, maire de Marly-le-Roi ; Chevalier Kadosch. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Perrot, ✠, commissaire de surveillance au chemin de fer, 13, rue des Ecuyers ; Rose-Croix. — (1864 et 1865) Tellier, entrepreneur de charpente, 143, rue de Pologne ; Chevalier Kadosch. — (1866) Lecoq, propriétaire ; Rose-Croix. — (1867) Perrot, comme ci-dessus, commandant de place retraité. — (1868) Choret, architecte, 7, rue de la Verrerie ; Chevalier Kadosch. — (1869) Mayer, Frédéric, photographe de S. M. l'empereur, 40, rue de Mantes ; Chevalier Kadosch. (1870) Mayer, Gabriel, entrepreneur de menuiserie, 27, rue au Pain ; Chevalier Kadosch. — (1871) Tellier, Rose-Croix. Pour la correspondance : Laurent, 10, rue Grande-Fontaine. — (1872) Tombé en sommeil.

Seine-Inférieure

Rouen

LA PERSÉVÉRANCE COURONNÉE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1860 et 1861) Dieutre, propriétaire, 51 *bis*, place de l'Hôtel-de-Ville ; Chevalier Kadosch. — (1862-1865) Baudry, propriétaire, 20, rue des Carmes ; Rose-Croix. — Bloemanne, ancien notaire, 60, rue Beauvoisine ; Rose-Croix. — (1866-1868) Mulot, huissier près le Tribunal civil de première instance, 67, rue Saint-Vivien ; Rose-Croix. — (1869) Coudy, négociant en papiers peints, 93-95, rue des Carmes ; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même, 5, place du Champ-de-Mars. — (1872 et 1873) Baudry, gérant du comptoir des Warrants, 1, place de la République ; Rose-Croix. — (1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875) Viénot, agréé près le Tribunal de commerce, 37, rue de la Vicomté ; Trente-Troisième. — (1876) Tombé en sommeil.

LA PARFAITE ÉGALITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre,

Très Sages : — (1860) Durécu, entrepreneur de factage du chemin de fer de l'Ouest, 7, rue du Champ des Oiseaux ; Rose-Croix. — (1861) le même). — (1862) Tombé en sommeil.

LES ARTS RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très Sages : — (1860) Aubin, fondeur en cuivre, 68, rue Saint-Hilaire ; Chevalier Kadosch. — (1861) Croizé, propriétaire, 1, impasse des Pommiers-Mallet ; Rose-Croix. — (1862) le même. — (1863-1865) Dumas, propriétaire, 19, quai de la Bourse ; Rose-Croix, — (1866 et 1867) Dehors, directeur d'assurances, 15, rue de la Croix-de-Fer ; Rose-Croix. — (1868) le même, 22, rue Saint-Nicolas. — (1869) Hédiard, propriétaire, 31, rue Chasselièvre ; Chevalier Kadosch. — (1870 et 1871) le même. — (1872) Godefroy, Jules, propriétaire, 79, rue Saint-Maur ; Chevalier Kadosch. — (1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'annuaire. — (1875) Lorond, 146, rue des Charrettes ; Chevalier Kadosch. — (1876 et 1877) le même, représentant de commerce. — (1878-1884) Godefroy, Jules, comme ci-dessus, — (1885 et 1886 (Delamare, Jacques-Eugène, rentier, 138, rue Beauvoisine ; Chevalier Kadosch. — (1887-1889) le même ; Trente-Troisième. — (1890) Milsan, Vital-Antoine-Ludovic, constructeur-mécanicien, 3, rue Centrale, île Lacroix ; Trente-Troisième. — (1891-1893) le même. — (1894) le même, adjoint au maire.

Temple : — 20, rue des Carmes, (1870-1894).
Tenues : — Le 4e mardi du mois.

Le Hâvre

L'AMÉNITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860 et 1861) Derome, docteur-médecin, 8, rue Saint-Jacques ; Rose-Croix. — (1862) le même, 9, rue Saint-Julien. — (1863) Dally, armateur, 1, Grand Quai ; Rose-Croix. — (1864) aucun nom dans l'Annuaire. — (1865) Dally, comme ci-dessus. — (1866) Bielefeld, négociant, 15, quai de l'Ile ; Chevalier Kadosch. — (1867) le même, 15, rue des Pénitents. — (1868) Santallier, homme de lettres, 9, allée Robert ; Rose-Croix. — (1869) Guillot, négociant, 59, rue Louis-Philippe ; Rose-Croix. — (1870) Rispal, professeur de mathématiques, 65, rue du Champ-de-Foire ; Chevalier Kadosch. — (1871) aucun nom dans l'Annuaire. — (1872) Rispal, comme ci-dessus, 12, rue de Neustrie. — (1873) tombé en sommeil.

Temple : — 44, rue du Débarcadère (1871-1873).

LES TROIS H

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : — (1860) Roubeau, négociant, 7, rue de la Chaussée ; Chevalier Kadosch. — (1861) Alleaume, négociant ; Rose-Croix. — (1862) le même, 47, quai d'Orléans. — (1863) Woutters, 51, quai d'Orléans ; Chevalier Kadosch. — (1864-(1866) Marie, rentier, 24, rue Trigauville ; Chevalier Kadosch. — (1867) Peulevey, avocat ; Rose-Croix. — (1868) le même, 1, boulevard Sainte-Adresse. — (1869) Lainé, capitaine au long cours, 28, rue Louis-Philippe ; Rose-Croix. — (1870) le même, 7, rue de Bourgogne. — (1871) le même. — (1872 et 1873) Fleury, courtier en marchandises, 11, rue Caroline ; Chevalier Kadosch. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Reinhart, négociant, 19, rue Corneille ; Chevalier Kadosch. — (1876-1882) le même. — (1883) Tombé en sommeil.

Temple : — 44, rue du Débarcadère (1871-1879). — 10, rue Caroline (1880-1883).

SOMME

Amiens

LA RÉNOVATION

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1867) Poulle, avoué ; Trente-Troisième. — (1868) Pourcelle, agent principal d'assurances, 78, rue des Jacobins ; Rose-Croix. — (1869) Poulle, comme ci-dessus. — (1870) Garot, architecte, 2, rue Saint-Jean ; Rose-Croix. — (1871) Poulle, comme ci-dessus, 9, rue du Cloître de la Barge. — (1872 et 1873) Kauffmann, confectionneur, 33 et 35, rue des Trois Cailloux ; Rose-Croix. — (1874) Tombé en sommeil.

Temple : — 49, rue Boucher de Perthes (1871). — 53, même rue (1872). — 6, rue Sire-Firmin-le-Roux (1873).

Abbeville

LA PARFAITE HARMONIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1865) Labitte, propriétaire ; Chevalier Kadosch. — (1866 et 1867) le même. — (1868) Prévost, avocat ; Rose-Croix. — (1869-1873) Bellart, propriétaire ; Rose-Croix. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875 et 1876) le même, 1, place du Sépulcre. — (1877) Tombé en sommeil.

Temple : — 3, rue de l'Abbesse (1865-1877).

TARN-ET-GARONNE

Montauban

LA PARFAITE UNION

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1862-1864) Nicolas, professeur à la Faculté de théologie protestante : Chevalier Kadosch. — (1865) Bergis, négociant, place Impériale; Rose-Croix. — (1866 et 1867) Pellet, avoué ; Rose-Croix, — (1868 et 1869) Garrisson, Gustave, propriétaire ; Rose-Croix. — (1870 et 1871) le même, 19, rue des Augustins. — (1872) Tombé en sommeil.

VAR

Toulon

LA RÉUNION

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS SAGES : — (1860-1862) Rebuffat, Hyacinthe, fournisseur à la Marine ; Prince du Royal Secret. — (1863) Dutlioït, architecte-statuaire : Chevalier Kadosch. — (1864 et 1865) Guérin, négociant : Prince du Royal Secret. — (1866) Chédanne; secrétaire de la sous-préfecture, 35, rue Glacière ; Chevalier Kadosch. — (1867) Heyriès, vérificateur des poids et mesures, 21, rue de la Comédie ; Rose-Croix. — (1868 et 1869) Duthoit, comme ci-dessus. — (1870) Simian, marchand-cordonnier, 8, rue Sainte-Croix ; aucun grade dans l'Annuaire. — (1871-1873) Barthélemy, principal clerc de notaire, 1, rue d'Alger : Chevalier Kadosch. — (1874-1877) Duthoit, comme ci-dessus, 68, rue Nationale ; Prince du Royal Secret. — (1878) Audé, Louis ✻, capitaine en retraite, capitaine-major de l'armée territoriale ; Chevalier Kadosch. — (1879 et 1880) Duthoit, comme ci-dessus. — (1881 et 1882) Pélissier-Tanon ✻, capitaine de frégate ; Chevalier Kadosch. — (1883) Doué ✻, docteur en médecine, médecin principal de la marine, maison Suchet ; Trente-Troisième. — (1884) Canal, capitaine au 61[e] de ligne ; Rose-Croix. — (1885-1887) Maurin, Vincent, négociant, 77, rue Lafayette ; Chevalier Kadosch. — (1888 et 1889) Layet, Pierre-Marcellin, surveillant général de la marine, 47, rue Nationale ; Rose-Croix ; (1890-1892) Matheron, Barthélemy, négociant, 35 *bis*, rue Neuve ; Chevalier Kadosch. — (1893) Janet, Armand, ingénieur ; Chevalier Kadosch. — (1894) le même, ancien ingénieur de la marine.

Temple : — 21, rue de la Comédie (1860-1871). — Avenue Vauban (1872-1887). — 33 *bis*, rue Picot (1888). — 45, rue de la République (1889). — 14, rue Neuve (1890). — 9, rue Revel (1891-1894).

Tenues : — le 1[er] vendredi du mois.

VAUCLUSE

Avignon

LES VRAIS AMIS RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1864) Eparvier, horloger ; Chevalier Kadosch. — (1865-1868) le même. — (1869-1872) Selen, propriétaire, capitaine commandant la compagnie des sapeurs pompiers, 13, rue Saint-Bernard : Rose-Croix. — (1873) aucun nom dans l'Annuaire (1874-1882) Chesnon, commissionnaire-expéditeur, 20, rue Sainte-Catherine ; Chevalier Kadosch. — (1883) Muscat, Henri, directeur d'assurances : Rose-Croix, — (1884-1887) le même, négociant, rue Bancasse. — 1888-1890) le même, 11, rue Sainte-Catherine. — (1891) Pasquier, Nicolas-Ernest, capitaine au 58[e] de ligne, traverse de la violette, villa Péroline ; Chevalier Kadosch. — (1892 et 1894) le même.

Temple : — 22, rue Bancasse (1882-1884). — 26 rue Portail-Matheron (1885-1890). — 2, rue de l'Hôpital, Portail Matheron (1891-1893). — Café de France, place de l'Horloge (1894).

Tenues : — Le dernier dimanche du mois.

VIENNE

Poitiers

LES AMIS RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre le 6 mai 1887.

TRÈS-SAGES : — (1888) Poulle, Louis-Auguste-César, ✻, président de Chambre à la Cour d'appel de Poitiers, 18 *bis*, rue de la Tranchée ; Trente-Troisième. — (1889-1891) le même, ✻. — (1892 et 1893) le même, 39, rue de la Tranchée. — (1894) aucun nom dans l'Annuaire.

Temple : — 22, rue du Trottoir, près la place du Pilori (1888-1893).

Tenues : — le 2[e] samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

YONNE

Sens

LA CONCORDE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1860) Deligand, avocat, maire de Sens ; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) Tombé en sommeil.

(*A suivre*).

LES SOCÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III.

Djazoulya-Aissaoua.

Nous allons parler de cette secte qui était peut-être la seule dont la plupart de nos lecteurs connussent le nom. La renommée des Aissaoua, en effet, a traversé la Méditerranée, et même, lors de la grande exposition de 1867, ils ont donné, au milieu de Paris, une séance, comment dirons-nous, de diabolisme. Nous avouons que nous sommes un peu embarrassés pour juger cette secte; les auteurs qui en ont parlé ne sont pas d'accord; de plus, c'est un ordre qui garde avec le plus grand soin ses rituels, et ne laisse voir que ce qu'il veut. Dans les manuscrits, en effet, qui peuvent tomber entre les mains des profanes, on laisse des espaces en blanc; de plus, si le grand-maître de l'ordre condamne tous ceux qui profitent de la célébrité des Aissaoua pour tromper les naïfs par leurs prestidigitations, il ne nie pas que les affiliés ne se livrent aux danses et autres opérations où évidemment il faut reconnaître la main de Satan. Nous tâcherons de faire connaître cet ordre le mieux que nous pourrons. Certes, personne ne condamne plus que nous les auteurs qui voudraient voir le diable partout, mais cependant, comme ce sera ici le cas, il faudrait être ou un naïf ou un sot pour ne pas comprendre avec les documents, tronqués il est vrai que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, que nous sommes en présence de Satan. Nos lecteurs intelligents qui nous ont suivi à travers le dédale de l'extase, et ont compris les moyens employés, croient-ils qu'il soit possible d'y arriver par les seules forces de la nature. Notre imagination pourra nous donner des fantômes, mais nous fera-t-elle voir des caractères et des lettres comme ceux que traçait la main invisible que voyait Chadeli ? Evidemment non ; nous avons dit que dans l'extase dont sont favorisés les Khouan, il y a beaucoup de naturel, et nous doutons que personne soit plus large que nous sur ce point. De même, nous dirons que les Aissaoua font des choses qui nous paraissent surhumaines et qui cependant peuvent s'expliquer par l'hystérie et le magnétisme. Ne croyons pas, en effet, que sous le rapport de diabolisme les Musulmans soient en retard ; ils nous ont devancé de beaucoup, comme les francs-maçons nous ont devancés dans l'étude des microbes. Ici nous devrions placer une étude sur l'hystérie et les maladies nerveuses ; nous renvoyons nos lecteurs à la magnifique étude faite sur ce sujet par le docteur Bataille dans sa publication : *Le Diable au XIXe Siècle*. Nous ne pourrions mieux que lui déterminer les limites du naturel et du surnaturel, et, nous le répétons encore, quand on veut juger les Aissaoua, il faut toujours avoir ces notions devant les yeux.

Si Snoussi, dans son livre où il cite, pour prouver l'orthoxie de son ordre, les principales sociétés musulmanes, ne parle pas des Aïssaoua, nous allons en donner deux motifs : d'abord Snoussi ne voulait pas, pour appui de son ordre, une société de saltimbanques et d'individus courant de ville en ville pour donner des représentations ; en second lieu, les ennemis des Aïssaoua disent que ce n'est pas un ordre véritable, car il n'a pas de chaîne mystique, et a été fondé sur une révélation venue d'El-Khadir : invoquer cet ordre n'était pas une preuve, car il aurait fallu prouver l'orthodoxie des Aïssaoua ; mais il invoque les Djazoulya, dont les Aïssaoua ne seront que les continuateurs. Cet ordre, en effet, avait été fondé par Mohammed ben Abou-Beka, Sliman-El-Djazouli, né aux environs de Sousse, et aïeul de Mahmed-ben-Aïssa, fondateur des Aïssaoua. Nous avons conservé ce nom de Djazoulya, afin de montrer la véritable orthodoxie des Aïssaoua, et aussi comme expression historique.

Comme tous les fondateurs d'ordre ou Moqaddem célèbres, Ben-Aïssa à l'apogie de sa gloire, fut en butte à la persécution : comme Chadeli il a fui devant ses ennemis, mais il rentra triomphant, après avoir opéré des miracles sans nombre. Né à Méquenez, vers 1470 (il mourut vers 1525) d'une famille cherfienne se rattachant à la famille des Idrisiabes, Mahmed ben-Aïssa étudia à la Zaouia de sa ville natale, puis à Fez se fit initier aux Chadelya-Djazoulya par Ahmed El-Haristi, disciple direct de son grand-père à La Mecque, il se mit en relations avec les principaux ordres orientaux, surtout les Haïdiry (1) et les Saadya. Après avoir été initié aux secrets des

(1) Nous ferons remarquer, au sujet de cet ordre, que son fondateur passe pour avoir découvert les propriétés narcotiques de la graine de chanvre et du hatchich. Il s'appelait Haïdad, et était un soufi indo-persan. Il employait ces plantes pour produire les extases et les hallucinations. Ben-Aïssia s'en souviendra.

sociétés orientales qui, plus rapprochées de l'Inde, avaient pu aussi conserver avec plus de pureté la saine doctrine, il rentra dans son pays, précédé par sa réputation de sainteté et d'habile thaumaturge. Les moindres actions excitaient l'admiration de ses concitoyens. En Orient, il avait étudié quelque peu l'agriculture ; de retour dans son pays, il appliqua les théories qu'il avait apprises, et ses efforts furent couronnés de succès : les oliviers donnèrent des fruits admirables en grosseur et en saveur. C'en fut assez pour ces gens avides de merveilleux pour lui décerner le titre et les mérites d'un grand saint. A l'aide d'habiles prestidigitations, il entretenait auprès du peuple de telles idées et se faisait passer pour un homme inspiré d'en haut. Il y avait cependant autre chose que de beaux tours, et Ben-Aïssa était autre chose qu'un saltimbanque. Si vraiment il n'avait opéré dès prodiges, le peuple ne lui aurait jamais voué une aussi grande vénération : nécessairement un homme, qui fait un métier d'amuser ses semblables par des tours et des escroqueries, tombe tôt ou tard sous le mépris public. La réputation de Ben-Aïssa ne fit qu'augmenter, et quand l'empereur de Méquinez, jaloux de l'influence prise par le saint de Dieu, voulut le chasser de sa ville, la plus grande partie des habitants qui s'étaient faits ses disciples le suivirent dans son exil.

Cet ordre fut marqué par de nombreux prodiges, et fut l'occasion pour le saint de montrer sa sainteté. Dans ce désert qu'ils devaient traverser il n'y avait ni eau ni vivres ; réduits à la dernière extrémité ils allaient mourir de faim ; mais le saint pour lequel ils avaient tout abandonné se mit en prières, et se relevant il leur dit de manger les pierres, les scorpions et les serpents venimeux qui abondaient ; tous en mangèrent, et ces animaux, qui devaient leur faire du mal et même leur procurer la mort, furent pour eux une excellente nourriture. C'est en souvenir d'un tel prodige que les confrères avalent toute espèce de choses plus ou moins indigestes qui cependant ne leur font point de mal.

Mouley-Ismaïl, le sultan de Méquinez, dut s'incliner devant la toute-puissance du grand marabout; tout le monde avait fui sa capitale, et les immenses chantiers de construction n'avaient plus de bras pour achever les magnifiques palais que voulait bâtir le monarque. Il dut donc s'incliner et rappeler de son exil le marabout. Celui-ci, profitant de sa toute-puissance, exigea du sultan que désormais tous ses affiliés seraient exempts de corvées et d'impôts. Les Arabes, amoureux de merveilles et de miracles, racontent tous les prodiges que le saint accomplit dans sa lutte contre l'autorité. Il est curieux de constater que, dans ces luttes inégales entre un homme faible appuyé seulement sur une force morale, sa sainteté, et l'homme tout-puissant disposant de grandes forces, le peuple prend toujours parti pour le saint. A quoi faut-il attribuer ce fait ? C'est que le peuple voyait en ces élus les vrais représentants de la nationalité ; le souverain transigeait avec la loi musulmane, mais le marabout ne se laissait pas influencer par tous ces motifs de politique et de gouvernement. De plus, le marabout résistait à la puissance tyrannique d'un sultan, et le peuple qui subit sans se plaindre la cruauté de son souverain applaudit celui qui, sorti de ses rangs, ose résister en face à l'oppresseur. Voilà les causes qui ont assuré aux chefs d'ordre le succès de leur entreprise, en général c'étaient des hommes peu ordinaires : Abd-el-Kader et Chadeli sont deux grands philosophes, et Ben-Aïssa, aux yeux des Musulmans, quoique moins savant et moins saint que le grand saint de Bagdad, la colonne de l'Islam, est cependant encore un gouts et, comme tel, a une sainteté peu commune. Même sa vertu est si grande qu'il a mérité de Dieu la faveur de guérir tous les malades qui l'approchaient à un jour de l'année, bienfait qui n'a été accordé qu'à lui, et faveur encore plus précieuse, il a obtenu de Dieu que ce don fût transmis aux quarante saints qui vivent dans la solitude dans dans la zaouia mère et qui forment le conseil du grand maître.

Grâce à ses miracles et prodiges innombrables, Ben-Aïssa avait acquis une immense réputation et un grand ascendant sur tout le peuple ; ses disciples lui étaient dévoués corps et âme et étaient prêts à se faire hacher pour son service. Il voulait, à l'exemple d'autres Cheikh, éprouver leur fidélité et leur amour. Un jour, qu'il avait prié longuement dans la zaouia, il sortit et se présenta à la foule compacte qui entourait sa demeure; comme toujours, il fut l'objet d'une grande ovation. Quand les cris du peuple eurent cessé : « Aujourd'hui, dit-il, Dieu m'a favorisé d'une vision : le Prophète m'est apparu, il m'a ordonné d'offrir un sacrifice à Dieu. J'ai juré de lui immoler ce que j'avais de plus cher. Que celui d'entre mes disciples, dit-il en articulant lentement ces paroles, qui m'est le plus dévoué et est le plus attaché à ma personne entre dans ma maison, afin que je l'immole au Seigneur. » Un sourd murmure accueillit ces paroles, mais un de ses ardents disciples s'avança: ils entrèrent ensemble et fermèrent la porte ;

on entendit un gémissement et le sang coula avec abondance de la maison du saint; il sortit et en demanda un second : il fit de même, on n'entendit qu'un gémissement, et des flots de sang coulèrent; quarante fois il sortit pour demander une nouvelle victime, quarante fois un de ses disciples s'offrit, on n'entendait chaque fois qu'un gémissement et on ne voyait que des flots de sang qui coulaient. Il va sans dire que la foule était plus compacte au commencement qu'à la fin. Quel était donc ce mystère? Les disciples avaient-ils été vraiment immolés? C'était une ruse qu'employait le Cheikh afin de pouvoir choisir parmi ses plus fervents disciples ceux aux mains desquels il voulait confier le gouvernement de son ordre. Chaque fois qu'il était venu demander quelqu'un pour l'immoler, il avait immolé à sa place un mouton. Ces quarante moutons furent rôtis et distribués aux pauvres. Les quarante disciples qui avaient prouvé, au mépris de leur vie, combien ils lui étaient dévoués, formèrent le chapitre ordinaire de l'ordre. C'est à eux que le fondateur, avant de mourir, transmit tous ses pouvoirs, sa baraka, ou pouvoir d'obtenir de Dieu tout ce qu'on lui demande et les dons des miracles. Parmi ces dons, il faut énumérer surtout celui de pouvoir guérir une fois par an ceux qui les approchent à cette occasion. Pendant toute l'année ces saints de l'ordre restent enfermés au tombeau du saint fondateur et n'en sortent que le jour de la fête du Miloud, qui correspond à la fête de Noël; ils célèbrent ce jour-là l'anniversaire de la naissance du Prophète. Tous les malades ou infirmes qui, ce jour-là, ont la faveur de pouvoir approcher de ces quarante individus, sont guéris de toutes leurs souffrances, selon le degré de foi qu'ils ont dans leur cœur; de la sorte on ne peut les accuser de ne pas avoir le don de guérir, puisqu'ils font retomber la non réussite sur le manque de foi du malade. Mais, toujours, le malade obtient un petit soulagement s'il n'obtient pas guérison complète par manque de foi. Cette faveur de guérir les maladies rappelle celle qu'avaient les rois de France de guérir les écrouelles.

Jusqu'à quel point une guérison peut-elle être naturelle? Y a-t-il eu des individus qui vraiment aient éprouvé cette faveur, et aient obtenu des guérisons subites? Nous le croyons. Et voici comment nous expliquerions ces guérisons. Nous ne parlerons pas des maladies nerveuses qui, tout le monde l'avoue, peuvent être soulagées subitement, sans qu'il y ait pour cela rien de diabolique; mais un homme atteint d'une maladie organique peut-il être guéri subitement? Dans le cas de l'affirmatif, à qui faudrait-il attribuer la guérison, à Dieu ou au démon? Nous ne pouvons traiter à fond cette question; car elle nous demanderait trop de temps et nous entraînerait trop loin de notre sujet; mais nous répondrons dans le cas présent. Les individus malades qui vont rendre visite à l'un de ces quarante favoris de Lucifer dans ce jour du miloud, ont une foi vive dans l'efficacité des prières de ces hommes : leur imagination peut donc les guérir ou même les soulager seulement dans les maladies qui dépendent du système nerveux; mais il n'y a pas là quelque chose surpassant les forces de la nature, et nos médecins de la Salpêtrière en font autant. Que faut-il penser de la guérison soudaine d'une maladie chronique, par exemple les accès de fièvre dont Léon Roche se plaignait et qui subitement l'ont abandonné, grâce aux soins donnés par Abd-el-Kader. Nous répondrons à cela que le démon nous semble capable de pouvoir opérer un tel prodige soit par lui soit par des hommes auxquels il aura donné ce pouvoir : mieux que nous en effet, il connaît les forces de la nature, et il sait le remède à opposer au mal. Qu'on n'oublie pas que Lucifer est, après Marie, la plus belle des créatures sorties des mains de Dieu, que son intelligence égale sa beauté, et que sa chute épouvantable, en viciant sa volonté, lui a laissé intactes les forces de son esprit. Jusqu'à ce point, par conséquent, nous ne voyons pas de difficultés à ce que vraiment les quarante individus composant le Conseil des Aïssaoua, aient la faveur de guérir des maladies de cette nature.

Ces hommes, ou plutôt le démon, pourraient-ils guérir des maladies dont les organes seraient atteints, par exemple un poitrinaire? Nous croyons que nous pouvons encore répondre oui, mais nous nous expliquons de suite. Rendre la santé à un individu *subitement* et de manière à laisser croire que ses organes n'ont jamais été malades, ceci est évidemment un miracle, et il n'existe pas, que nous sachions, un médecin qui se vante de guérir *subitement* et sans convalescence soit un poitrinaire, soit tout individu couvert de plaies. Mais si la science se reconnaît impuissante à faire de tels prodiges, que certes jamais elle ne pourra accomplir, car il faudrait avoir la puissance de Dieu, l'homme qui connaîtrait parfaitement les forces de la nature, et saurait les employer comme il faut, ferait des merveilles. Or, c'est là le cas : si le démon ne peut pas faire des miracles, il peut faire des prodiges; mettant à profit toute sa science, il peut la mettre à la disposition

de ceux qui se sont donnés à lui afin de gagner par leur moyen beaucoup d'adeptes; s'il ne peut pas instantanément guérir une plaie, il peut cependant lui apporter un grand soulagement et aider puissamment la nature. Telle maladie que nos faibles moyens nous représentent comme incurable peut cependant se guérir avec un remède que nous ne connaissons pas. Dieu guérit subitement et sans convalescence; les chairs renaissent comme par enchantement, on dirait une nouvelle création : le diable, singe de Dieu, ne peut agir avec cette puissance, mais il soulage le malade, aide la nature, et guérit à la longue une maladie qui nous paraissait incurable.

Aussi le lecteur admirera la justesse des paroles employées pour dire la manière dont le prodige s'opère. Ne croyons pas que ces paroles : Si le malade n'est pas guéri tout à fait, il éprouvera un grand soulagement; ne croyons pas, dis-je, que ces paroles soient mises par mode de remplissage. Sans doute, ce sera toujours un échappatoire, car le Khouan pourra dire que le fidèle n'avait pas la foi suffisante, mais aussi ces paroles nous font comprendre comment agit le démon : l'ange des ténèbres ne peut pas, comme Dieu, soulager tout à coup; mais, afin de s'attribuer un tel pouvoir, il met tout en œuvre. Il agit peu à peu sur notre nature; voilà comment il opère des prodiges, voilà comment il se fait passer pour Dieu auprès de ses adorateurs.

Ce don que possèdent les grands chefs de l'ordre des Aïssaoua n'a pas peu contribué à leur célébrité; le vulgaire l'attribue aussi à tous les affiliés, convaincu que parmi les gens qui se torturent, qui se font mille entailles dans le corps, il doit y avoir au moins un gouts, ils veulent les amener dans la maison où se trouve un malade. C'est un envoûtement d'une nouvelle espèce, où celui qui doit se charger de la maladie est celui qui vient faire les conjurations. Quel bruit et quel vacarme, grand Dieu! Aussitôt qu'on a décrété qu'il fallait faire venir un Aïssaoui pour délivrer le malade et se charger impunément de ses souffrances, on prépare tout pour la séance. Au milieu du vacarme le plus épouvantable, le mauvais génie qui est censé occasionner le mal du fidèle croyant est adjuré de passer dans le corps du Khouan invulnérable sur lequel la maladie n'aura aucun effet. Evidemment, le pauvre diable continue à souffrir de sa maladie, et, de fait, sa mort est même causée par ces bruits; on ne se figure que difficilement en Europe ce que sont ces bruits discordants, lamentables, qui vous entraînent malgré vous. On souffre cruellement, et on aimerait mieux voir à cinq cents lieues de l'endroit ces personnages qui, sous prétexte de vous guérir, viennent faire à vos oreilles un vacarme d'enfer. Telle est la croyance des Musulmans que, malgré les insuccès, ils ne veulent pas se désister de cette coutume, et un fils aime mieux faire mourir son père, plutôt que de ne pas faire venir un des Khouan.

Quelle est donc l'opinion des Arabes sur cette secte? Les uns regardent les affiliés comme des saints remplis de l'esprit de Dieu, favorisés du don de faire des miracles et de délivrer des maladies, invulnérables aux poisons, grâce à la protection de leur grand saint patron Mahmed-ben-Aïssa. D'autres, au contraire, croient que ce ne sont que d'habiles prestidigitateurs, exploitant à leur profit la bêtise humaine. Dans ces deux opinions, il y a du vrai et il y a du faux; ou plutôt elles se complètent l'une l'autre. Il faut, en effet, distinguer les vrais initiés de ceux qui, s'affublant du nom d'Aïssaoua, veulent à leur profit exploiter leurs compatriotes et satisfaire leur soif d'amasser des richesses. Dans ce nombre, il faut placer tous ceux qui, en public, veulent, comme de vulgaires charlatans, faire voir aux naïfs le soleil pendant la nuit. Tels ceux qui ne craignent pas d'enrouler autour de leur cou des serpents et des vipères, de déposer sous leur chéchia, après avoir rasé les cheveux de leur tête, des scorpions et autres insectes venimeux; ils oublient seulement de dire une chose au public des naïfs, c'est qu'ils leur ont enlevé le venin, et que ce sont des animaux tout à fait inoffensifs.

Un jour, dans une ville de Tunisie, où j'étais venu passer quelques jours de repos (je ne la citerai pas, car mes amis pourraient m'y reconnaître), un de ces charlatans se faisait passer pour invulnérable. Il montrait sa tête fraîchement rasée, plaçait quelques scorpions dans sa chéchia, faisait une courte prière à Ben-Aïssa, et, fier de cette protection, il mettait la chéchia sur la tête; sa meilleure protection et son meilleur garant c'était d'avoir enlevé le piquant à la queue du scorpion, devenu dès lors aussi inoffensif qu'un ver de terre ou un vulgaire khenfous (nom arabe du coléoptère). Malheureusement pour le pauvre charlatan, quelqu'un voulut éprouver les scorpions, et on s'aperçut de la supercherie. Poussé à bout, dans son orgueil, il dit qu'il ferait l'expérience avec n'importe quel scorpion qu'on lui présenterait; l'infortuné venait de signer son arrêt de mort. On n'eut qu'à soulever quelques pierres de ces nombreuses ruines antiques ou modernes qui couvrent le sol

de la Tunisie pour y trouver quelques-uns de ces animaux. Confiant sans doute dans la protection de son saint, il plaça la chéchia sur sa tête après y avoir déposé les scorpions. Mais ceux-ci piquaient. On sait quelle est la rage de cet animal quand il se voit pris, et on raconte que, pour échapper aux souffrances, il se pique lui-même et se donne la mort quand il n'a plus d'espoir de se sauver. La tête du malheureux Arabe fut labourée : il mit fin le plus tôt possible à la séance; mais le poison avait pénétré dans son sang : la tête enfla démesurément, et il mourut bientôt dans d'horribles convulsions.

C'est un fait que nous choisissons entre mille de même nature. Si le malheureux qui joue un tel rôle ne succombe pas toujours sur le coup, il en rapporte presque toujours le principe d'une maladie : que de Khouan, à la sortie de ces soirées où, en compagnie de leurs frères, ils se sont livrés aux danses et autres œuvres prescrites par les rituels, ont été atteints ou de surdité ou de paralysie, mais tous d'hébétement ! La cause en est dans la surexcitation *extraordinaire* de leur imagination.

Ce ne sont pas ces naïfs charlatans qui s'amusent à des pratiques diaboliques. Ils nous rappellent malgré nous les pseudo-spirites, ou encore ces spirites de salon qui s'amusent à faire tourner les tables et n'en voient pas le danger. Ces gens-là ne sont pas encore en relation avec le diable, mais ils sont sur la route qui y mène. Pour la plupart des Musulmans, le rôle des Aïssaoua s'arrête-là. Pour combien de chrétiens aussi, tout ce qu'ils savaient du spiritisme, c'était qu'on y faisait tourner très innocemment quelques tables, que quelques spirites plus habiles, et dont le fluide était plus abondant, savaient les faire parler, pas toujours élégamment ni correctement, mais peu importe : on disait bien, il est vrai, que quelquefois la table était entrée en furie et avait renversé tout ce qui se trouvait devant elle ; qu'un signe de croix avait troublé tous ces beaux amusements, mais c'étaient là des contes de vieilles femmes. Voilà à peu près ce que pensent les Musulmans des Aïssaoua. Aux yeux du peuple crédule, ce sont des thaumaturges ayant surtout le don de guérir des maladies ; aux yeux de tous, ce sont d'habiles charlatans.

Le supérieur général, dans une lettre par laquelle il accrédite un Tripolitain en Algérie, et prie le Moqaddem de lui accorder l'hospitalité, engage ses subordonnés à ne pas trop prendre au sérieux tous ces charlatans ou magiciens qui usurpent le nom de leur secte pour obtenir l'hospitalité. Voici le passage de cette lettre que cite Rinn (page 330), où il se plaint de cette usurpation : « Après notre salut sur tous les Fokara (fakirs adoptés)... sachez... que nous avons appris que des individus, habiles dans la magie (le sens paraît être ici des imposteurs) vont vous voir se prétendant issus du Cheikh, et que vous leur faites du bien. A partir d'aujourd'hui, si quelqu'un vient vous visiter, ne lui accordez aucune confiance. »

Quelle est donc la vraie doctrine de cet ordre? Quelles sont les cérémonies que prescrit son rituel? Cette lettre du Cheikh laisse soupçonner bien des choses et donne libre cours à des hypothèses. Et nous allons voir qu'en nous appuyant sur les quelques parties du rituel qu'ils veulent bien laisser voir aux profanes, nous acquerrons la certitude que cette secte a, comme celle de Chadeli, une doctrine ésotérique qu'elle doit cacher avec grand soin, car elle doit bien se ressentir de l'influence de Satan, encore plus que celle de Chadeli. Nous suivrons toujours la marche que nous avons suivie jusqu'ici : nous verrons, en premier lieu, les moyens employés pour atteindre les deux fins que se proposent les ordres religieux, et, enfin, la doctrine spéciale professée par cet ordre. Dès à présent, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas un ordre musulman qui ait, comme les Aïssaoua, autant de moyens pour abrutir ses affiliés et leur procurer les douceurs de l'extase. Au surplus, comme nous voulons faire le lecteur juge lui-même de cet ordre, nous citerons tout au long des passages importants afin de résumer de notre mieux et par des textes la doctrine de cet ordre.

« En premier lieu, on doit réciter sept fois la formule par laquelle on se réfugie auprès de Dieu, pour éviter les embûches du démon le lapidé.

« Réciter sept fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Réciter cent fois : Au nom de Dieu.

« On dira ensuite la louange de Dieu Très-Haut et on le remerciera de sa bonté, puis on ajoutera :

« O toi, souverain gardien qui vois tout, qui es notre secours, garde-moi ! O toi, qui es doux et compatissant, qui es bienfaisant, c'est en toi que je mets mon appui, ô Dieu ! ô Dieu ! ô Dieu ! On dira de nouveau la formule par laquelle on se réfugie auprès de Dieu, et celle de : Au nom de Dieu, et l'on ajoutera : O mon Dieu, j'implore ton pardon pour toutes mes fautes vénielles et mortelles, contre mes péchés d'oubli,

de pensée, contre les omissions dont je me suis rendu coupable.

« Après cela, on louange Dieu, et on lui rend grâce, puis on ajoutera :

« O toi, le gardien qui vois tout, etc... (comme il a été dit plus haut). Cette formule sera répétée au commencement de chaque centaine. On récitera de nouveau la formule du refuge auprès de Dieu, et celle-ci : Au nom de Dieu. Puis on dira :

« O mon Dieu, répands tes grâces et tes bénédictions sur notre seigneur Mohammed, ton envoyé et le guide de la voie, grâces et bénédictions à la faveur desquelles je serai élevé dans les hauteurs de la pureté et obtiendrai tes récompenses particulières. Daigne accorder à ton prophète un salut aussi étendu que la science, aussi infini que les mystères de ton Livre. »

Désormais, le fidèle croyant, qui est venu demander a Ben-Aïssa sa complète éducation, pourra assister aux hadra, et sera considéré comme affilié ; mais avant de lui livrer les secrets de l'ordre, il sera éprouvé ; et ce n'est que lorsqu'on se sera aperçu que son esprit est assez fort pour supporter la saine doctrine que celle-ci lui sera révélée. Tout ce que nous avons dit plus haut sur les précautions qu'on prenait trouve ici sa place : il n'est pas d'ordre où on éprouve autant les individus qui se présentent ; c'est dans cet ordre surtout que l'instruction est progressive et qu'on laisse de côté ceux sur qui on ne peut compter ; ceux-là se contentent de réciter le diker et de payer les ziara.

Les Aïssaoua sont les Khouan qui, à notre avis, ont le plus grand nombre de prières à réciter ; à côté de leur diker, celui des autres ordres n'est rien. Et cela, on le comprend : les Aïssaoua doivent être favorisés d'extases et de visions : il faut, pour atteindre ce but, prendre des moyens, et abrutir le plus qu'on peut les affiliés. Voici donc ce diker, donné par le manuscrit dont nous avons parlé, composé par le petit-fils du fondateur.

Pour la prière du matin :

« Cent fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Cent fois : Il n'y a de divinité que Allah.

« Cent fois : Que Dieu me pardonne.

« Cent fois : Que Dieu soit loué sans cesse ; que Dieu me pardonne mes péchés.

« Cent fois : Je demande pardon à Dieu, et je proclame la louange de mon maître.

« Cent fois : Il n'y a de divinité que Allah ! le terrible, le fort, l'invincible.

« O Dieu, verse sur notre seigneur Mohammed des bénédictions aussi nombreuses que les êtres de la création, aussi grandes que le poids de ton trône, aussi abondantes que l'encre dont on se sert pour transcrire ta parole, aussi immenses que ta science et tes miracles. »

Diker du Doha (vers 8 heures du matin) :

« Cent fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Mille fois : Il n'y a de divinité que Allah.

« Mille fois, dis : Il est le Dieu unique.

« Mille fois : O Dieu, verse tes nombreuses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille, ses compagnons, et accorde-leur à tous le salut. »

Diker du Dohos (après midi) :

« Mille fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Mille fois : Dieu seul le grand et le sublime a force et puissance.

« Mille fois : O mon Dieu, verse tes nombreuses bénédictions, *etc.* »

Diker de l'A[illegible] (milieu entre le midi et le coucher du soleil) :

« Mille fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Mille fois : Il n'y a de divinité que Allah, l'Etre digne de nos adorations, le saint, le souverain des anges et de l'âme.

« Mille fois : Dieu seul le grand et le sublime a force et puissance.

« Mille fois : O Dieu, verse tes nombreuses bénédictions, *etc.* »

Diker du Magohle (coucher du soleil) :

« Mille fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« Mille fois : La Sourate et Fatiha.

« Mille fois, la Sourate commençant ainsi, dis : Il est le Dieu unique.

« Mille fois : O Dieu, verse tes nombreuses bénédictions, *etc...* »

Diker de l'Acha (soir) :

« Mille fois : Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Ad. Ricoux.

(A suivre.)

Saint-Etienne, imp. R. NEYRET Le Gérant : J. CLARET